

MAGAZINE

delcampe

Philatélie

Le mensuel qui a du cachet

N°21 mai - juin 2018

FRANCE

La taxe sur les vélocipèdes

FRANCE

Les Daguins

MONDE

Israël

MONDE

Les Flammes de Crozet

DOSSIER

LA POSTE PNEUMATIQUE



Chaque jour,
plus de 10 000 collectionneurs
trouvent leurs trésors sur Delcampe.
Et si c'était vous ?



Avec plus de **1,2 million de membres** venus du monde entier, Delcampe est l'un des partenaires préférés des collectionneurs.

Parmi les **80 millions d'objets de collection** en vente sur Delcampe, trouvez celui qui vous manque ! Que vous soyez collectionneur de **timbres, monnaies, cartes postales, vinyles, bandes dessinées, figurines...** Delcampe est fait pour vous.

Rejoignez-nous pour donner une nouvelle dimension à votre collection !

delcampe

La plus grande place de marché dédiée aux collectionneurs

www.delcampe.net

édito



Comme le dit la chanson, le printemps est arrivé, la belle saison... des salons a commencé ! La philatélie israélienne s'expose à Paris quelques jours avant Philex sans oublier Sorgues et les nombreux événements dédiés à la philatélie un peu partout en France. Et c'est super !

Je me réjouis d'aller à Philex. Encore une occasion de partir à la rencontre de nos lecteurs mais aussi des membres de Delcampe, bref, je me réjouis de quitter mon clavier pour y participer. Il faut dire que c'est grâce aux salons que j'ai fait la plupart de mes plus belles rencontres philatéliques. On ne le dira jamais assez, la collection, cela se partage !

Et en parlant de partage, ils sont nombreux encore une fois ce mois-ci à partager leurs connaissances dans le Delcampe Magazine ! Hervé Barbelin nous permettra de (re)découvrir un système de messagerie qui a connu son heure de gloire à la fin du 19ème siècle : la

poste pneumatique. Michel Hervé nous parlera d'une machine à oblitérer qui n'a pas cessé de faire couler de l'encre : la Daguin. Jean-Pierre Danon évoquera les premiers timbres d'Israël tandis que Roger Venturini nous présentera les flammes qui ont servi sur l'île de Crozet. Nous en apprendrons aussi sur un sujet particulier : les timbres fiscaux sur les vélocipèdes en France, sujet présenté par Daniel Spano.

Nous fêterons aussi l'Atomium. Ce symbole de la Belgique ne devait au départ qu'être une construction éphémère qui aurait été détruite après l'exposition de 1958. 60 ans plus tard, il est toujours là et au centre d'un album de bande dessinée que nous avons le plaisir de vous présenter dans ce magazine.

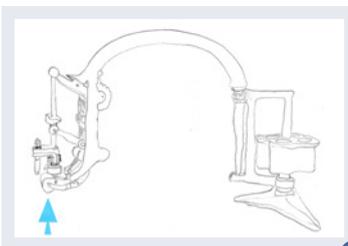
Avec tant de sujets originaux, nous espérons de tout cœur que tous les philatélistes trouveront leur bonheur. Bonne lecture ! •

Héloïse Dautricourt

sommaire



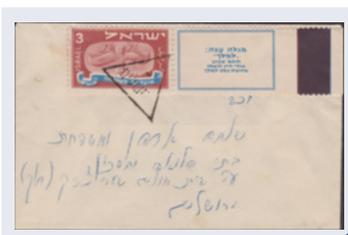
40



26



91



68



58

ACTUALITÉS

- 6 Actualités
- 8 Connaissez-vous la FFAP
- 79 Exposition philatélique autour des 70 ans d'Israël

AGENDA

- 12 Rendez-vous philatéliques

FRANCE

- 14 Les entiers de la poste pneumatique
- 26 Recensement de la machine Daguin en France
- 40 Les timbres de Taxe sur les vélocipèdes
- 54 Le dessous des carnets
- 96 Nouveautés timbres de France

BD PHIL...ATÉLIE !

- 92 Rencontre avec Baudouin Deville

MONDE

- 58 Les flammes de Crozet
- 68 Israël : l'émission du 1er Nouvel An 1948
- 78 Israël : un envol bien bizarre
- 96 Nouveautés timbres du Luxembourg

L'ART EN TIMBRES

- 80 Zola

ERINNOPHILIE

- 83 Insignes de "Journées de la Guerre"

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 91 L'Atomium a 60 ans

VOS RENDEZ-VOUS

- 3 Editorial
- 52 Portrait de collectionneur
- 56 Price watch
- 67 L'objet du mois

Delcampe Magazine Philatélie
Rue de la Filature, 25 - 1480 Tubize (Belgique)
Pour toute question concernant le magazine :
magazine@delcampe.com
Pour nos annonceurs futurs et présents :
advertising@delcampe.com



Actualités

Réservez votre Philex 2018

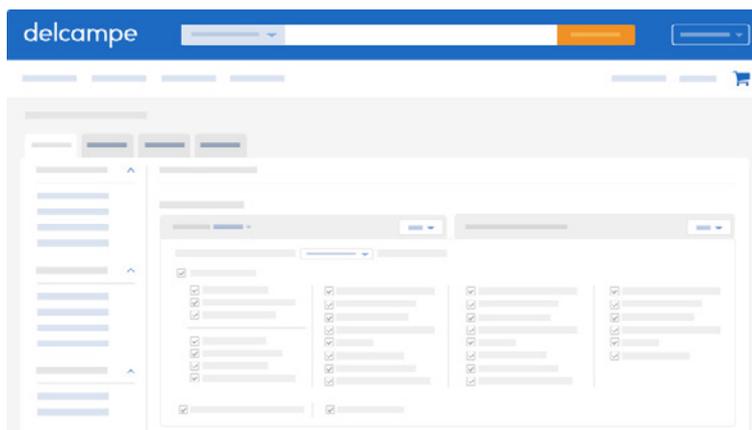


Du 7 au 10 juin 2018, Paris Expo Porte de Versailles accueillera le salon Paris Philex 2018. Ce sera l'occasion pour les collectionneurs de compléter leurs séries en fréquentant les nombreux négociants présents. Bien évidemment, ils pourront faire le plein de souvenirs créés pour l'occasion. Bref, un salon incontournable pour les philatélistes !

Delcampe a lancé sa newsletter sur mesure

Pour vous offrir un service plus agréable, nous vous proposons de définir vous-même la newsletter qui vous intéresse. Vous êtes collectionneur de timbres mais vous n'avez aucun intérêt pour les jeux vidéo ou les monnaies ? Décochez les cases des sujets qui ne vous conviennent pas dans Mon compte/paramètres emails/Mes emails généraux. Ainsi, chaque newsletter Delcampe que vous recevrez ne sera constituée que d'articles qui vous plairont !

<https://www.delcampe.net/fr/my-account/settings/email-settings>



Un nouveau site pour l'Art du Timbre Gravés

Connaissez-vous le site www.art-dutimbregrave.com ? Ce site qui promeut les artistes du timbre vient de faire peau neuve. Suivez toutes les actualités des dessinateurs et graveurs de timbres grâce au site de cette association !

Trois nouveaux forums sur le site

Delcampe lance trois nouveaux forums de collection. Vous êtes collectionneur de vinyles, de figurines ou de jeux vidéo ? Ces nouveaux forums ont été lancés pour vous ! Cela ne vous intéresse pas spécialement mais un membre de votre famille en collectionne ? Présentez-les-lui ! Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux Delcampeurs !

<https://www.delcampe.net/fr/forum>



La RPSL déménage

La Royal Philatelic Society of London quitte son siège historique de la Place Devonshire à Londres. Dans quelques mois, la nouvelle adresse de la plus ancienne association de philatélie au monde installera ses impressionnantes archives au 15 avenue Abchurch. Envie d'en savoir plus sur ce projet ou d'y participer par une donation ? Consultez leur page web : <http://www.rpsl.org.uk/abchurch.asp>

Quand les jeunes créent des jeux autour de la philatélie

Cette année, l'Adphile avait réuni 12 jeunes de 14 à 17 ans dans le cadre de son Innovathon timbré. Les jeunes ont réfléchi à différentes manières de rendre la philatélie plus attrayante pour leur génération et ont opté pour une approche ludique interclasses.

Ce sont donc différents jeux qui ont été imaginé par nos philatélistes en herbe. Deux projets ont été primés : le « Timbrequis » basé sur le principe du cadavre exquis et des « Rencontres Timbrées », un jeu de correspondance avec inscription sur une appli simple. Le but de ce jeu est de relancer la correspondance thématique anonyme. Un système de points en fonction des lettres envoyées permet de gagner des sorties inédites.



Une boutique à recommander chez Delcampe

Longissor_40-Phil'Active

Michel Rossignol

Ciel et Mer, 139, avenue Maurice Donat, 06700 Saint-Laurent-Du-Var

Tel : 06.03.49.91.70

" Des milliers d'offres à prix attractifs ! "



Connaissez-vous la FFAP ?

Claude Désarménien est le président de la Fédération Française des Associations Philatéliques. Alors que nous ne sommes qu'à quelques semaines de Paris Philex à l'organisation duquel la FFAP prend part, il nous présente les nombreux rôles remplis par la celle-ci auprès des différentes associations qui y sont affiliées.

Qu'est-ce que la FFAP ?

La Fédération Française des Associations Philatéliques (FFAP) a été créée en 1922. Elle a remplacé une première fédération créée en 1874 sous le nom de Société Française de Timbrologie.

Combien de membres compte-t-elle ?

La Fédération est organisée en 21 régions : 20 régions géographiques qui ont la particularité de ne pas correspondre aux anciennes régions économiques et donc encore moins aux nouvelles. Une vingt et unième région regroupe les associations spécialisées qui ont des adhérents répartis sur tout l'hexagone voire au-delà

de nos frontières. A l'heure actuelle, nous avons environ 25 000 adhérents auxquels s'ajoutent environ 1 000 jeunes adhérents dans les clubs et autant dans le milieu scolaire. Elle est donc présente sur tout le territoire français. Ce très bon maillage géographique lui permet de

participer à de très nombreuses manifestations régionales, nationales et internationales.

Pourquoi les associations ont-elles intérêt à s'affilier à la FFAP ?

Le monde d'aujourd'hui nécessite plus que jamais de se regrouper pour être plus puissant. Il n'existe pas d'activités sportive, culturelle ou autre qui ne soient regroupées en fédération. En matière de collections, nous sommes par contre la seule activité de collectionneurs française à être organisée de la sorte. A une époque où notre loisir est en perte de vitesse, il est plus que jamais nécessaire de rester groupés et solidaires pour défendre notre passion le plus souvent possible et avec le plus grand nombre d'intervenants.

La Fédération est présente dans toutes les grandes instances de la philatélie : Association pour le Développement de la Philatélie (ADPhile), Commission des Programmes, Cercle de la Presse Philatélique.... Elle fait partie des signataires de la « Charte de la Philatélie ». En être un des signataires ne suffit pas : elle est aussi partie prenante



dans son élaboration et donc dans son suivi.

La Fédération travaille de très près avec la direction de Phil@poste mais aussi avec le Réseau. C'est ainsi qu'elle est très régulièrement consultée sur la mise en place de certains programmes : les Bureaux Philatéliques que nous avons réclamés pendant longtemps et qui ont été mis en place, l'augmentation de certains tirages, la défense pour l'utilisation des timbres poste sur les colis et recommandés..... Et puis, elle a permis à de nombreuses associations de se procurer le fameux Bloc Caisse de Dépôts !

La Fédération de par sa présence à l'Association pour le Développement de la Philatélie participe à l'élaboration des programmes destinés aux jeunes. Elle est une force de proposition dans ce domaine qui lui tient particulièrement à cœur et pour lequel elle consacre énormément de moyens financiers et humains.

Elle travaille aussi de près avec la CNEP : le commerce philatélique est une des composantes majeures de la philatélie. Les négociants sont à nos côtés dans de très nombreuses occasions.

Sa présence dans la Commission Philatélique lui permet de rencontrer régulièrement le Président de La Poste. C'est toujours un grand plaisir, car c'est quelqu'un qui aime le timbre et qui est à l'écoute nos suggestions et de nos attentes.

Pour terminer, nous sommes adhérents de la Fédération Européenne de Philatélie (FEPA) et de la Fédération Internationale de Philatélie (FIP). Notre vice-président Bernard Jimenez en est le vice-président. La Fédération, c'est aussi la Fête du Timbre et la compétition.

Nous venons de fêter le 80ème anniversaire de cette manifestation annuelle. Tous les ans, plus d'une centaine d'associations y participent activement en l'organisant dans leur région. C'est un bon moyen de faire parler de la philatélie. C'est une organisa-



De haut en bas

Toul 2016, photo des jeunes ayant participé aux « Jeux du Timbre ».

Toul 2016, équipe de jeunes durant les « Jeux du Timbre ».

Cholet 2017, exposition « Magic Circus » et « Grand Manège ».



tion que nous avons fait considérablement évoluer grâce à l'excellente collaboration que nous avons avec l'ADPhile, La Poste et Phil@poste. Mais aussi, bien sûr, grâce à la très grande implication au quotidien des associations adhérentes. Contrairement à ce que j'ai pu lire, la Fête du Timbre n'est pas attribuée seulement tous les quinze ans à une association. C'est l'association en concertation avec sa région qui dépose sa candidature : plus de 50% des villes

l'organisent tous les ans. Les autres selon leur rythme, soit tous les 3 ou 4 ans environ. La compétition est aussi une des composantes de notre activité. Dans toutes nos manifestations, il y a aussi la place pour la mise en avant de collections qui ne sont pas en compétition. Nous avons fait beaucoup bouger les lignes dans ce domaine en développant la Classe Ouverte, la Traditionnelle Moderne, la Carte Postale, l'Erinnophilie, les timbres à date événementiels.... En un mot, nous défendons une philatélie populaire dans laquelle l'élite a toute sa place, mais pas seulement !

Nos associations sont là pour conseiller les collectionneurs et le fait de participer à des compétitions permet une meilleure mise en valeur de leurs collections. Ceci est un très grand avantage.

L'année dernière nous avons organisé dix sessions de formation destinées aux présidents d'association. Cette formation a été dispensée par un professionnel de la formation qui a en plus la qualité d'être philatéliste et président de région ! Ce fut un réel succès : nous n'avons pas eu le moindre retour négatif, ni sur le contenu, ni sur la qualité de la formation.

C'est aussi une information permanente grâce à un circuit de communication unique animé par notre Secrétaire générale Martine Divay.

Pour terminer, faire partie de la Fédération permet à l'association de bénéficier d'une très bonne visibilité grâce à notre site qui est un des tous premiers sites dédié à la Philatélie. Chaque association bénéficie d'un abonnement gratuit à notre revue bimensuelle, La Philatélie Française et ses adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel. Ils ont aussi la possibilité de communiquer sur les manifestations qu'ils organisent. La qualité de notre revue, qui a été créée en 1952 (nous allons sortir le N° 682), n'est plus à démontrer, nous la publions dans un souci d'amélioration continue. Les abonnés reçoivent chaque année le joli bloc édité pour notre congrès annuel.

Quel est votre rôle dans le cadre d'un événement tel que Philex ?

La Fédération est un des partenaires majeur de cette exposition. Elle a en charge la totalité de l'organisation de son Championnat de France annuel : domaine qu'elle maîtrise parfaitement. Nous travaillons en



De haut en bas

France 2018, Bloc émis à l'occasion du 91ème congrès de la FFAP.
France 2018, bloc émis à l'occasion de la Fête du Timbre

étroite collaboration avec la CNEP, Phil@poste et bien sûr l'ADPhile. Cette année, nous aurons environ 150 compétiteurs. Deux pays sont invités : la Belgique et le Portugal. Nous participons à certaines animations. La Compagnie des Guides de la Philatélie © qui est une idée originale permet aux visiteurs non initiés de découvrir les différentes facettes des collections présentées. Nous proposons également un jeu avec des tablettes. Il y aura aussi un atelier du timbre qui permettra aux visiteurs de participer à des jeux, de découvrir la Maximaphilie, le Mail Art... Pour la première fois, La Monnaie de Paris sera présente. C'est l'occasion de rappeler que la numismatique est aussi présente dans de nombreuses associations.

Quels sont les principaux temps fort à venir ?

Le prochain point fort, sera sans aucun doute : Timbres Passion. Cette année notre Championnats de France de Philatélie Jeunesse se tiendra à Périgueux du 26 au 28 octobre. Cette manifestation regroupera le Championnat de France Jeunesse, mais aussi deux Championnats adultes : Maxi-France et la Classe Ouverte. Les Jeux du Timbres permettront à des équipes venues de toute la France de mesurer leurs connaissances philatéliques. Nous souhaitons le même succès qu'à Toul 2016, l'équipe organisatrice fait tout ce qu'il faut pour que ce soit le cas...

D'autres manifestations régionales auront lieu d'ici cette fin d'année : Saint-Dié des Vosges (88) : 16 et 17 juin, Saint Médard en Jalles (33) : 15 et 16 septembre, Chamalières du 21 au 23 septembre (63) avec l'émission d'un timbre sur Pierre SCHONDORFFER, Coulonges sur l'Autize (79 et Epernay (51) :

20 et 21 octobre, Montceau les Mines (71) 10 et 11 novembre. La Fédération aura des participants à trois expositions mondiales : Jérusalem du 27 au 31 mai, Prague du 15 au 18 août et Bangkok du 28 novembre au 3 décembre.

Que peut-on vous souhaiter pour la suite ?

Paris-Philex 2018 verra l'organisation du 91ème Congrès de la Fédération le samedi 9 juin dans le cadre prestigieux de la Maison des Océans de Paris. Là encore j'ai plaisir à souligner la grande longévité de la Fédération : peu d'organisations peuvent en dire autant. C'est un congrès électif comme tous les trois ans. L'équipe qui sera élue aura à cœur de poursuivre avec l'enthousiasme que nous lui connaissons les actions que nous n'avons cessé de développer depuis maintenant douze ans pour certains d'entre-nous. Pour répondre à votre question : vous pouvez nous souhaiter d'être élus, puisque l'équipe actuelle est candidate pour le mandat à venir. Notre vrai souci sera encore d'assumer la pérennité de la Fédération en rassemblant encore le plus grand nombre de philatélistes.



Un guide de La « Compagnie des Guides de la Philatélie » explique les collections.



Rendez-vous philatéliques

Cette rubrique reprend vos rendez-vous philatéliques du mois à venir. N'hésitez pas à nous communiquer les événements que vous organisez ou auxquels vous participez via la rubrique magazine@delcampe.com.

08 mai

France, 45370 Jouy-le-Potier, centre de loisirs, rue de Chevenelles, Le comité des fêtes organise sa Bourse Multi-Collections de 9h00 à 17h00.

08 mai

France, 62000 Dainville, salle polyvalente, allée du 8 Mai, le Cercle Numismatique de Dainville organise sa Bourse Toutes Collections de 9h00 à 17h00.

10 mai

France, 46103 Figeac, espace François Mitterrand, l'Association des Collectionneurs de Figeac et ses environs organise son 36ème Salon Européen des Collectionneurs de 9h00 à 18h00.

10 mai

France, 59734 Saint-Amand-les-Eaux, Hainaut Collections avec la ville de Saint-Amand-les-Eaux et les Comités de la Bruyère et du Moulin Blanc organisent leur 25ème Grande Rencontre Inter-

nationale des Collectionneurs de 8h00 à 18h00.

10 mai

France, 62153 Souchez, salle polyvalente, place de la Mairie, le supporter-club du CSAL Souchez « Allez les Verts » organise sa 28ème Bourse Internationale des Collectionneurs de 9h00 à 18h00.

13 mai

France, 30140 Anduze, espace Marcel Pagnol, 3 rue Pelico, le Club Numismatique Cévenol organise sa 9ème Bourse Numismatique et Toutes Collections de 9h00 à 17h00.

13 mai

France, 67350 Pfaffenhoffen/Uberach, maison du Val de Moder, chemin de la Moder, l'Association Alsacienne des Collectionneurs de Cartes Postales organise la 40ème Foire Alsacienne de la Carte Postale de 9h00 à 17h00.

13 mai

France, 80160 Saint-Ouen, le

Comité des Œuvres Sociales organise sa Première Bourse Multi-Collections de 10h00 à 16h00.

13 mai

France, 57830 Héming, salle des fêtes du village, la Classe 1954 Héming organise son Salon des Collectionneurs en parallèle avec la 20ème Brocante du Village.

13 mai

France, 18000 Bourges, Pavillon d'Auron Hall B, la Société Numismatique et Cartophile du Berry organise sa 31ème Bourse des Cartes Postales Monnaies et Autres Collections de 9h00 à 17h00.

19 mai

France, 31830 Le-Cannet-des-Maures, au Grand Foyer de Verdun, face à la Mairie, les Collectionneurs du Cannet-des-Maures organise sa Bourse Multi-Collections de 9h00 à 16h30.

19 mai

France, 69580 Sathonay-Camp, salle des fêtes, l'Amicale Phila-

télique et Numismatique de Sathonay-Camp organise sa Bourse Multi-Collections de 9h00 à 18h00.

Du 19 mai au 21 mai

Luxembourg, 5600 Mondorf-les-Bains, Centre sportif « Roll Delles », avenue des Villes Jumelées, Philcolux invite les collectionneurs de timbres et les ornithologues à participer à Birdpex 8 dans le cadre du salon Exphimo 2018. Exposition compétitive dont le thème principal sera « les oiseaux » et présence de nombreux négociants. Oblitération premier jour créée pour l'occasion. Ouverture les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00, le lundi de 10h00 à 16h30.

20 mai

France, 12100 Millau, salle des fêtes du parc de la Victoire, avenue Charles de Gaulle, le Club Numismatique de l'Aveyron organise sa 14ème Bourse des Collectionneurs de 9h00 à 17h00.

20 mai

France, 04860 Pierrevert, salle polyvalente, l'Union Philatélique 04-05 et Manosque Philatélie organisent leur Salon Multi-Collections de 9h00 à 18h00.

20 mai

France, 83440 Fayence, salle des fêtes de Fayence, 5, Place Saint-Jean-Baptiste, l'ARPAF organise son Salon des Collectionneurs de 9h00 à 18h00.

20 mai

France, 08100 Les Sables d'Olonne, salle polyvalente Arago-Audubon, Boulevard Pasteur,

Sables d'Olonne Animation organise son 36ème Salon des Collectionneurs de 9h00 à 18h00.

20 mai

France, 14150 Ouistreham, Tennis Couverts, Route de Lions-sur-Mer, le Club Philatélique de Ouistreham organise le 13ème Salon des Collectionneurs de 9h00 à 18h00.

20 mai

France, 34160 Castries, foyer communal Hyppolite Paulet, le Club Numismatique Castriote organise sa 28ème Bourse Toutes Collections de 9h00 à 18h00.

20 mai

France, 43230 Paulhaguet, salle polyvalente du complexe sportif Henry Bathiard, les collectionneurs du Val de Senouire organisent leur 28ème Bourse Multi-Collections de 8h30 à 17h30.

20 mai

France, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire, centre du Douet, allée du 6 Juin 1944, la Société Numismatique Armoricaire organise sa 52ème Réunion Numismatique de 9h00 à 11h30.

20 mai

France, 62232 Annezin, salle des sports, rue Coussette, la mairie d'Annezin et le FJEP d'Annezin organisent leur 8ème Bourse aux Collectionneurs de 9h00 à 17h30.

20 mai

France, 59000 Lille, salle Savoye, avenue Gaston Berger, l'Association Philatélique Lilloise organise sa 8ème Bourse-Expo Philatélique de 9h00 à 16h30.

21 mai

France, 03340 Neuilly-le-Réal,

salle des fêtes, le Carpe Nature Loisirs Neuillysois organise sa 6ème Bourse Toutes Collections de 9h00 à 16h00.

02 juin

France, 83000 Toulon, salle de l'Eglise Jean Bosco à Mourillon, 3 boulevard Cuneo, les Multi-Collectionneurs Varois organisent leur Bourse aux Collections de 14h00 à 18h00.

Du 07 juin au 10 juin

France, 75000 Paris, Paris Expo, Porte de Versailles, la CNEP, la FFAP et La Poste organisent le Salon Paris Philex de 10h00 à 18h00.

10 juin

France, 50300 Avranches, salle Victor Hugo, Jardin des Plantes, chemin de la Boutonnière, l'Association Numismatique du Cotentin organise son 5ème Salon Toutes Collections de 9h00 à 17h00.

19 juin

France, 95150 Taverny, salle des fêtes, place Charles de Gaulle, les Numismates Taberniciens organisent leur 19ème Bourse Numismatique de 8h30 à 16h00.

23 juin

France, 06000 Nice, gare des Chemins de Fer de Province, 4 bis rue Alfred Binet, 11ème Bourse Cartophile de 9h00 à 18h00.

01 juillet

France, 88700 Rambervillers, Place Emile Drouël, le Groupe Cartophile Rambuvetais organise son 32ème Salon des Collectionneurs de 8h00 à 17h00.



Les entiers de la poste pneumatique de Paris : 1ère partie : 1879-1901

Hervé Barbelin, membre de l'ACEP et de l'Académie de philatélie

Introduction : Brève histoire d'un service et d'un réseau

Le réseau pneumatique de Paris doit sa création à l'essor très rapide du télégraphe électrique qui peut être illustré par quelques dates (Fig. 1). La liaison entre le Central du télégraphe situé rive gauche de la Seine et la Bourse située rive droite, est la plus engorgée. Une liaison par petite voiture à cheval est expérimentée en 1865. Elle parcourt les trois kilomètres séparant le bureau Central et la Bourse en douze minutes. Les autres grandes capitales (Londres, New-York, Vienne) rencontrent les mêmes difficultés. Dès 1853, une liaison par tube pneumatique (« télégraphie atmosphérique ») est expérimentée à Londres, entre le Central et la Bourse de cette ville, sur une distance de trois cents mètres. Les dépêches sont roulées et placées dans un curseur cylindrique qui circule dans un tube où il est poussé par effet de surpression et tiré par effet de dépression, et peut atteindre environ 30 km/h (Fig. 2).

- 1795 : entrée en service du télégraphe optique (système Chappe)
- 1837 : premiers télégraphes électriques en Angleterre et aux Etats-Unis (Morse)
- 1845 : première ligne de télégraphe électrique en France (Paris-Rouen)
- 1er avril 1851 : ouverture au public du télégraphe électrique en France
- Le télégraphe devient le mode de communication privilégié des affaires et connaît un essor spectaculaire (nombre de dépêches multiplié par 50 entre 1851 et 1858)
- 1855 : abandon du télégraphe optique
- dès les années 1860 : engorgement du télégraphe électrique à Paris pour les communications intra-muros ou via le bureau central

Fig. 1 : le développement du télégraphe électrique

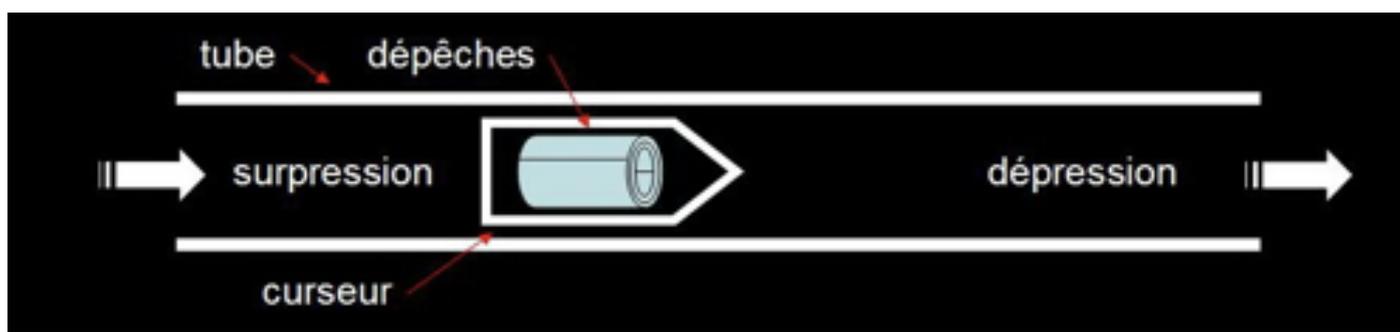


Fig. 2 : Schéma de principe du fonctionnement

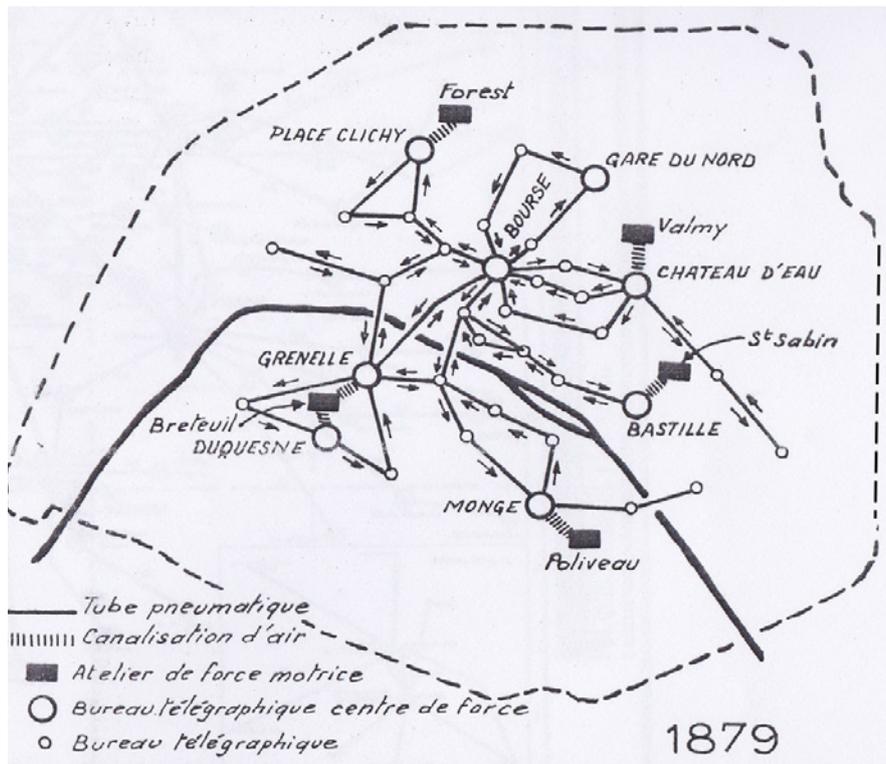


Fig. 5 : Configuration du réseau en 1879

En 1879, le réseau dessert quarante-six bureaux (Fig. 5) et toute « l'ancienne enceinte des octrois » de Paris (la limite correspond au tracé de nos lignes de métro n°2 au nord et n°6 au sud). Les centres de force motrice sont alors au nombre de cinq, situés en dehors des bureaux télégraphiques. L'énergie est apportée par des machines à vapeur à partir de 1874 après avoir été tirée dans un premier temps de la force hydraulique des grands réservoirs d'eau de la ville. L'électrification sera effectuée entre 1927 et 1942, sous la conduite de l'ingénieur Louis Gaillard.

Dans le régime télégraphique alors en vigueur, les télégrammes de Paris pour Paris sont taxés en fonction du nombre de mots de la dépêche : un sou (5 centimes) le mot, avec un minimum de perception de 50 c. Le public se rend compte que les dépêches manuscrites préparées par l'expéditeur de Paris pour Paris sont directement insérées dans les tubes, ce qui ôte toute justification à ce tarif proportionnel.

Le décret du 25 janvier 1879 répond aux attentes du public en ouvrant, à partir du 1er mai 1879, un nouveau service avec une nouvelle tarification :

- la taxe est indépendante du nombre de mots : 50 c pour une dépêche ouverte (« carte-télégramme ») et 75 c pour une dépêche fermée (« télégramme »)
- l'emploi de formulaires timbrés spécifiques émis par l'administration est obligatoire
- les envois non conformes (par exemple, ceux adressés en dehors des limites desservies, ou bien les cartes fermées contenant un objet) sont versés au service postal ordinaire sans autre pénalité que la perte du bénéfice de la rapidité du service

C'est donc bien un service postal qui est ainsi institué, et les formulaires timbrés créés pour son fonctionnement, bien qu'intitulés « télégrammes », sont des entiers postaux.

Il faut distinguer le réseau de tubes pneumatiques, qui est une infrastructure, du service qui l'utilise :

- le réseau a existé avant le service et, après la suspension du service en 1984, rien n'indique que des travaux de démantèlement systématiques (coûteux) aient été entrepris
- à partir de 1902 le service s'est étendu bien au-delà du réseau, en banlieue parisienne, avec des facteurs cyclistes puis motocyclistes
- d'autres missives que celles du service postal pneumatique ont circulé dans les tubes du réseau : télégrammes « classiques », plis de service, plis officiels, exprès...

Le service postal pneumatique a émis durant toute son existence des entiers postaux spécifiques correspondant à ses tarifs. Leur emploi était impératif jusqu'au 31 décembre 1886. A partir du 1er janvier 1887, certains entiers postaux « ordinaires » sont également admis à condition que leur affranchissement soit complété. A partir du 11 juillet 1898, toutes les correspondances, sous conditions techniques (dimensions, absence de contenu rigide) et de minimum d'affranchissement, sont admises au service pneumatique.

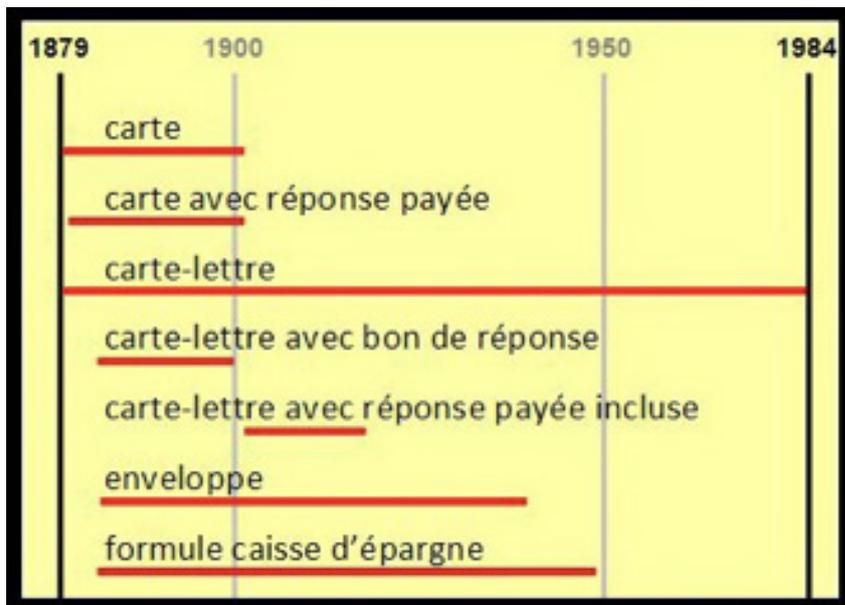


Fig. 6 : Les différents formulaires et leur plage d'utilisation

Le tableau Fig. 6 présente les types d'entiers avec leur plage chronologique. La carte-lettre avec bon de réponse et le formulaire de la Caisse d'Epargne sont des entiers que l'on ne rencontre que dans la poste pneumatique de Paris. Lorsque les cartes-lettres avec réponse payée incluse apparaissent dans la poste pneumatique, le service postal ordinaire n'en émet plus. Enfin, des cartes-lettres continuent d'être émises dans la poste pneumatique jusqu'en 1984 alors qu'il n'y en a plus dans le service postal ordinaire après le 1F Pétain Lemagny rouge de 1941.



Première période : 1er mai 1879 – 31 décembre 1901

Les tarifs

Le graphique Fig. 7 montre l'évolution des tarifs du service pneumatique au cours de cette première période où le tarif dépend de la nature de la formule utilisée (carte, carte-lettre ou enveloppe), ce qui ne sera plus le cas à partir du 1er janvier 1902. On observe également des baisses successives de tarifs, pour aboutir au tarif du 1er janvier 1902 qui sera le tarif le plus bas de toute l'histoire du service.

Cette première période est également marquée par l'utilisation d'abord exclusive puis très majoritaire d'entiers postaux, puisque les missives d'autres natures ne sont admises qu'à partir du 11 juillet 1898. Après 1902, on rencontre autant puis davantage d'enveloppes affranchies par des

timbres mobiles que d'entiers postaux.

Pour les cartes et les cartes-lettres, la période 1879-1901 connaît deux tarifs : au tarif initial succède un tarif moins élevé après treize mois de service, le 1er juin 1880.

La première enveloppe pneumatique est émise le 15 janvier 1885. Son tarif de 75 c est le quintuple de celui de la lettre simple du service ordinaire. Ce tarif est abaissé une première fois le 1er janvier 1887 et une deuxième fois le 17 septembre 1896. Initialement, les missives doivent avoir un poids inférieur à sept grammes. Les 2ème et 3ème échelons (7-15 g et 15-30 g) sont institués le 20 avril 1896.

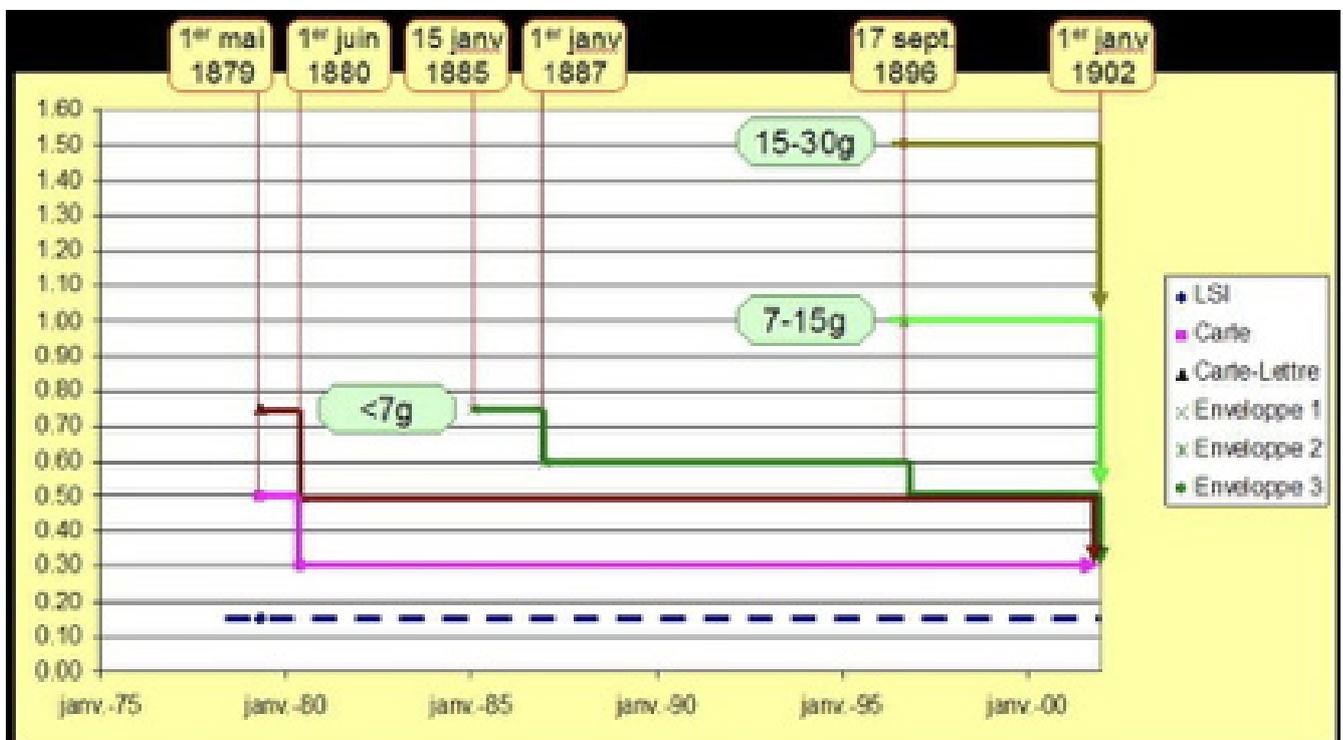


Fig. 7 : L'évolution des tarifs du service pneumatique

Les types de figurine

On rencontre, sur les entiers de la période, les deux figurines lauréates du concours public ouvert pour la création d'un nouveau type de timbre-poste en 1875 (Fig. 8).

Le premier prix a valu à J-A Sage de voir son Groupe allégorique devenir le timbre d'usage courant. On sait très peu de choses de J-A Sage, pourtant auteur d'une figurine reproduite à plus de trente milliards d'exemplaires. La notoriété de J-C Chaplain (1839-1909) (Fig. 9) est beaucoup plus grande : graveur-médailleur, prix de Rome en 1864, il entrera en 1881 à l'Académie des Beaux-arts. Son allégorie de la République en majesté, envisagée dans un premier temps pour les timbres des colonies, est finalement retenue pour les entiers du service pneumatique, où elle connaîtra une longévité de cent quatre ans avec seulement deux interruptions de dix ans et deux ans (1907-1917 : figurine au type Semeuse Camée, 1942-1944 : figurine au type Pétain de Bersier).

Mais la mise en œuvre du projet Chaplain pour les pneumatiques prend du retard (inexpérience ou manque d'ardeur de Chaplain pour ce type de réalisation ? – on consultera utilement l'article " Les épreuves du type Chaplain " de R. Françon, paru dans le N° 152 de " Documents Philatéliques "). Ceci conduit l'administration à décider, dans l'urgence, d'utiliser le poinçon disponible au type Sage afin que les entiers du service pneumatique puissent être mis à la disposition du public le 1er mai 1879, sans attendre que le poinçon Chaplain soit prêt.

1er prix : projet de J-A Sage

2ème prix : projet de J-C Chaplain



Fig. 8 : Les deux figurines lauréates du concours public de 1875



Fig. 9 : portrait de J-C Chaplain



Fig. 10 : Essai de carte pneumatique au type Sage 40 c bleu (Source : catalogue Storch/Françon/Sinais - édition 2005)



Fig. 11 : 1ère carte-télégramme émise le 01-05-1879, au type Sage 50 c rose, ayant circulé le 21-05-1879



Fig. 12 : Télégramme au type Sage 75 c noir

Les entiers au tarif du 1er mai 1879

L'essai (Fig. 10) reproduit dans le catalogue " Les entiers postaux de France et de Monaco " de Storch-Françon-Sinais (édition 2005) est cité par Arthur Maury dans son " Histoire du timbre-poste français " (1907). Celui-ci écrit l'avoir eu en sa possession mais n'avoir pas pu obtenir d'indication sur les circonstances de sa production par l'atelier de fabrication des timbres-poste. Il est possible que ce soit un essai de mise en place, avec un poinçon de timbre existant, de valeur faciale la plus proche de celle retenue pour la carte-télégramme (il n'y a pas, à cette époque, de timbre mobile à 50 c). On remarque que la figurine porte l'inscription « POSTE » comme les timbres mobiles.

Sur cette carte-télégramme émise le 1er mai 1879 et ayant circulé dans le premier mois d'existence du service (Fig. 11), nous voyons que la figurine, au type « N sous U », ne porte plus l'inscription « POSTE ». Ce n'est pas une réplique du timbre mobile à 50 c rose (n° 98 du catalogue Yvert) qui ne sera émis qu'en 1890.

On y lit en haut à gauche les indications typiques du service pneumatique : le numéro 18 32 signifie : n° d'ordre 18 du bureau de départ n° 32 (dans la nomenclature en vigueur qui est celle des bureaux télégraphiques), et H[hôtel de] ville pour le bureau de destination. Les timbres à date sont ceux du service télégraphique, ondulés et frappés généralement en bleu. Ils ne comportent pas de mention horaire d'où l'importance du numéro d'ordre à l'expédition, ceci pour justifier, le cas échéant, de la durée d'acheminement.

Le « télégramme » du service pneumatique à 75 c au type Sage (Fig. 12) est une première mondiale : aucun autre pays n'a, jusque là, émis d'entier sous forme de carte-lettre. Les ouvrages prêtent à la Belgique ce rôle précurseur pour sa carte-lettre de 1882 mais cela n'est vrai que si l'on se limite aux entiers du service postal ordinaire (la première carte-lettre ordinaire française sera émise le 10 juin 1886). On remarquera, sur cette carte-lettre, l'adresse du destinataire, qui est un vestige du Paris pré-Haussmannien : la Rue Ste Catherine d'Enfer (!) deviendra la Rue Le Goff en 1881.

Le premier entier au type Chaplain est la carte-télégramme avec réponse payée (Fig. 13A et 13B) émise en avril 1880. Elle n'a été au tarif que pendant moins

de deux mois et n'a probablement été vendue qu'à quelques dizaines d'exemplaires. L'auteur n'en connaît pas d'exemplaire ayant circulé.

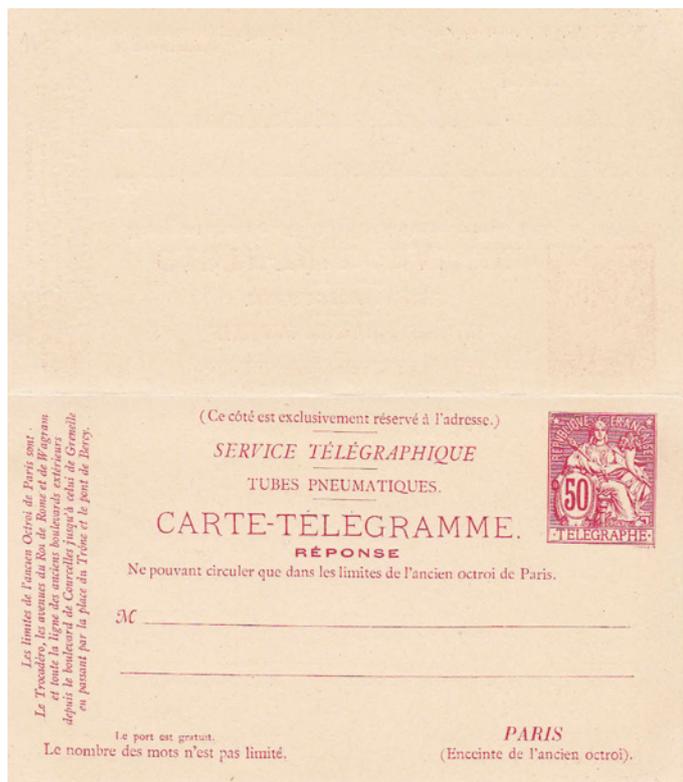


Fig. 13A : Verso

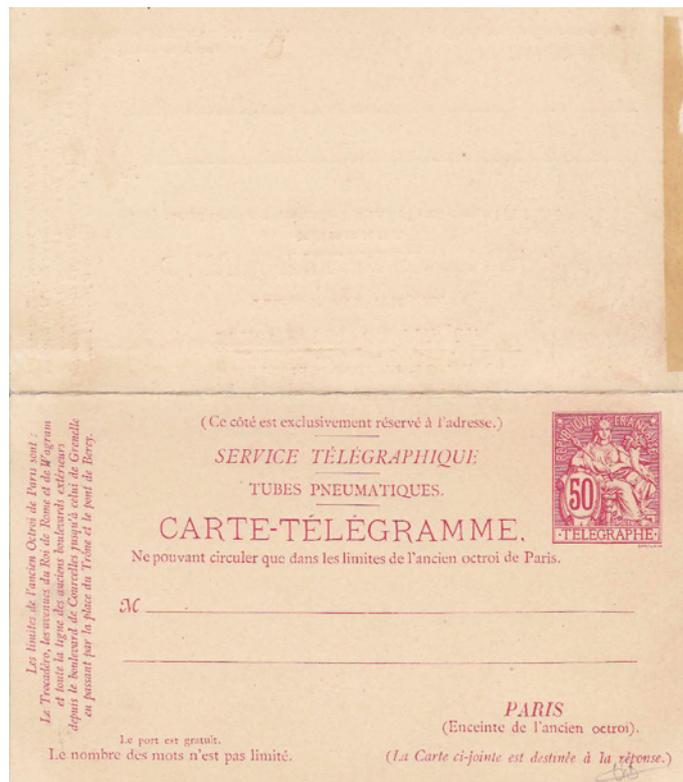


Fig. 13B : Recto de la carte-télégramme avec réponse payée au type Chaplain 50 c rose carminé

La carte-télégramme simple au type Chaplain (Fig. 14) a eu une durée d'utilisation encore plus courte puisqu'elle a été émise moins d'un mois avant le changement de tarif. Elle était vendue concurremment avec les stocks restants au type Sage. Mais, comme elle était d'usage plus courant que la carte avec réponse payée, on peut la trouver, comme ici, ayant circulé.



Fig. 14 : Carte-télégramme au type Chaplain 50 c rose carminé – utilisation en mai 1880

Il n'y a pas eu d'émission de télégramme à 75 c au type Chaplain mais l'atelier de fabrication du timbre-poste l'a semble-t-il préparée, puisque ce modèle figure sur l'une des planches du tirage bristol de 1900 (Fig. 15), avec d'ailleurs la figuration d'un piquage CC anachronique (ce piquage n'apparaît qu'en 1889).

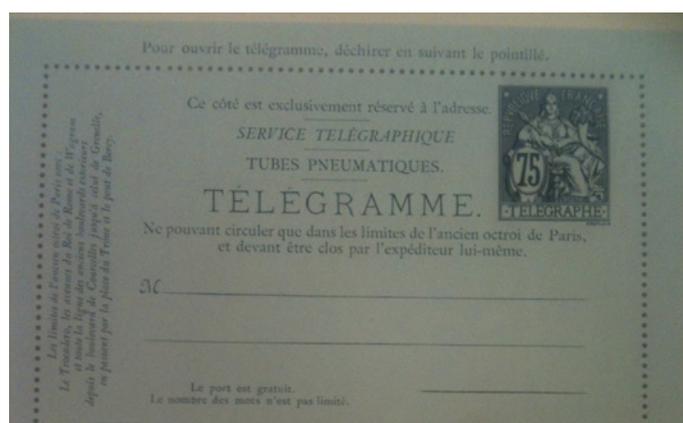


Fig. 15 : Projet de télégramme au type Chaplain 75 c noir (Source : Musée de La Poste)



Fig. 16 : Carte-télégramme au type Chaplain 50 c rose carminé avec surcharge « Taxe réduite 30 c », oblitérée du 1er jour du tarif (01-06-1880)
Source : image eBay

Premiers entiers au tarif du 1er juin 1880

La diminution des tarifs a conduit à surcharger les stocks d'entiers existants. Il s'agit des premières surcharges officielles apposées sur des timbres français. La pièce présentée Fig. 16 est un entier ayant circulé le premier jour du nouveau tarif.

Dans son Histoire du timbre-poste français, Arthur Maury indique que ces entiers surchargés ont été très demandés par les collectionneurs. Beaucoup se sont retrouvés dans les collections sans avoir circulé. C'est en particulier le cas de la carte avec réponse payée, beaucoup moins courante oblitérée que neuve. La pièce présentée Fig. 17, oblitérée, ne

porte pas les indications usuelles de circulation en haut et à gauche. Après examen, on constate qu'il y a bien eu correspondance, à l'aller et au retour, entre deux adresses relevant du même bureau. Cette carte avec réponse payée a probablement bénéficié du portage à domicile le jour de l'an 1885, sans passer dans les tubes.

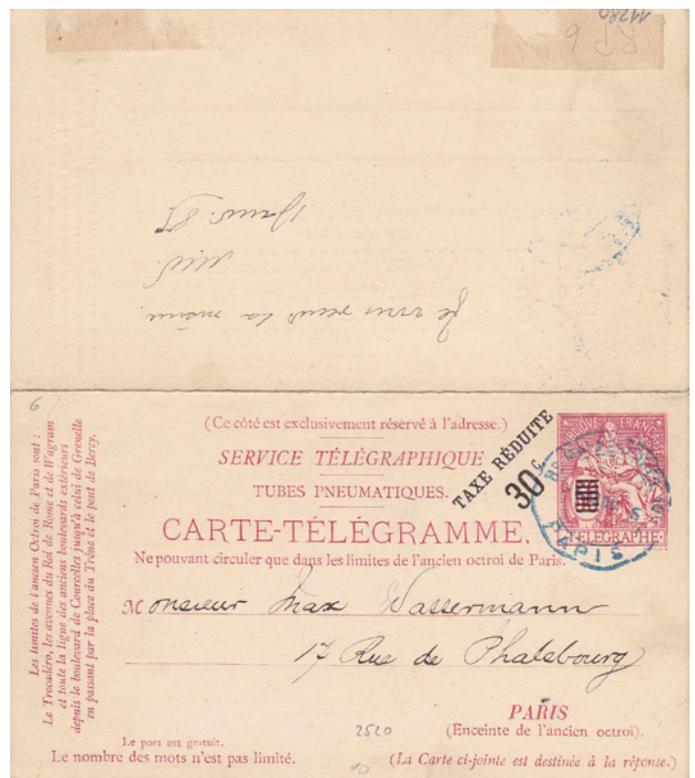
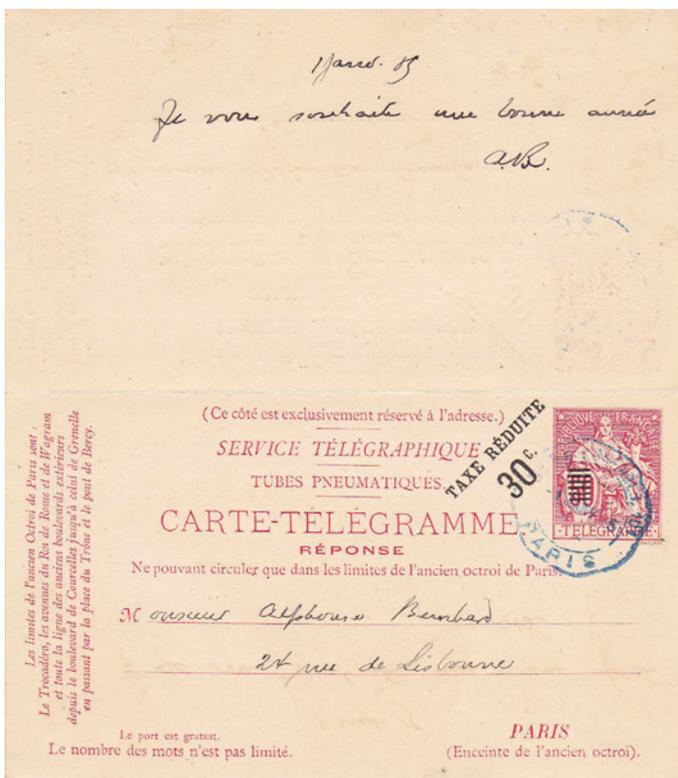


Fig.17 : Carte-télégramme au type Chaplain 50 c rose carminé avec surcharge « Taxe réduite 30 c » (volet réponse à gauche et volet demande à droite)

Sur cette carte-télégramme au type Sage (Fig. 18) qui a circulé en juillet 1880, on remarquera le décalage de 90° entre la couronne et le bloc dateur.



Fig. 18 : Carte-télégramme au type Sage 50 c rose avec décalage couronne/bloc dateur

Le texte du télégramme Fig.19 est intéressant : l'expéditeur y entretient le destinataire de « son Rembrandt ».

Une petite recherche sur la « toile » permet d'identifier l'expéditeur, Edmond de Pourtalès (1828-1895), fils d'un grand collectionneur de tableaux.

Quant au destinataire, Etienne François Haro (1827-1897), c'est un expert dont l'officine était fréquentée par les plus grands peintres de l'époque.

Le fameux Rembrandt dont il est question n'est autre que le Portrait d'un jeune homme se levant de sa chaise de 1633, conservé au Taft Museum of Art de Cincinnati (Etats-Unis).

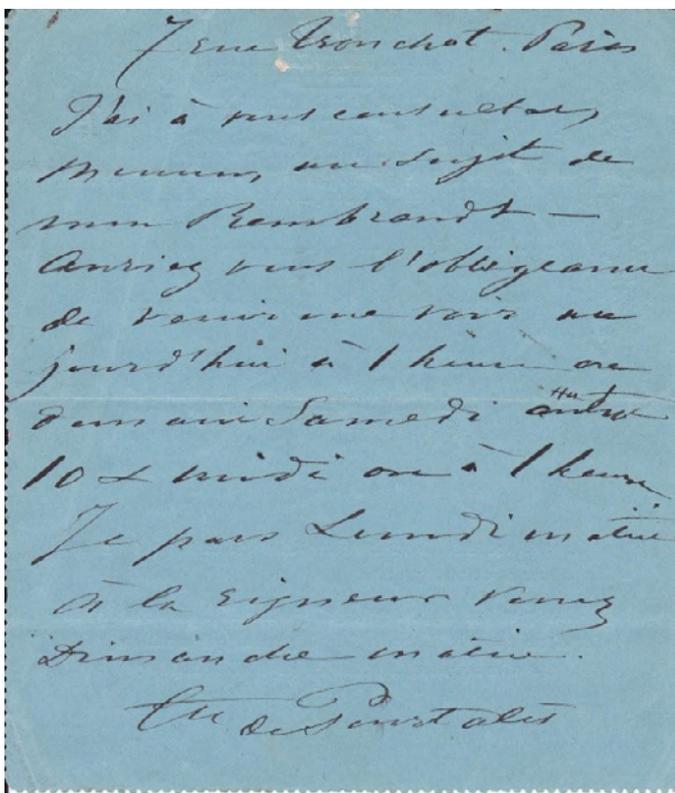


Fig. 19 : Télégramme au type Sage 75 c noir surchargé « Taxe réduite 50 c » en rouge

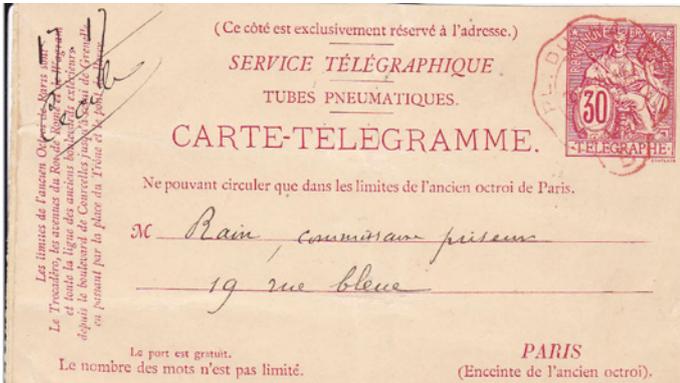


Fig. 20 : Carte-télégramme au type Chaplain 30 c rose carminé oblitérée du 29-09-1880 (amélioration de date)

Les entiers au nouveau tarif sont émis à partir de septembre 1880. Les pièces reproduites ici améliorent les dates de mise en circulation communément publiées : fin septembre 1880 et non octobre 1880 pour la carte-télégramme à 30 c (Fig. 20) ; début septembre 1880 et non janvier 1881 pour le télégramme à 50 c (Fig. 21).

La carte-télégramme avec réponse payée au nouveau tarif (Fig. 22) émise en 1882 est plus prisée des collectionneurs que du public, et l'on verra que la production mettra du temps à s'épuiser...

A suivre dans votre prochain Delcampe Magazine

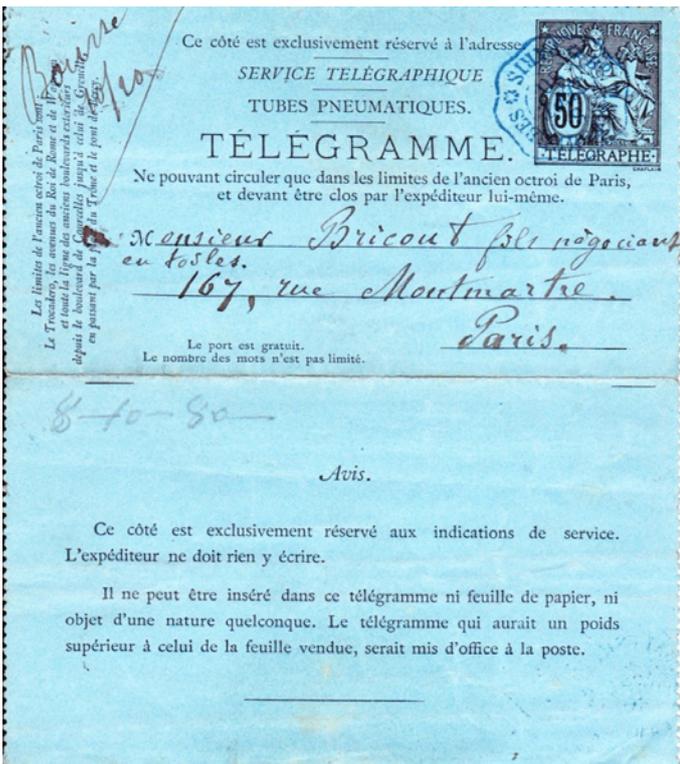


Fig. 21 : Télégramme au type Chaplain 50 c noir oblitéré du 08-09-1880 (amélioration de date)



Fig. 22 : Carte-télégramme avec réponse payée type Chaplain 30 c rose carminé

La Philatélie
FRANÇAISE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS PHILATÉLIQUES

DOSSIERS
Interviews
Cholet
Les Jeux Olympiques
FÉDÉRATION
Comptes rendus
Timbres Passion
ÉVÈNEMENT
Cholet
DOSSIER
Howard Hughes
RÉGIONS
Oustréham
JEUNESSE
Interview

6 REVUES/ AN
+ LE BLOC FEUILLET FEDERAL
Abonnement France
Adhérent d'une association fédérée 22€
Non adhérent 26€
Etranger 33€

47 rue de Maubeuge 75009 Paris
Tél 01 42 85 50 25 – Fax 01 44 63 01 39
ffap_philat@laposte.net
<http://www.ffap.net/>

CERCLE PHILATELIQUE
FRANCE-RUSSIE
ET PAYS DE L'EX-U.R.S.S.

Le Cercle philatélique France-Russie est spécialisé sur la **Philatélie de l'Empire**, de l'**Union Soviétique**, de la **Fédération de Russie** et sur les Républiques nées de la dissolution de l'Urss.

Depuis plus de 60 ans il a accumulé une documentation et une expertise sur la philatélie de ce pays tour à tour Empire, Grande puissance et Fédération. Il compte et a compté dans ses rangs les plus grands collectionneurs et spécialistes de ce pays qui en ont fait une référence.

La Philatélie russe est attractive par l'étendue des thèmes qu'elle aborde: classique, **zemstvos**, **périodes révolutionnaires**, **guerres mondiales**, **occupations**, **aventure spatiale**, **aéro-philatélie**, **lignes ferroviaire et de navigation**, pour les plus classiques.

Le Cercle est là pour vous aider. Vous conseiller. Fournir les nouveautés.

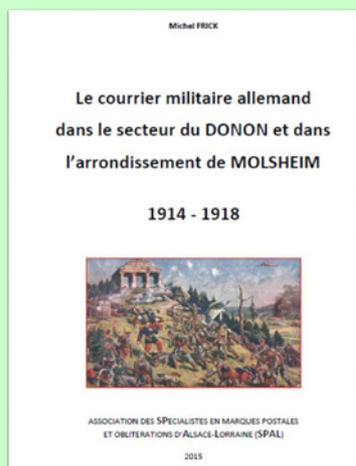
Permettre les échanges entre des adhérents de toute la France.

Association adhérente à la FFAP sous le n°409/1 et au Gaps

Cercle Philatélique France-Russie
Gerard Leblanc
21, Residence des Lucioles
91220 Bretigny
Tel : 06 56 72 19 89

cercle@philatelie-france-russie.fr
<http://philarusse.blogspot.be/>

La SPAL présente une série d'ouvrages sur l'histoire et des marques postales civiles et militaires pendant la guerre de 1914-1918 en Alsace-Moselle



TOME III - Au début de la guerre, l'armée française pénètre dans le Bas-Rhin par la vallée vosgienne de la Bruche, mais est rapidement repoussée. Le secteur sera tenu par la 84e brigade de Landwehr qui pouvait également compter sur les solides positions fortifiées de l'armée allemande et en particulier le remarquable fort de Mutzig qui contrôle l'accès à Strasbourg. Les timbres à date des différents bureaux de poste militaires de campagne qui traitent le courrier du secteur (à cheval sur 4 départements : Bas-Rhin, Vosges, Moselle et Meurthe-et-Moselle) sont étudiés..

Format A4, 154 pages en couleur, prix public 30 €. Bon de commande sur : <http://spal-philatelie.blogspot.fr>

S.P.A.L

Association des Spécialistes en Marques Postales et Oblitérations d'Alsace-Lorraine



Association des Collectionneurs d'Entiers Postaux

Venez partager votre passion pour les entiers et profiter des avantages de nos membres :

- Des conférences et réunions tous les mois
- L'envoi de la Revue « L'Entier Postal »
- Nos catalogues à prix préférentiels
- Une bibliothèque à votre disposition pour vos recherches
- Des circulations et nouveautés France et ex-colonies régulièrement proposées...
- Les conférences mensuelles sont diffusées en zone privée du site internet

ACEP - 13 ter Boulevard Aristide Briand - 92400 Courbevoie - France
jacques.hontebeyrie@sfr.fr

www.entierpostal.com



Recensement de la machine Daguin en France

Michel Hervé

Depuis 1876, l'Administration française des Postes prescrivait dans un règlement, l'apposition du timbre à date sur le pli, puis sur le timbre, afin d'annuler celui-ci.

Article 371 de l'Instruction générale précitée, le timbre à date continuera à être appliqué, avant toute autre opération, sur la suscription des lettres revêtues de timbres-postes et des cartes postales, au moment même où ces objets entrent dans le service; il en sera fait ensuite une seconde application sur les figurines d'affranchissement, après l'accomplissement des travaux d'ordre et de vérification ordonnés par les paragraphes 1 et 2 de l'article 374 susmentionné. Cette seconde empreinte devra por-

Cette note dans le Bulletin Mensuel des Postes de mars 1876 signe la fin de l'utilisation du « timbre oblitérant » constitué de points formant un losange. Généralement ce losange possède en son centre un chiffre correspondant à une ville.



Timbre oblitérant dit « Gros Chiffres » N°447, correspondant à la ville de Bergerac, recherche possible à cette adresse :

<http://aremorica.free.fr/divers/chiffres.php?recherche=447&type=1#resultat>

Afin d'améliorer le rendement, un projet de mécanisation sera étudié. La Grande-Bretagne utilisa une machine à double frappe dès 1857, des essais furent effectués en 1880 à Paris avec une machine anglaise (lire les Documents Philatéliques N°160, article de Maurice Perry, ainsi que ses articles dans le Collectionneur Philatéliste et Marcophile de 1996 à 2001).

La distance de centre à centre était de 24mm.

C'est en 1881 que la machine Daguin fait son apparition en France, des essais sont connus d'août 1881 à août 1882 avec un carré de 196 points, nommé duplex.

Ce premier essai est associé au brevet N°143668 de juin 1881.

Un deuxième essai a été réalisé en 1883, suite à une modification apportée au brevet de septembre 1882, l'essai connu de février à mars 1883 en fait le plus rare.

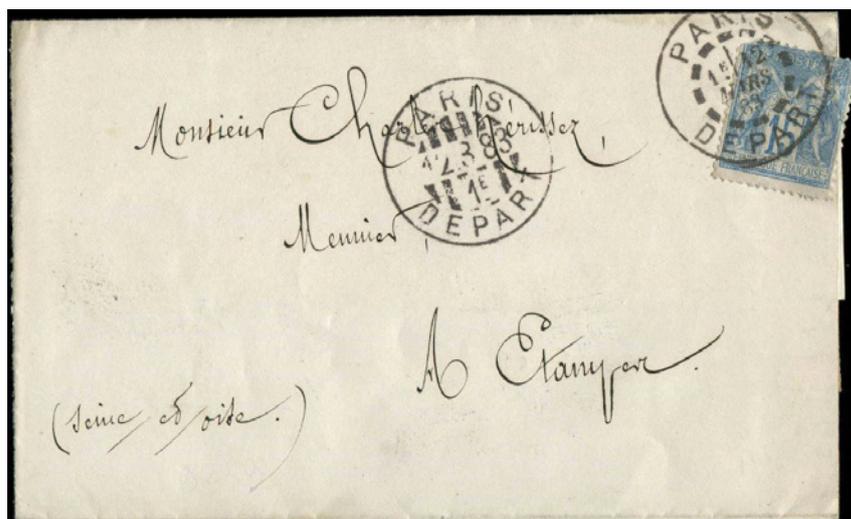
Cela correspond à deux timbres à date différents, avec une distance centre à centre de 46mm, (voir article de Charles Bridoux dans les Feuilles Marcophiles N°272).



Lettre de septembre 1881, affranchie d'un timbre au type Sage de 15 centimes, oblitéré avec la machine Daguin, cachet Duplex, image d'Arthur Mounier.

152333. — 30 septembre. — Daguin. —
**Système de tampon mécanique destiné au
 timbrage des lettres, à l'oblitération des
 timbres-poste et à d'autres applications.**

Brevet 152333, extrait du Bulletin de la papeterie, mars 1883.

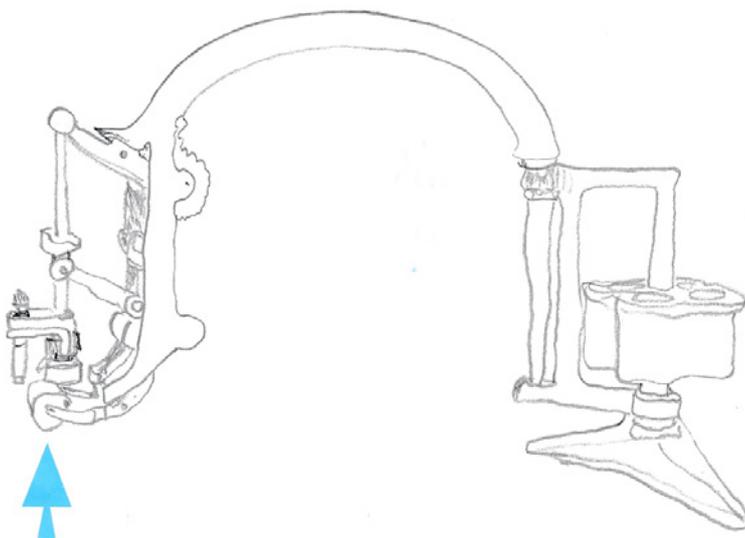


Lettre du 12 mars 1883, avec oblitération essai Daguin, 163ème vente de la Maison Cérés Philatélie.



Lettre de novembre 1883, affranchie par le timbre au type Sage, collection Jean Forest.

Un troisième essai est connu d'avril 1883 à septembre 1884, correspondant à la troisième modification du brevet Daguin, le centre à centre des timbres à date sera les 28mm définitif*.



Voici un dessin de la Machine Daguin, d'après un schéma d'André Lavergne. La flèche bleue indique la partie oblitérante.

Lorsque j'ai commencé ce recensement, à l'aide des documents existants et de découvertes personnelles, j'ai débuté avec les jumelés, comme tout le monde.

Ce travail bien avancé me semblait cependant bien incomplet, en effet, si la machine Daguin a été initialement prévue pour déposer deux timbres à date en même temps, elle a vite été détournée de son utilisation initiale, en apposant uniquement un seul timbre à date.

La raison de cette utilisation semble être pratique, le préposé a trouvé moins contraignant de changer un seul timbre à date, mais encore, cela permettait, s'il n'y avait que deux timbres à date dans le service, d'avoir deux personnes à oblitérer les plis, une avec la machine, l'autre avec le timbre à date seul.

En reprenant la note insérée dans le bulletin mensuel des Postes N°14 de décembre 1897, on y lit :

DIVISION DU MATÉRIEL ET DE L'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE. — 4^e BUREAU.

Emploi et entretien de la machine à timbrer.

L'usage de la machine à timbrer tendant de plus en plus à se généraliser, il y a lieu de rappeler au personnel les conditions à remplir pour obtenir de cet appareil un bon fonctionnement :

1° L'appareil doit être tenu dans un parfait état de propreté et convenablement huilé ;

2° La seule encre qui lui convienne est celle livrée aux receveurs, à titre onéreux, par l'intermédiaire du Dépôt central. Le récipient la contenant doit être agité fortement au moment d'y puiser, afin de ne pas introduire dans l'appareil de l'encre trop fluide ;

3° Les garnitures du cylindre encreur sont formées d'étoffes de fabrication spéciale qui ne sauraient être remplacées utilement par un drap quelconque. Ces garnitures sont livrées gratuitement par le Dépôt ;

4° Pour obtenir des empreintes nettes et ménager le timbre à date, le timbrage doit s'effectuer en plaçant les lettres vers le milieu de la plaque de caoutchouc. Celle-ci doit être remplacée lorsqu'elle n'offre plus une élasticité suffisante ;

5° Quand le bras timbreur n'est plus ramené franchement à sa position de repos, son ressort de rappel doit être bandé davantage à l'aide de la vis de réglage. Lorsque, par suite d'un usage prolongé, ce moyen est devenu insuffisant, le ressort doit être remplacé.

Comme l'indique Max Maurizot dans la revue N°324 de l'Union Marcophile, on parle d'un timbre à date dans la note ci-dessus, et pas « les timbres à date ».

Cela ne signifie pas que la norme devient, pour la Daguin, l'utilisation d'un seul timbre à date, mais vu les quantités d'empreintes ainsi vues, ça y ressemble un peu quand même.

Il devient donc beaucoup plus difficile de déceler les machines Daguin en service, puisque dans ce cas, seule une marque peut être visible, ou pas.

C'est pourquoi une machine dans un bureau dès 1884, pourra être utilisée avec tous les tads en usage compatible avec la fixation, sans pour autant que sa présence soit détectée.

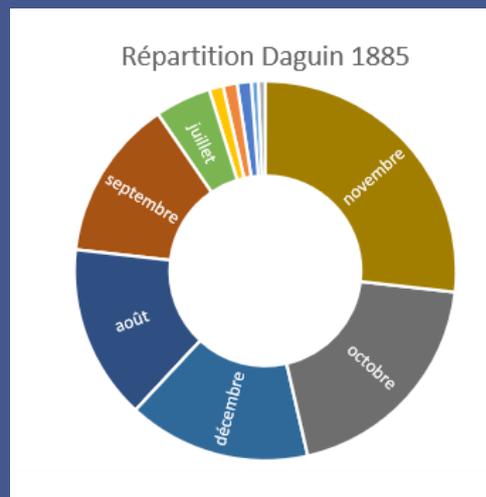
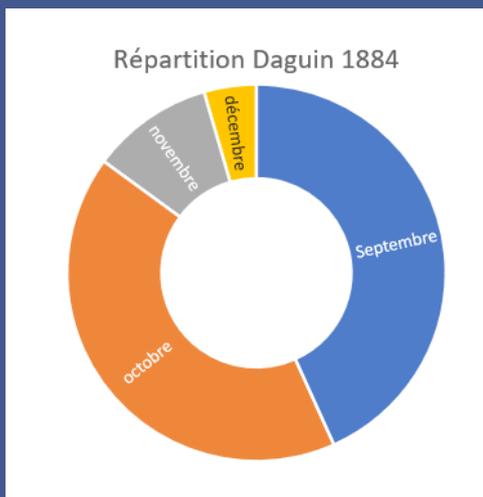
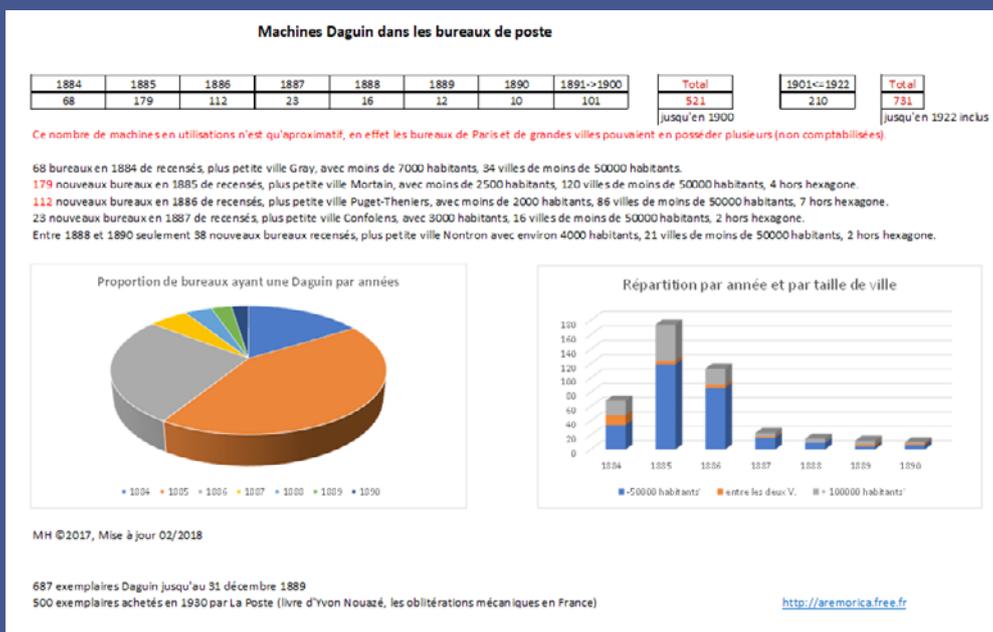
Récapitulatif premières années

J'ai établi une liste qui recense les trois premières années de mises en service de la machine Daguin.

Ces 359 bureaux ne totalisent pas, par leur nombre, les machines mises en services dès la première période, mais si on considère que les bureaux des grandes villes ont utilisé plusieurs machines simultanément, le nombre de 500 machines n'est pas loin d'être atteint.

Ces listes ne demandent qu'à être améliorées, merci à tous pour vos contributions.

On remarquera que 68 bureaux sont recensés pour avoir utilisé la machine Daguin en 1884, il est aisé d'en conclure qu'une centaine de machines seront distribuées en cette fin d'année, puis une nouvelle fabrication sera distribuée à partir de juillet/août 1885, en effet, un peu moins d'une dizaine de nouvelles machines seront vues au premier semestre 1885, et c'est à partir du mois de juillet avec quelques machines à Paris, mais surtout août pour la province, que de nouvelles Daguin apparaissent.



Toutes les machines ont potentiellement été utilisées en solo, même celles achetées avec une flamme, notamment lorsque la période de guerre interdira leur utilisation (voir La Daguin, partie 3, <http://aremorica.free.fr/divers/daguin/index3.php>).

On en vient donc aux flammes, de propagandes ou simplement ondulées.

Ce travail ne pouvait être complet que s'il comprenait ces flammes utilisées par la machine Daguin.

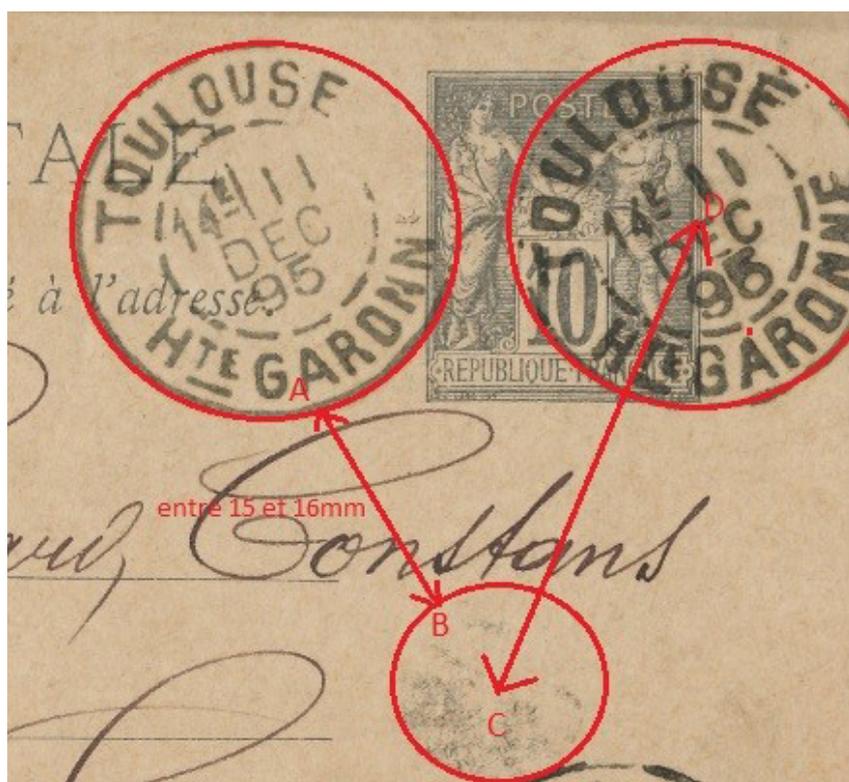
Que la machine ait été utilisée avec un seul timbre, deux timbres, ou encore avec un timbre et un carré de propagande, c'est toujours la même machine !

Le recensement des flammes de propagande semble assez complet, ces carrés sont facilement identifiables, contrairement à une trace pas toujours évidente signalant la marque du piston d'une Daguin.

La mesure de l'extrémité supérieure de la trace de piston à l'extrémité inférieure du timbre à date est d'environ 16 mm (B) à (A) parfois un peu plus.



Ci-dessus, une carte postale (entier) oblitérée avec deux timbres à date type R84b, déposés simultanément par une machine Daguin, laissant une trace de piston sous les timbres.



Ci-dessus, une carte postale (entier) oblitérée avec deux timbres à date type R84b, déposés simultanément par une machine Daguin, laissant une trace de piston sous les timbres.



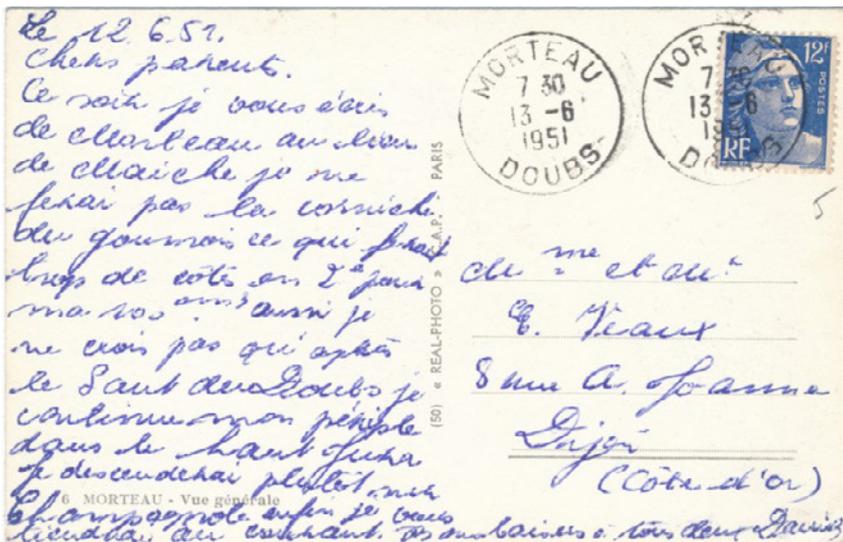
Ci-dessus, une carte postale affranchie par un timbre type Semeuse, oblitéré par la machine Daguin, utilisée en solo, c'est à dire avec un seul timbre à date.

Du centre de l’empreinte du piston au centre du timbre à date, la distance doit être d’environ 35mm à quelquefois un peu moins, voir ci-contre.

Il est assez rare d’avoir l’empreinte complète du piston, c’est pourquoi la première mesure sera la plus fréquemment utilisée, (le piston fait généralement 10mm de diamètre).

Ces mesures ne peuvent être extrêmement précises, suivant l’encrage des timbres à date, les bavures, ainsi que leurs dimensions.

De plus, la valeur correspondant à la distance de centre à centre de 28mm, donnée comme critère indispensable, n’est plus considérée comme tel, des distances dépassant les 30mm ayant été découvertes.



Carte de juin 1951 avec frappe Daguin, le centre à centre des timbres à date est égale à 30,5mm. <http://aremorica.free.fr/divers/daguin/dag.php?dag=1282>

Concernant les flammes, 1180 villes les ont utilisées en métropole, auxquelles il faut ajouter 60 bureaux, soit 1240 bureaux au total.

Dans ce recensement, 64 bureaux ont utilisé une flamme muette, constituée de lignes ondulées, dont 40 rien que dans le département du Loiret et le département du Cher.

Ces chiffres sont assez fiables, car ces flammes ont été l'objet d'attentions particulières, contrairement aux marques, pas toujours évidentes, que laisseront les machines Daguin utilisées avec un seul timbre à date.

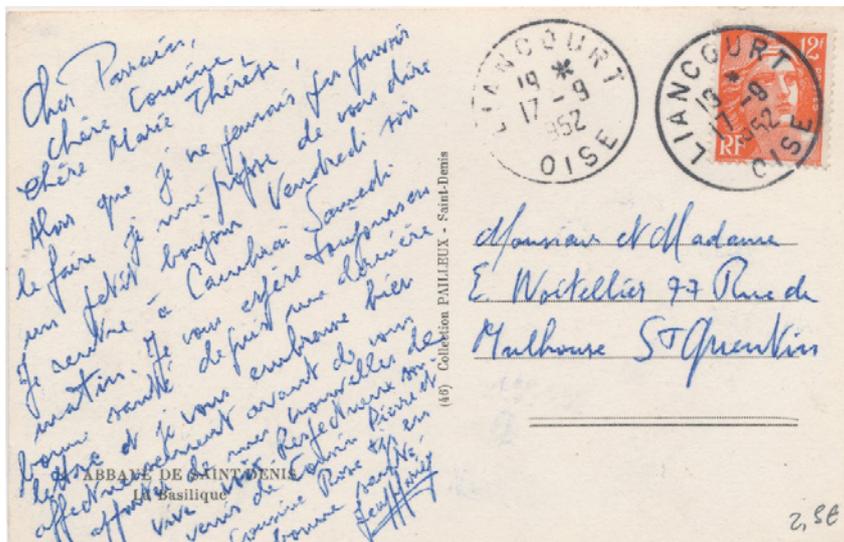
Avec ces récapitulatifs, près de 1600 villes auront bénéficié de la machine Daguin en métropole, auxquelles il faut ajouter près de 300 bureaux, Paris en compte déjà une centaine avec la Recette Principale.

Ce nombre (près de 1900 bureaux), déjà important, fournit une indication, mais ne donne pas le nombre exact de machines en utilisation.

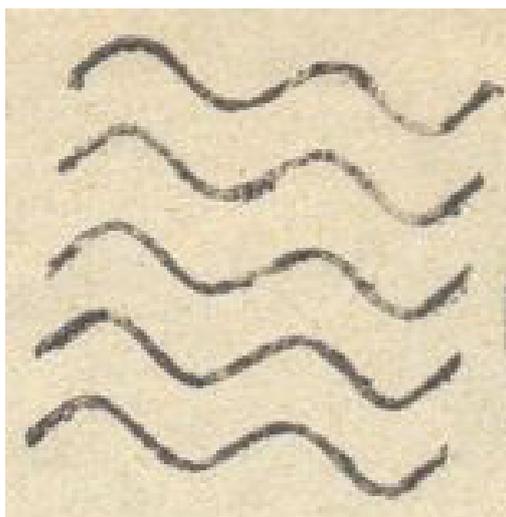
Ajoutons à cela les bureaux des départements d'Algérie, la Tunisie, le Maroc, le bureau de Chine, et quelques autres des départements d'Outre-Mer, les 2000 bureaux seront certainement atteints.

Nos bureaux hors métropole sont très nombreux à également avoir utilisé les flammes de propagande, ce qui allongerait la liste rapidement.

De plus, certains bureaux ont possédé plusieurs machines.



Liancourt est identique à Morteau en termes d'écart : 30,5mm.



Flamme muette, principalement utilisée dans les départements du Loiret et du Cher.



Représentation extraite de La Poste aux lettres de Louis Paulian, 2eme édition en 1887.

L'aile gauche du rez-de-chaussée, qui ne forme qu'une seule pièce de 15^m × 11^m60, est entièrement occupée par les services postaux de départ et d'arrivée : perpendiculairement à la place et près des boîtes Yale, dont le service est assuré dans cette salle, deux doubles casiers comportant chacun deux cents directions, sont utilisés pour l'expédition des correspondances de toute nature et des imprimés non urgents ; puis, vers l'extrémité sud, deux autres casiers de cent directions sont spécialement destinés au tri des cartes de visite. Notons encore du même côté et près des boîtes aux lettres et aux imprimés la machine Daguin au moyen de laquelle s'opère le timbrage au départ ; et entre les casiers, les tables où l'on procède à la fermeture des sacs de dépêches avant leur livraison au courrier d'entreprise chargé de les transporter à la gare. De chaque côté de la porte d'entrée des courriers, des vestiaires ont été installés, à droite pour les employés et à gauche pour les facteurs.

La partie centrale de cette immense salle est occupée par le service des recouvrements, la table des facteurs suburbains et une seconde machine Daguin pour le timbrage à l'arrivée.

On peut voir toute une batterie de machines Daguin sur cette image, une vingtaine au moins sont identifiables.

Ou encore, en lisant cet extrait du bulletin de la Société d'émulation des Côtes-d'Armor en 1911

Il signale l'existence de deux machines à l'Hôtel des Postes de St Brieuc en 1911.

Si Saint Brieuc possède deux machines, alors que c'est un bureau de 3ème classe, que penser des bureaux de Marseille, Lyon ou Toulouse ?

A ce sujet, en vérifiant les distances de centre à centre des empreintes de quelques bureaux, il est facile d'en déduire que plusieurs machines sont en service, exemple Toulouse :

La première image présente une mesure de 28.5mm et la deuxième de 28mm.



D'autres bureaux ont pu céder leur machine, ce qui est sans doute le cas de St-Die, dont une machine Krag remplacera la Daguin utilisée jusqu'en 1929, la Daguin sera en service au bureau-gare de 1930 jusqu'à la guerre.



De même pour Vincennes dont M. Troquet dans « La Poste à Vincennes » indique que le bureau de Vincennes utilise la Daguin en 1924 et 1925 et cède sa machine au bureau de Vincennes-Prevoyance, suite à l'acquisition d'une machine plus performante.

Je ne compte qu'un seul bureau pour « Saint Pierre les Calais », devenu « Calais, rue des Fontinettes » en 1886, puis « rue Louis Pasteur » en 1901 et Bd Léon Gambetta en 1913.

<http://aremorica.free.fr/divers/daguin/dag.php?dag=339>



Il en est de même pour Paris, dont les nombreux changements de dénominations des bureaux, m'ont demandé une petite étude des documents existants, notamment les articles de M. Cuny et le livre de Pierre Lux. On peut également considérer que certains bureaux ont eu besoin de renouveler leur machine, abimée ou trop usagée.

Il reste encore quelques bureaux où les traces de la machine n'ont pas été vues. Citons ces 12 bureaux, pourtant dans la liste des Recettes composées en 1913, et qui par conséquent devraient avoir la machine, si on se fie à la note de 1914, dans le Bulletin Mensuel des Postes.

- Rouen Hotel de ville
- Angers-Doutre
- Toulouse place Dupuy
- Marseille boulevard national
- Rive de Gier
- Ussel sur Sarsonne
- Issoire
- Montceau les Mines
- Hazebrouck
- Avesnes-sur-Helpe
- Foix
- Chartres

Tome III. — Appendice n° 4. — Tableau A des objets de matériel postal fournis par l'Administration. — Remplacer ce tableau par le suivant :

NUMÉROS de la NOMENCLATURE.		DÉSIGNATION DES MATIÈRES OU OBJETS.	OBSERVATIONS.
Collectifs.	Détailés.		
1470	1	Machine à timbrer, à main, système Daguin, avec accessoires.	
1520	29	Timbre P. P.	
—	31	Timbre « Inconnu ».	

De même, pour les bureaux de Paris, il reste quelques bureaux où les traces n'ont pas encore été trouvées, voir sur cette page la liste complète : <http://aremorica.free.fr/divers/daguin/paris.php>

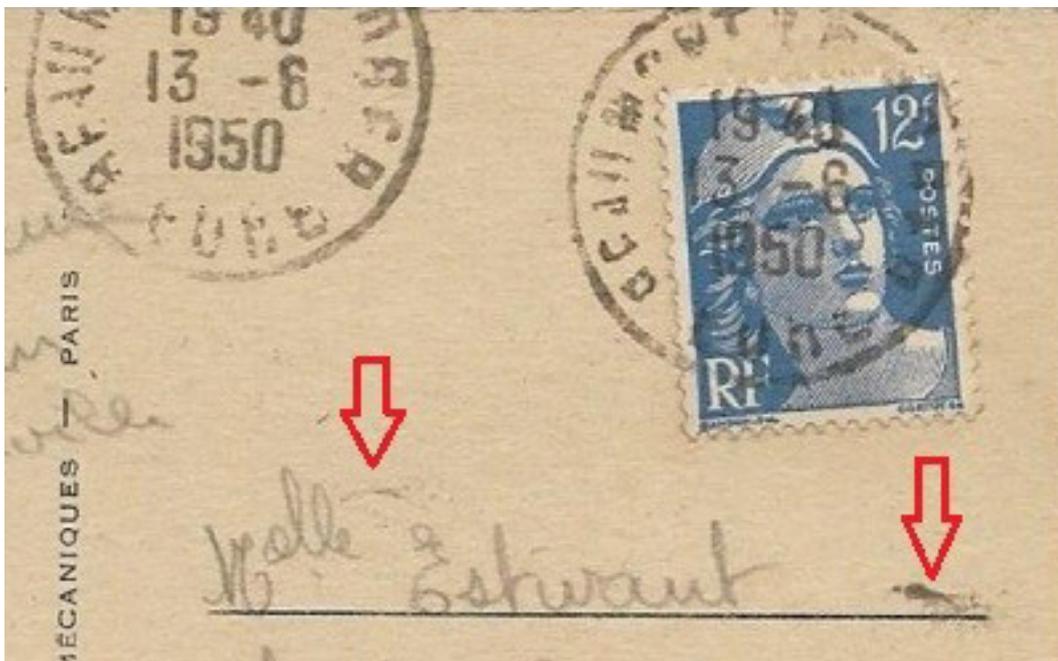
N'hésitez pas à rechercher avec l'aide de ces listes, vous avez de grandes chances de trouver quelque chose, merci de bien vouloir me faire part de vos découvertes.

Ainsi, il n'est pas possible d'avoir un chiffre exact des machines Daguin mises en service, mais on peut considérer que bien plus de 2000 machines ont été en utilisation.

D'autres machines dans les villes importantes remplaceront la Daguin, mais c'est la machine Sécap qui signera la fin de l'utilisation de la machine dans les années 1950.

Fin des années 40, et début 1950, on retrouve en effet, dans de petits bureaux les Daguin, suite à la cession de ces machines par les bureaux étant passés sous machine Sécap.

C'est probablement le cas pour Beaumont le Roger dans l'Eure, dont la trace de la machine est vue en 1950, la machine provient peut-être du bureau de Bernay, utilisant une Flier depuis 1948



Cependant quelques bureaux auront encore cette machine en service après 1960, et lors d'expositions, la machine pourra être réutilisée.



Image vue sur Delcampe, vendeur Majic.



Dans son livre, Yvon Nouazé signale la note des Postes, en 1959, indiquant qu'il restait 700 Daguin en service, dont 200 flammes et 150 non réglementaires.

Avec mon recensement, je trouve encore 163 flammes, dont 15 muettes en 1959, mais 55 de plus, utilisées jusqu'en 1958, dont 2 muettes.

Il est assez aisé d'en déduire que ce sont les flammes de propagande qui ne sont plus réglementaires, et on devine que la grande majorité des machines sont utilisées avec un seul timbre à date.

D'ailleurs l'utilisation de deux timbres à date simultanément devient une pratique moins courante, seulement due à des initiatives locales.

Ma base peut confirmer l'utilisation de la machine Daguin dans près de 1900 bureaux différents.

Ces recherches sont accessibles par ville, via le moteur de recherche sur le site internet :

<http://aremorica.free.fr/divers/marques/codednews.php>

Bibliographie :

Pierre Lux : Les recettes auxiliaires de Paris 1894 - 1972.

Différents articles dans les Feuilles Marcophiles, notamment 218 à 221 pour les bureaux de Paris.

René Geslin : 1883-1960 Un Homme...une machine, 77 ans d'oblitérations.

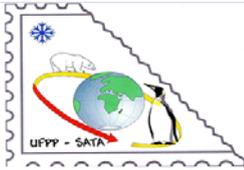
Gérard Dreyfuss : Catalogue des oblitérations mécaniques de France sauf secap à partir de 1960.

Yvon Nouazé : L'Oblitération mécanique en France.

Claude Troquet : La Poste à Vincennes.

Charles Bridoux, article dans les Feuilles Marcophiles N°272.

Maurice Perry, article dans les Documents Philatéliques N°160, ainsi que dans Le Collectionneur Philatéliste et Marcophile.



Vous partagez notre passion, celle de la philatélie polaire, c'est-à-dire l'histoire et l'actualité des régions polaires ?

Rejoignez notre association : l'UFPF-SATA, la plus ancienne association de philatélie polaire en France !

Découvrez les avantages proposés par notre association sur www.ufpp-sata.com.fr



Contact : ufpp.sata@laposte.net



AMOUREUX DES TIMBRES DE NOUVELLE-CALÉDONIE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE ET DE WALLIS ET FUTUNA

Rejoignez le club philatélique Le Cagou (70 ans d'existence), le club de référence sur la philatélie et l'histoire postale du Pacifique francophone. Adhésion 39 €

1 REVUE PAR TRIMESTRE + 2 HORS-SÉRIE

Club Le Cagou
BP 1902
98846 NOUMÉA
Nouvelle-Calédonie



www.cagouphila.nc



Fédération Française des Associations Philatéliques
Groupement des Associations Philatéliques Spécialisées

Association Française de Philatélie Thématique

SES OBJECTIFS

Les objectifs de l'ASSOCIATION FRANÇAISE de PHILATÉLIE THÉMATIQUE sont de deux ordres principaux : **enseigner et documenter** les adhérents ainsi que faciliter leurs échanges et acquisitions.

Pour renseigner et documenter :

☛ L'A.F.P.T. édite et diffuse un bulletin trimestriel :
« La PHILATÉLIE THÉMATIQUE »

SES SERVICES

- ☛ NOUVEAUTÉS,
- ☛ CONSEILS AUX EXPOSANTS,
- ☛ ANNUAIRE des THÉMATISTES
- ☛ BIBLIOTHÈQUE



ADRESSES UTILES

Président : Jean-François DURANCEAU 2 rue de Berry 86170 AVANTON
courriel : jean-francois.duranceau@orange.fr

Secrétaire : Anne-Marie SCHNEIDER 26 rue Diderot 94300 VINCENNES
courriel : amschneider.afpt@wanadoo.fr

Site de l'AFPT : <http://themaftp.online.fr/>



La carte-maximum réunit
un timbre
une carte postale
une oblitération
présentant entre eux le maximum de
concordance de sujet, de lieu et de temps.

Notre association met à votre disposition

- un Service Nouveautés France
- un Service Nouveautés Monde
- un Service de Circulations
- une revue trimestrielle
- un répertoire annuel des Cartes-Maximum
- un numéro Hors-série chaque année
- un site internet
- Section Jeunesse

www.maximaphiles-francais.org



Les timbres de Taxe sur les vélocipèdes

Daniel Spano, président de la Société Française de Philatélie Fiscale

Préambule

Extrait de la loi du 28 avril 1893 portant fixation du budget général des recettes et des dépenses de l'exercice 1893.

Article 10

A partir du 1er juin 1893, il sera perçu une taxe annuelle de dix francs (10 fr.) par chaque vélocipède ou appareil analogue. Sont affranchis de cette taxe :

1° Les vélocipèdes possédés par les marchands et exclusivement destinés à la vente.

2° Ceux qui sont possédés en conformité de règlements militaires ou administratifs.

La taxe est due pour les vélocipèdes possédés par les loueurs et destinés à la location.

Article 11

Les possesseurs de vélocipèdes imposables sont passibles de la taxe pour l'année entière, à raison

des faits existants au 1er janvier. Les personnes qui, dans le courant de l'année, deviennent possesseurs de vélocipèdes imposables doivent la taxe à partir du 1er mois dans lequel le fait s'est produit et sans qu'il y ait lieu de tenir compte des taxes imposées au nom des précédents possesseurs.

Sont également imposables, au moyen de rôles supplémentaires, les possesseurs de vélocipèdes omis dans les rôles primitifs.

Article 12

La taxe est due dans la commune où les vélocipèdes imposables séjournent le plus habituellement. Les contribuables sont tenus de faire la déclaration des vélocipèdes à raison desquels ils sont imposables. Cette déclaration est faite à la mairie de la

commune où la taxe est due en vertu du paragraphe précédent.

Les déclarations sont valables pour toute la durée des faits qui y ont donné lieu. Elles doivent être modifiées au cas de changement, soit dans les bases de la taxe, soit dans le lieu de son imposition.

Les déclarations sont faites ou modifiées, s'il y a lieu, le 31 janvier au plus tard de chaque année. Dans le cas prévu à l'Article 11, paragraphe 2, elles doivent être effectuées dans les trente jours de la date des faits qui motivent l'imposition.

Article 13

Les taxes sont doublées pour les éléments imposables qui n'ont pas été déclarés ou qui ont fait l'objet de déclarations tardives.

Article 14

Les dispositions de l'Article 11,

paragraphe 4 et 5 , de la loi du 2 juillet 1862, touchant la formation des états-matrices de la contribution sur les voitures et les chevaux, sont applicables à la présente taxe.

Article 15

Il est attribué aux communes un quart du produit de la taxe, déduction faite des cotes et portions de cotes allouées en dégrèvement.

Article 16

Il est ajouté à la taxe cinq centimes de franc pour fonds de non-valeurs et trois centimes par franc pour frais de perception.

Il est délivré des avertissements à raison de cinq centimes par article. Les rôles sont établis et recouverts, et les réclamations sont présentées, instruites et jugées comme en matière de contributions directes.

Article 17

Lorsque les vélocipèdes sont possédés par des personnes majeures ou mineures ne jouissant pas de leurs droits, au sens de la loi du 21 avril 1832, les père, mère, tuteur, ou curateur de ces personnes leur sont substitués pour les obligations et les charges résultant des articles qui précèdent. La taxe est imposée en leur nom et recouvrée sur eux.

Article 18

Les taxes applicables à l'année 1893 pour les vélocipèdes possédés à la date du 1er juin de ladite année seront réglées à rai-

son de sept douzièmes de la taxe annuelle telle qu'elle résulte des Articles 10 et 13 ci-dessus. Pour la même année, les déclarations relatives aux vélocipèdes possédés depuis une époque antérieure au 1er juin 1893 seront reçues dans les deux mois qui suivront la promulgation de la présente loi.

Observations de J. Duvergier, un juriste de l'époque.

"Le rapporteur général a tenu à dire à la Chambre que la ressource à provenir de cette taxe était de 1 million. Au Sénat, M. Guyot a critiqué le principe de la taxe. Il est maladroit, a exposé l'honorable sénateur, dans une année d'élections*, de mettre en mouvement toute l'armée des contributions directes pour percevoir un impôt qui est évalué à 1 million et sur lequel on ne touchera peut-être pas 500 000 F. Il y a lieu de craindre qu'on n'arrive au même résultat que pour les affiches peintes.

Différents amendements tendant à la fixation de la taxe à 5 F. ont été proposés. Le Sénat, dans sa seconde séance du 28 mars a adopté ce chiffre.

La commission de la Chambre a rétabli le taux de 10 F. et la Chambre l'a voté le 30 mars. Le Sénat l'a sanctionné dans sa séance du 26 avril après avoir entendu les critiques de M. Emile Labiche."

* élections législatives en août.



La Taxe sur les Vélocipèdes

Les progrès techniques rapides autour de cette vieille invention, la transmission par chaîne en 1880, puis l'arrivée des pneumatiques en 1890 rendent ce mode de déplacement plus confortable, économique, et bientôt indispensable. A l'exception des sportifs, qui y voient un moyen de se dépasser, c'est pour la plupart des Français, hommes et femmes, la découverte d'une nouvelle liberté. Le mot liberté a dû mettre en appétit le fisc qui ne va pas manquer d'y voir une source de recettes comme nous allons le constater, à travers de multiples déclinaisons.

par Daniel Spano président de la **SFPF**

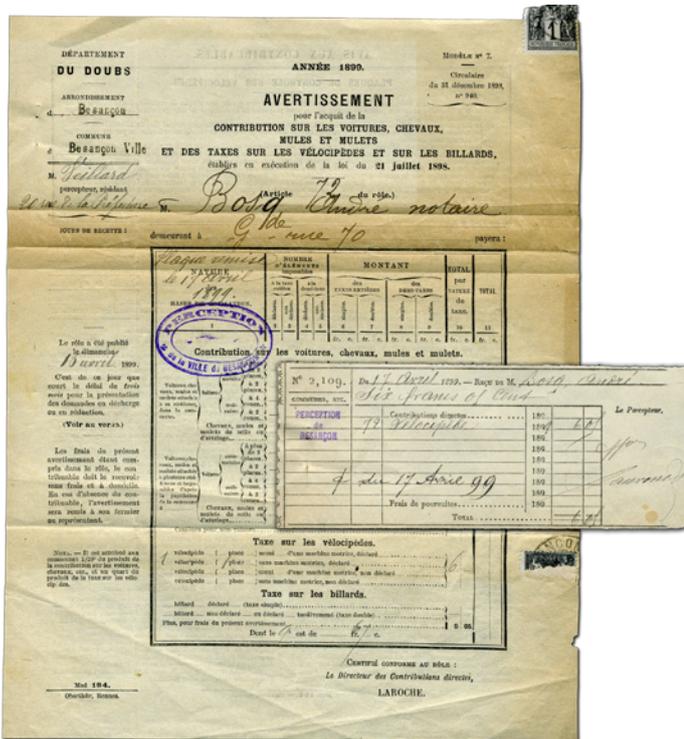


fig. 1

Une taxe de 10 francs sur les vélocipèdes fut instaurée par la loi du 28 avril 1893.

Elle est due par toute personne propriétaire d'un engin et son recouvrement est confié aux communes qui en exigèrent le paiement par le biais des rôles d'imposition (fig.1). A Paris il fallait déclarer son vélocipède pour être autorisé à circuler dans les rues (prescriptions de l'ordonnance du 9 novembre 1874).

Dans un premier temps, les redevables recevaient quittance pour justifier du paiement de la taxe. Ci-après une simple déclaration de circulation dans Paris, datée du 18 mai 1892 (fig.2), puis une déclaration dans la commune du Vésinet le 11 juin 1893 où le propriétaire s'est acquitté de la taxe conformément à l'article 18 de la loi (fig.3).



fig. 2



fig. 3

Une baisse de la taxe.

La loi du 13 avril 1898 va diminuer la taxe à 6 F. pour une bicyclette à 1 place et 12 F. pour deux places (tandem).

Une plaque de contrôle obligatoire.

Pour faciliter le contrôle des machines par la maréchaussée, un décret rend obligatoire, à partir du premier mai 1899, le port d'une plaque fiscale fixée sur le tube de direction du vélo (fig.4). Sa validité est d'un an, et elle est remise au déclarant par la mairie. Les machines à deux places portent deux plaques, etc.

Des plaques spéciales pour les machines utilisées par l'armée ou les administration sont créés par la même occasion.

Ces plaques en métal embouti, sont fabriquées par l'industrie privée pour le compte de l'Administration des Monnaies et Médailles.

Une matrice d'emboutissage pour la plaque de 1899 a survécu au temps. Elle est gravée du nom de Villemain (fig.5).

Si on tient compte de l'estimation de 100 000 vélocipèdes en 1893, on peut penser que la fourniture des plaques a pesé lourdement sur les finances de l'administration.

C'est pourquoi la Loi du 24 février 1900 va modifier le règlement d'utilisation des plaques. Tout d'abord, leur durée de validité, donc de renouvellement, passe à 4 ans. Ensuite, chaque titulaire doit impérativement faire graver ses nom, prénom et adresse sur ladite plaque (pour éviter les vols ?) avant de la fixer



fig. 4



fig. 5



au cadre à l'aide d'un collier (fig.6).

En 1900 à partir du 1er mai un nouveau modèle de plaque voit le jour, valable 4 ans jusqu'en 1903 compris (fig.7) et un avis aux contribuables sur les plaques de contrôle sur les vélocipèdes est et affiché dans les panneaux administratifs des communes (fig.8). Il faut comprendre ici qu'il n'y aura pas de plaque millésimée pour les années 1901, 1902 et 1903.

En 1904 un nouveau modèle voit le jour, différent du précédent et qui lui aussi sera valable 3 ans jusqu'en 1906 compris (fig.9). Il y a toujours l'espace libre au milieu pour y graver le nom, le prénom et l'adresse du propriétaire de l'engin, cela jusqu'à celle de 1907.

Suite aux protestations des usagers, la taxe a été abaissée à 3 francs au 1er janvier 1907.

À partir de ce moment, l'émission des plaques devient annuelle, et la période de validité fixée du 1er janvier au 31 décembre. Ainsi, entre 1907 et 1920, il y aura chaque année une nouvelle plaque d'un modèle différent (fig. 10 à 12). Ces plaques étaient faites soit en nickel, en laiton, en aluminium ou en fer blanc.

Par la suite, un modèle unique sera répété chaque année entre 1921 et 1929 (fig. 13 à 16).

En 1921, la taxe augmente au tarif de 5 F (loi du 31-12-1921), puis à 6 F (loi du 22 mars 1924), et à 18 francs en 1926 (décret du 23 août).

Un nouveau modèle est émis tous les



fig. 6



fig. 7

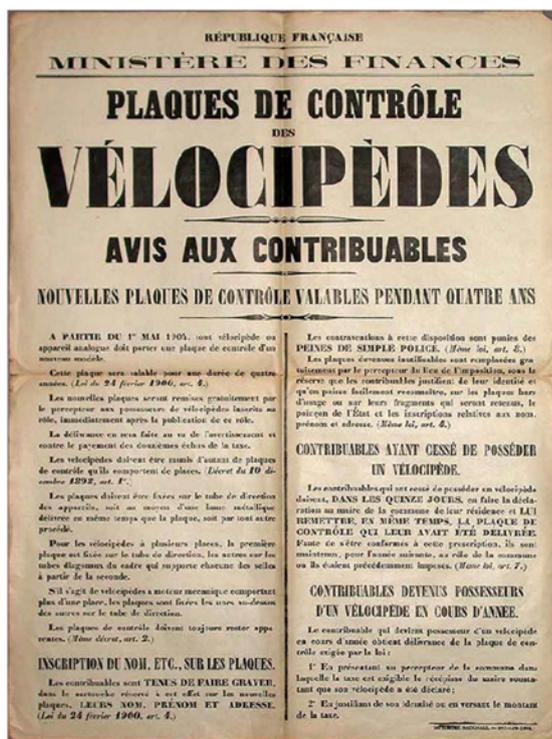


fig. 8



fig. 9



fig. 10



fig. 11



fig. 12



fig. 13



fig. 14



fig. 15



fig. 16



2 ans à partir de 1930, en laiton les années impaires et en métal blanc les années paires (fig. 17 à 18).

La fabrication de la plaque fiscale de l'année 1941 d'abord en laiton (peu courante) fut stoppée par les autorités au nom de l'économie en temps de guerre car certains métaux étaient réquisitionnés. La fabrication fut donc poursuivie en métal blanc. Au mois d'août 1941, les autorités d'occupation allemandes ayant interdit l'emploi du métal pour la fabrication des plaques fiscales pour les bicyclettes, l'administration des contributions indirectes a dû recourir à un nouveau système de perception de l'impôt.

La fin des plaques en métal

Pour l'année 1942, la plaque en métal fut irrémédiablement remplacée par un formulaire dénommé "laissez-passer" imprimé sur carton chamois, portant l'image de la plaque qui n'existe pas. Le tarif passe désormais à 25 francs. C'est la première et seule fois où le montant de la taxe est visible (fig. 19). Ce bout de carton n'était en aucun cas destiné à être fixé sur le cadre du vélo, mais plutôt conservé avec les papiers d'identité. Un éditeur-publicitaire de Béziers eut l'initiative opportune d'imprimer un modèle de porte-carte d'identité muni d'un emplacement pour ce récépissé (fig. 20).

Dans les communes où le for-

mulaire ne fut pas disponible à temps, les autorités locales ont pu utiliser le formulaire de laissez-passer pour les automobiles. Ci-après un "Permis de circulation" portant la mention "En l'absence de l'imprimé CP 27 et en tenant lieu - Brives le 07 juillet 1942" (fig. 21).

Il existe un document analogue "Permis de circulation N°..." sur lequel a été apposé un tampon avec les mentions "VELOCIPÈDES / Année 1942 / Délivré aux lieu et place / de laissez-passer 27 ter" (fig. 22). Ces documents sont très rares.

Selon un arrêté du 9 novembre 1940, les propriétaires de vélocipèdes devaient être porteurs d'un "récépissé de déclaration" de possession d'un vélo. Un formulaire de l'espèce doit exister pour toute la zone libre, sans indication du département. Mais pour la zone occupée il en fut autrement (fig. 23). Certains départements ont imprimé leur propre "récépissé de déclaration", avec des dates d'arrêté différentes, comme l'Aisne le 3 décembre 1940 (fig. 24), la Seine et Marne le 6 décembre 1940 (fig. 25), le Loiret le 20 décembre 1940 (fig. 26), ou la Seine et Oise (fig. 27). Il en existe aussi des duplicata (fig. 28). Des communes ont pris l'initiative de faire leurs propres récépissés pour être en règle avec les autorités allemandes comme à Fresnay / Sarthe (fig. 29) ou à Fleury-les-Aubrais (fig. 30).



fig. 17



fig. 18



fig. 19

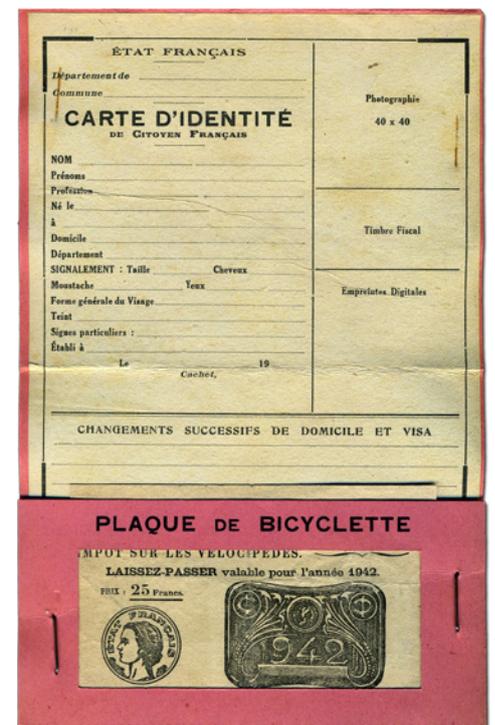


fig. 20

DEPARTEMENT d'INDRE-ET-LOIRE CONTRIBUTIONS INDIRECTES. DIRECTION

PERMIS DE CIRCULATION N°

SIGNALLEMENT DU VÉHICULE. Laissez passer l'automobile dont le signallement est donné ci-contre, genre d'une force de C.V. qui a fait l'objet de d'un récépissé de déclaration de la préfecture de appartenant à M. Profession à demeurant à

Il devra être remplacé en cas de changement de domicile ou de modification survenue dans les éléments servant à l'assiette de l'impôt. Il sera considéré comme nul si les taxes afférentes à chaque période de mise en circulation ne sont pas acquittées. Somme perçue au comptant: Délivré à

INDICATIONS RELATIVES AU PAYEMENT DES DROITS.

Tarif appliqué: Droits franchise: Taxe de quinzaine: Frais d'envoi de la vignette en cas de paiement par poste: Broye à tr. 50 par timbre. TOTAL

fig. 21

DEPARTEMENT d'INDRE-ET-LOIRE CONTRIBUTIONS INDIRECTES. DIRECTION

PERMIS DE CIRCULATION N°

SIGNALLEMENT DU VÉHICULE. Laissez passer l'automobile dont le signallement est donné ci-contre, genre de C.V. qui a fait l'objet de d'un récépissé de déclaration de la préfecture de appartenant à M. Profession à demeurant à

Il devra être remplacé en cas de changement de domicile ou de modification survenue dans les éléments servant à l'assiette de l'impôt. Il sera considéré comme nul si les taxes afférentes à chaque période de mise en circulation ne sont pas acquittées. Somme perçue au comptant: Délivré à

INDICATIONS RELATIVES AU PAYEMENT DES DROITS.

Tarif appliqué: Droits franchise: Taxe de quinzaine: Frais d'envoi de la vignette en cas de paiement par poste: Broye à tr. 50 par timbre. TOTAL

fig. 22

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Le Préfet de Police
Vu l'Arrêté du 9 novembre 1940.

Certifie avoir reçu une déclaration par laquelle:
M. *Blanchet*
domicilié à *Paris 60 rue Cortambert*
déclare être propriétaire du cycle défini comme il suit:

Genre: *Bic*
Marque: *Benot*
Indication du type: *route*
N° de série du type: *12345*

Ladite déclaration a été enregistrée à la Préfecture sous le N° *7856 R J 1*

A Paris, le *13 JANV 1941*

Le Préfet de Police,
Le Directeur de la Direction Administrative de la Circulation et des Transports

fig. 23

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Le Préfet du Département de l'Aisne,
Vu l'arrêté du 3 Décembre 1940.

Certifie avoir reçu une déclaration par laquelle:
M. *Comte Marguerite*
domicilié à *Croy*
déclare être propriétaire d'un cycle défini comme suit:

Genre: *bicyclette*
Marque: *Valon*
Indication du type: *route*
N° de série du type: *52*

Ladite déclaration a été enregistrée à la Préfecture sous le N° *2961 AMI*

A Laon, le *21 AVR 1941*

Le Préfet,
Pour le Préfet:
Le Chef de Division délégué.

fig. 24

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Le PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE,
Vu l'ARRÊTÉ DU 6 décembre 1940.

Certifie avoir reçu une déclaration par laquelle:
M. *Prasant Maxim*
domicilié à *Orzoux Le Valois*
déclare être propriétaire du cycle défini comme il suit:

Genre: *homme*
Marque: *bicyclette*
Indication du type: *route*
N° de série du type: *717511*

Ladite déclaration a été enregistrée à la Préfecture sous le n° *210 OV-1*

A Melun, le *20 MARS 1941*

P. le Préfet et par délégation:
Le Chef de Division.

fig. 25

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Le Préfet du Loiret,
Vu l'arrêté du 20 Décembre 1940,

certifie avoir reçu une déclaration par laquelle:
M. *Chaumont Georges*
domicilié à *Montargis 14 R. F. Gaudin*
déclare être propriétaire du cycle défini comme il suit:

Genre: *bicyclette*
Marque: *Panhard Star*
Indication du type: *route*
N° de série du type: *12345*

Ladite déclaration a été enregistrée à la Préfecture sous le n° *1114 J P 1*

A Orléans, le *16 JANVIER 1941*

P. le Préfet du Loiret:
Le Conseiller de Préfecture.

fig. 26

ETAT FRANÇAIS
PREFECTURE DE SEINE-ET-OISE

IMPÔT SUR LES VÉLOCIPEDES 1943

Oise certifie avoir reçu une déclaration par laquelle M (1) *CARLIER Germaine* demeurant à *VERSAILLES* rue d'Anjou n° 63 déclare être propriétaire d'un cycle défini comme indiqué au verso.

La dite déclaration a été enregistrée à la Préfecture sous le numéro: *887 YA*

IMPÔT SUR LES VÉLOCIPEDES 1944

Paris, le *28 JANV 1941*

Pour le Préfet,
Le Secrétaire général pour la Police:

fig. 27

RECEPIS

LE PRÉFET DE LOIRET
Vu l'Arrêté du 9 novembre 1940.

Certifie avoir reçu une déclaration par laquelle:
M. *Bonn Elie*
domicilié à *Paris 63 quai de la Seine 140*
déclare être propriétaire du cycle défini comme il suit:

Genre: *Bic*
Marque: *Alcyon*
Indication du type: *route*
N° de série du type: *A 16016*

Ladite déclaration a été enregistrée à la Préfecture sous le N° *7156 R N 7*

A Paris, le *25 juillet 1941*

Le Préfet de Police.

fig. 28

Le Maire de FRESNAY S/ SARTHE
donne récépissé à M. *Louvet Gabriel*
demeurant à *Fresnay-sur-Sarthe*

de sa déclaration afférente au recensement des bicyclettes et tandems prescrit par note du 16 Décembre 1942 par la Feldkommandantur du Mans et applicable:

La bicyclette est destinée *route*

A FRESNAY S/ SARTHE, le *15 JANV 1941*

LE MAIRE,

fig. 29

COMMUNE DE FLEURY-LES-AUBRAIS

Récépissé de déclaration de bicyclette

Nom et Prénoms: *Marthe Marguerite*
Profession: *étudiante*
Adresse: *333 Toub. Bannier*
Marque: *ballot*
Etat: *2 - passable*

Le Maire.

fig. 30



fig. 31



fig. 35

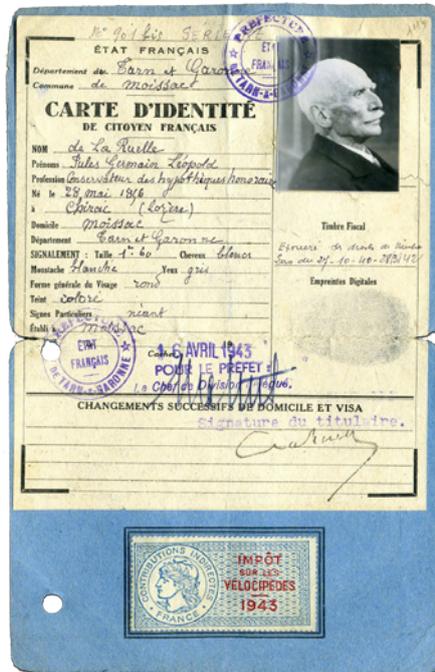


fig. 32



fig. 33



fig. 34

Emission de timbres mobiles

L'autorité allemande fit pression auprès de l'Atelier du Timbre pour qu'il fabrique des timbres dont l'usage serait prescrit à partir du 1er janvier 1943.

Ces timbres de grand format portent l'effigie de la République encadrée par les mots « Contributions Indirectes - France ». Dans la partie droite, sont imprimés en surcharge les mots " Impôt sur les vélocipèdes", suivis de l'année d'utilisation. La couleur des vignettes est différente chaque année (fig. 31).

Différents supports ont servi à l'apposition de ces timbres - Carte d'un éditeur-publicitaire de Béziers (fig. 32) - Carte d'identité de 1944 portant une curieuse vignette de recensement de 5/44 (fig. 33) - Protège timbre plaque vélo (fig. 34) .

En 1943 une commune délivra un récépissé de 1942 surchargé en rouge 1943 au tampon (on connaît un 2ème document dont la surcharge est en bleue) par manque de timbres (fig. 35).

Des récépissés sur carton

A partir de 1949, le timbre mobile sera remplacé par un récépissé cartonné nominatif portant, en haut "Ministère des finances" et dans un cercle une effigie au type Marianne tournée à gauche et autour une inscription "VELOCIPEDES + Année" et la signature

du graveur Daussy, jusqu'en 1954. Le verso porte un avis important dont le texte sera modifié au fil du temps (3 versions) (fig. 36 à 37). Ces laissez-passer sont de couleur différente chaque année. On peut se les procurer principalement dans les bureaux de tabacs agréés D. A. (Distributeurs Auxiliaires) et dans les bureaux de l'administration fiscale des contributions indirectes. Ces formulaires furent imprimés en carnets de 50 exemplaires (fig. 38) avec souche (fig. 39).

L'ordonnance du 30 décembre 1958 supprima définitivement l'impôt sur les vélocipèdes.

Les contraventions

Les amendes pour défaut de plaque de contrôle de vélocipède furent instaurées par l'article 51 du décret du 19 juillet 1934. Ainsi furent créées des quittances spéciales des Contributions Indirectes N° 8 (fig. 40) au tarif de 30 francs du 19 juillet 1940, N° 2 (fig. 41) au tarif de 81,50 F manuscrit du 14 juin 1944, N° 3 (fig. 42) au tarif de 230 F manuscrit du 12 avril 1952 et N° 1 (fig. 43) au tarif de 260 F manuscrit du 15 juin 1958. Il exista aussi des fraudeurs qui transformèrent leur plaque pour l'année concernée (fig. 44).



fig. 36

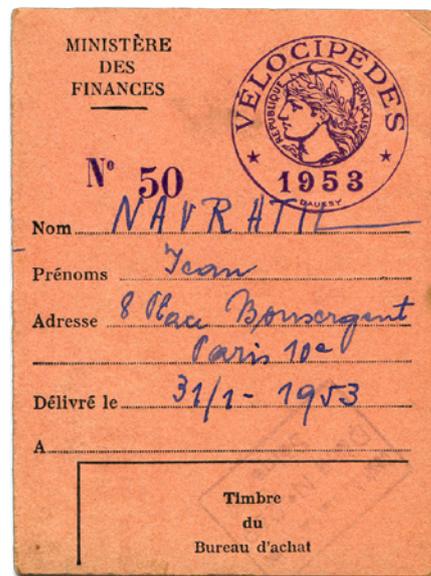


fig. 37

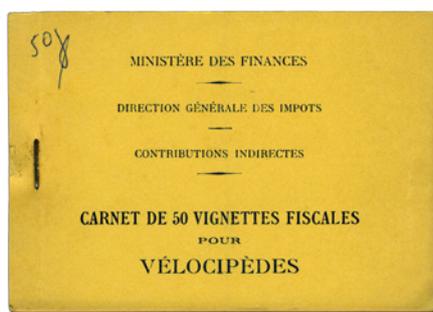


fig. 38



fig. 39

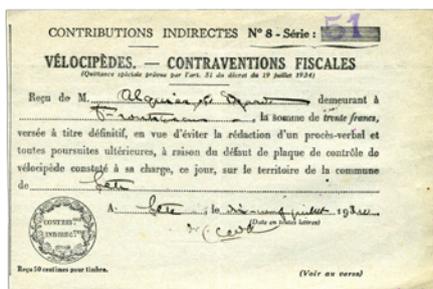


fig. 40



fig. 41



fig. 42



fig. 43



fig. 44



Utilisation en SARRE

Le décret sur la circulation de la population allemande en Sarre du 20 juillet 1945 prévoit : la circulation à bicyclette ou à engin à moteur nécessite une permission particulière pour l'utilisation de ce moyen de transport. Pour utiliser un vélo ou même en posséder un, il fallait donc payer une taxe, sauf si son état empêchait son utilisation (Journal Officiel du Conseil régional de la Sarre n° 2/45 du 25/07/1945).

En octobre 1945, cette taxe fut nommée Impôt pour Vélocipède (Fahrradsteuer). Elle coûtait 12 Reichsmark par an, payable d'avance. La licence de vélo était toujours au nom du propriétaire. Une vente ou un changement de propriétaire du vélo devaient être signalés (Journal Officiel n° 14/45 du 30/11/1945). Les violations des règles sur le permis de bicyclette étaient punissables par la loi pénale. En cas d'infraction à ce règlement il fallait payer une amende de 25 jusqu'à 100 RM. En cas de récidive la bicyclette pouvait être confisquée sans considération de son propriétaire. Le paiement était acquitté sur une "carte de bicyclette" (Fahrradschein). Toute personne qui voulait utiliser un vélo, devait être en possession de ce document

(fig. 45). Les timbres sont ceux employés sur le territoire métropolitain, avec une surcharge pour leur emploi en Sarre (fig. 46). Des récépissés français furent utilisés en Sarre (fig. 47) puis les autorités de la Sarre firent leur propre formulaire nominatif (fig. 48) Cet impôt a été en vigueur jusqu'en 1958.

Taxe pour circuler sur les chemins de halage

La circulation sur les chemins de halage a été régie par l'article 62 du décret du 6 février 1932.

Les chemins de halage sont formés de pistes ou voies situées le long de la berge d'une rivière ou d'un canal navigable. Le halage est un très ancien mode de traction des bateaux fluviaux qui constituait à tirer le chaland depuis la berge au moyen d'une longue corde. Le halage pouvait être humain, animal ou mécanique. Longtemps, la traction des chalands a été le seul moyen de remonter les rivières.

Ils ont été conçus pour les besoins de la navigation fluviale d'où l'obligation d'avoir un " permis de circulation à bicyclette sur les chemins de halage" (fig. 49). Ce permis était soumis aux droits de dimension de petit papier à 4 francs (décret du 17 mars 1933).



fig. 45



fig. 46

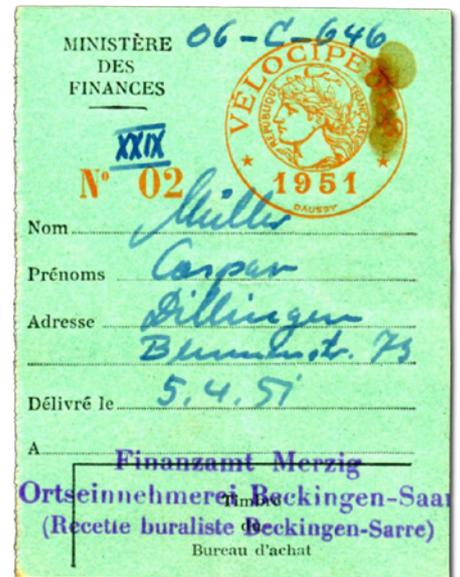


fig. 47



fig. 48

Utilisation dans les colonies françaises

La taxe sur les vélocipèdes s'appliquait également dans les ex-colonies françaises. Elles étaient parfois matérialisées sous forme de plaques. En voici quelques exemples : avec le nom du pays - Dahomey 1932 (fig. 50), Soudan 1954 (fig. 51), Togo 1931 et 1932 (fig. 52 et 53) ou le nom de la commune d'un pays - Casablanca 1932 (fig. 55), Haïphong 1935 (fig. 55), Hanoï 1932 (fig. 56) ou sous forme de récépissé cartonné - Soudan 1953 (fig. 57 et 58).

Voilà dressé un aperçu le plus complet possible selon nos connaissances et découvertes actuelles, de la taxe sur les vélocipèdes, en espérant que d'autres documents viendront illustrer ce mode de locomotion et son rapport avec le fisc.



fig. 49



fig. 50



fig. 51



fig. 52



fig. 53



fig. 54



fig. 57



fig. 55



fig. 58



fig. 56



Rencontre avec Martine Divay

Martine Divay est la secrétaire générale de la FFAP. Cette sympathique philatéliste qui vient de célébrer ses 68 ans a commencé sa carrière comme bibliothécaire à la ville de Senlis avant de rejoindre leur département communication dont elle fut la responsable.



“
La philatélie c'est avant tout la passion du timbre.
”

Comment êtes-vous tombée dans la philatélie ?

J'avais 8 ans quand la dame âgée qui louait une maison à mes parents pour les vacances m'a offert deux timbres d'Allemagne provenant d'un album de son mari décédé. J'ai commencé à garder les timbres du courrier, du café, du chocolat... En 1973, je suis allée visiter l'exposition de la Journée du timbre à Senlis, organisée par l'association locale qui était fédérée. En rentrant, j'ai ressorti mes timbres de jeunesse. Je me suis inscrite à l'association, dans laquelle j'ai voulu rapidement m'investir, en tant que secrétaire d'abord, puis comme présidente depuis 1981.

Quels sont les axes principaux de votre collection ?

J'ai bien sûr, comme de nombreux philatélistes, commencé par collectionner les timbres de France. Mais je me suis très vite davan-

tage intéressée aux courriers, aux documents qui avaient voyagé et aux oblitérations. J'ai reconstitué l'histoire postale de Senlis.

En parallèle, avec un groupe de passionnés nous avons édité un ouvrage sur les oblitérations du département de l'Oise des origines à 1904.

Je m'intéresse aussi à la carte postale, aux timbres de pays voisins, à la thématique, j'en ai réalisé une sur les couvre-chefs d'hommes et à la classe ouverte dont j'ai une présentation en cours.

Avec qui partagez-vous votre passion (famille, amis, associations, club de philatélie) ?

La passion du timbre, je la partage avec de nombreux amis et associations philatéliques. C'est vraiment l'occasion de rencontres enrichissantes lors des manifestations, d'échanges de timbres et de documents, mais aussi d'idées. J'ai

établi au fil des années des liens amicaux avec d'autres passionnés, autour du timbre et bien au-delà.

Vous faites partie de la FFAP. Quelle fonction y avez-vous ?

J'ai intégré le bureau fédéral en 2006 en charge de la communication, et je suis devenue secrétaire générale de la FFAP depuis juin 2015.

Qu'est-ce qui vous a motivée à rejoindre la Fédération ?

Lorsqu'Yves Tardy m'a sollicitée en 2006, j'ai tout de suite accepté. J'avais pu constater la qualité de l'équipe fédérale et j'ai été ravie de pouvoir apporter ma contribution à ses activités. Lorsque Claude Désarménien en a pris la présidence, j'ai été très vite associée à tous les projets au sein d'une équipe dynamique ayant la volonté de défendre les philatélistes et de faire évoluer notre passion. De nombreuses actions ont été réalisées en direction des associations (rencontres, formations, documentation...) et aussi en matière de compétition à tous les niveaux (nouvelles classes : classe ouverte, cartes postales, érinophilie..., formation des jurés...).

Quelle est pour vous la pièce maîtresse de votre collection ?

La plus belle pièce de ma collection est pour moi la lettre de Senlis du 7 janvier 1678, avec marque manuscrite. C'est la lettre la plus ancienne connue de ce bureau qui a ouvert en 1673.

Avez-vous une anecdote concernant l'achat d'un de vos timbres ?

Il s'agit d'une anecdote sur l'achat d'un timbre courant au bureau de poste. Le timbre commémorant les 3èmes élections au parlement européen, paru en mars 1989, de 2,20F de faciale. J'en ai acheté 4 exemplaires, mis un sur un courrier parti chez un correspondant européen et plus tard, en le regardant de près, j'ai vu qu'il présentait ce que l'on appelle une « impression double ». Il me reste une paire et un détaché de

ce timbre qui affiche aujourd'hui une cote de plusieurs centaines d'euros.

Quel timbre ou pièce philatélique que vous n'avez pas encore rêveriez-vous de trouver ?

Toujours dans l'optique de l'histoire postale de ma ville, j'aimerais trouver une lettre taxée avec un des timbres émis entre 1859 et 1870.

Que conseilleriez-vous à quelqu'un qui voudrait commencer une collection aujourd'hui ?

Je lui proposerai trois choses :

- d'aller s'inscrire dans un club philatélique (fédéré de préférence), où il pourra rencontrer d'autres passionnés qui pourront le conseiller et l'aider et dont il pourra apprendre beaucoup ;
- de visiter des expositions (il va y avoir du 7 au 10 juin Paris-Philex à la Porte de Versailles) c'est une bonne manière d'appréhender la variété de la philatélie et les possibilités de présentation des collections ;
- et avant tout de se faire plaisir grâce à la philatélie, en choisissant de collectionner ce qui lui plaît, un pays, un thème, un sujet ou un type de collection en lien avec ses centres d'intérêts personnels.

La philatélie c'est avant tout la passion du timbre.



De haut en bas
Allemagne 1922, timbres de
6 et 12m.

France 1863-1870, timbre-
taxe de 15 centimes.

France 1989, timbre « 3ème
Elections du Parlement
Européen » portant une
impression double.



Le dessous des carnets

Gérard GOMEZ de l'ACCP

Les carnets ont ceci de particulier que, par leur mode de conditionnement, ils offrent de multiples raisons de trouver place dans les collections. On s'y intéresse pour les timbres qu'ils contiennent, pour les informations figurant sur les couvertures. Si l'on va plus loin, on regardera aussi du côté des indications de service.... où l'on peut aussi relever de multiples bizarreries à ne pas négliger. Voyons pourquoi.

Quand l'erreur fait la valeur.

Les marges des timbres-poste insérés dans les carnets peuvent recevoir diverses indications dénommées marques de service qui ont, comme l'expression l'indique, un usage interne au service des postes. Les plus courantes sont les dates, une numérotation chronologique pour la comptabilité, les numéros de presses, des repères qui permettent le calage dans la phase de fabrication...

Evidemment, cette partie annexe va générer son lot de variétés, d'erreurs et fantaisies en tous genres. Voici deux exemples qui sont suffisamment rares et drôles pour être signalés.

Le premier concerne la date qui figure en marge des bords de feuille. Elle correspond au jour de l'impression des timbres. C'est une indication fort utile pour les collectionneurs spécialisés, mais il se trouve parfois que l'on rencontre une erreur de date suite à une maladresse lors de la mise à jour du bloc dateur (1).



(1) Journée 71 pour un mois qui ne compte que 28 jours !

Cette variété se voit attribuer une valeur d'environ 4 fois celle du carnet normal dans le cours de l'Association des Collectionneurs de Carnets et Publicitimbres. A ne pas négliger !

Le second exemple affecte le numéro de comptabilité. Les carnets de guichet étant assemblés par liasses de 100, en théorie on ne devrait donc pas trouver de numérotation supérieure à 100... sauf si le premier chiffre du dateur est mal ajusté (2).



(2) Premier chiffre calé sur 1 donne un N° 178 au lieu de 078.

Et cette fois c'est une plus-value d'environ 800 % qui est attribuée dans le catalogue Yvert 2018 pour ce carnet au type Liberté de Delacroix gravée par Gandon. Une erreur qui vaut cher !

Au-delà du côté attractif et spectaculaire de ces variétés, nous avons bien des erreurs qui donnent de la valeur à des pièces très courantes si l'on n'y avait pas prêté attention. Alors à vos loupes.

Pour aller plus loin : site de l'A.C.C.P <http://www.accp-asso.com/>
ou prendre contact avec son Président Jacky Girard 21 rue du héron cendré 95290 - L'Isle Adam



France
Lettre rare affr. 3x N°41Bc (4c gris-noir) càd T16 "Reignier/1871" pour Boège
3 505 €



Congo français
N°25/26 obl. (certificats Brun & Calves)
3 000 €



Madagascar
Timbres-monnaie sur document
1 500 €



Réunion
N°11b * 40c orange 1891 - "4" re-touchés (signé Scheller + certificat)
1 500 €



France
Libération N°571A surch. Francisque PARIS 122 càd Paris 28-8-1944 (signé Mayer)
975 €



France
Bloc spécial N°1218/19 EUROPA 1959 ** (avec certificat)
800 €



France
Bloc N°2a Exposition Philatélique de Strasbourg 1927 - cachet témoin de l'expo hors-timbre
600 €



France
N°62 ** 2c Sage vert 1876-78 bdf (signé Calves + certificat)
560 €



France
N°1319 ** 0,50g G.Braque 1961 - curiosité couleur très décalée - bloc de 4
550 €



Monaco
BF33 - 4 épreuves grand et petit format en bleu et violet
500 €



France
N°257A ** 2f Merson Exposition du Havre 1929 - Bdf signé Scheller
425 €



Suisse
Bulletin d'expédition complet affr. 1f lie-de-vin "Helvetia debout" càd Diligences Isella 1901
420 CHF



France

Lettre taxée N°4A (25c sur 15c noir surch.manuscrite) càd La Ferté-Bernard 1873 (signée Calves & Brun)

416 €



Côte d'Ivoire

Lettre recommandée affr. 3x N°36 + 36A càd & griffe Bouaké 1914 pour Abidjan

415 €



France

Epreuve d'artiste PA21 Saint-Exupéry 1947

400 €



Réunion

N°351a 0,50f surch.20f CFA surchargé doublée - oblitéré (signé Scheller)

370 €



France

N°67 ** 20c lilas-brun Type Sage 1876-78 signé Calves

370 €



Nouvelle-Calédonie

PA1/2 * 1932 (avec certificat)

350 €



France

Fragment de Lettre chargée affr. N°13+16+17c càd Paris 1862 (signé Scheller + certificat Brun)

2 500 €



France

Projet et maquette d'A.Spitz N°845 'Arago & Ampère' 1949

1 200 €



France

Taxe N°24 ** 5f noir 1881-82

1 120 €



France

Lettre par Boule de Moulins càd Brest 3 janvier 1871 CG 611A

750 €



France

N°33h * 5f violet-gris surchargé "SPECIMEN" horizontalement) signé Calves + certificat

1 500 €



Indochine

Lettre càd Poste Rurale Than Ba Province de Pho-Tho pour Haiphong 1939

1 276 €



Les flammes de Crozet

Roger Venturini, Secrétaire de l'UFPP-SATA avec la précieuse collaboration de Xavier Langlet

Les machines à oblitérer sont utilisées en France dès les années 1960 et feront leur apparition dans les TAAF à partir de la fin 1964 à Kerguelen avec la mise en service d'une machine SECAP avec lignes ondulées. Ces machines, manuelles, sont censées faciliter le travail du gérant postal en permettant une oblitération - ondulée ou illustrée - de qualité, imprimée par une molette circulaire sur laquelle figurent toutes les indications indispensables à l'indexation du courrier (lieu, pays, date).



Doc. 1 - La machine manuelle SECAP de Crozet (photo Serge Fuster)

A partir de 1975 donc, la base Alfred Faure, à Crozet, est dotée (comme les trois autres bases des TAAF, Martin de Viviers à Amsterdam, Port-aux-Français à Kerguelen et Dumont d'Urville en Terre Adélie) d'une machine à oblitérer mécanique SECAP n° 1475 type 413H, avec illustration à gauche (Doc. 1).

SECAP : Société d'Études et de Construction d'Appareils de Précision.

La première utilisation de cette machine a lieu le 31 mars 1975, avec une flamme illustrée qui montre la parade nuptiale des grands albatros. Outre la date surmontée d'une étoile à huit branches, la couronne circulaire renseigne sur la base (ALFRED

FAURE) et le territoire (TAAF)(Doc. 2).

Cette flamme aura une utilisation assez éphémère ; en effet, elle ne renseigne pas sur le district d'appartenance de la base (Crozet). Le 31 décembre 1975, elle est employée officiellement pour une dernière utilisation sur courrier (Doc. 3).

Et dès le lendemain, 1er janvier 1976, une nouvelle flamme, reprenant la même illustration mais à la couronne complète (ALFRED FAURE - CROZET / TAAF), est mise en service (Doc. 4).

Cette flamme sera utilisée durant cinq ans. Et le 1er janvier 1981, le nom de la base et la date d'oblitération apparaissent sous l'illustration, restée la même (Doc. 5).



Doc. 2 - 31 mars 1975 : premier jour d'utilisation de la flamme SECAP type 1 - Collection Xavier Langlet



Doc. 3 - 31 décembre 1975 : dernier jour d'utilisation de la flamme SECAP type 1 - Collection Xavier Langlet



Doc. 4 - 1er janvier 1976 : premier jour d'utilisation de la flamme SECAP type 2 - Collection Xavier Langlet



Doc. 5 - 1er janvier 1981 : premier jour d'utilisation de la flamme SECAP type 3



En 1992, le Territoire fait l'acquisition de machines électriques SATAS ; les flammes sont totalement renouvelées. A Crozet, une orque remplace les grands albatros. La couronne, si elle fournit les mêmes renseignements que celle des précédentes flammes, est plus petite ; l'étoile a disparu, et la date est sur une seule ligne, sans tirets pour séparer jour, mois et année. Nouveauté : à droite de la couronne, cinq lignes ondulées sont prévues pour l'oblitération du timbre.

A Crozet, la nouvelle flamme est utilisée pour la première fois le 18 avril 1992, aussi bien sur du courrier avec timbres TAAF (Doc. 6) que sur plis « Paquebot » affranchis de timbres de France et postés à bord du Marion Dufresne, qui est devant la base pour la rotation logistique OP 92.3/3 de l'année (Doc. 7).



La flamme SATAS est aussitôt très largement utilisée pour l'oblitération du courrier philatélique ou privé, y compris à l'occasion de la midwinter (fête du milieu de l'hiver, qui correspondait alors au milieu de l'hivernage), le 21 juin 1992 (Doc. 8).

Mais de nombreux philatélistes n'apprécient pas cette flamme qui perturbe les habitudes, notamment les lignes ondulées qui, paraît-il, « salissent » les timbres... Et les gérants postaux, à Crozet comme ailleurs, délaissent - à tort - la machine SATAS pour reprendre l'utilisation de la SECAP à partir du 1er janvier 1995. Cette oblitération SECAP de type 4 reprend à l'identique les caractéristiques de la précédente, avec une flamme illustrée de taille légèrement supérieure (50 mm au lieu de 48 mm pour le type 3). (Doc. 9)



Doc. 8 - 21 juin 1992 : utilisation de la flamme SATAS à l'occasion de la Midwinter



Doc. 9 - 1er janvier 1995 : premier jour d'utilisation de la flamme SECAP type 4 - Collection Xavier Langlet



Doc. 10 - 21 décembre 2001 : utilisation d'un cachet commémoratif à l'allure de flamme à l'occasion du quarantième anniversaire de l'ouverture du service postal à Crozet



Doc. 11 - 10 octobre 2010 : utilisation de la flamme SECAP type 3 le 10-10-10, date remarquable...



Doc. 12 - 3 décembre 2010 : utilisation de la flamme SECAP type 3 sur pli « Paquebot » du patrouilleur Osiris

En 2001, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'ouverture du service postal à Crozet, un cachet commémoratif est utilisé, qui ressemble fort à une flamme. Mais ce n'en est pas une, même si certains l'ont cru (Doc. 10)...

Bientôt, les gérances postales ne sont plus approvisionnées en matériel de maintenance des machines, quasiment abandonnées en France. Les fabricants ne renouvellent pas les pièces défectives, ni les millésimes nécessaires à leur utilisation.

Sur les bases, les deux machines sont remises et généralement oubliées...

Mais certains gérants postaux persistent à « bidouiller » les appareils restés sur base avec des chiffres destinés au timbre à date ordinaire, par exemple, et à les utiliser, avec des fortunes diverses. A Crozet, il semblerait que la machine SECAP, plus rustique, ait eu la préférence des gérants postaux et... des « mépré » (mécanicien de précision) qui se sont intéressés au « bidouillage oblitérant » (Doc. 11 et 12)!

4 septembre 2013 : Patrick Fontoin arrive à Crozet et y prend ses fonctions de chef du BCR (Bureau Communications et Radio) et gérant postal (GP en langage taafien). Dès sa prise de poste, il s'intéresse aux deux machines ; si la SATAS est utilisable immédiatement, la SECAP, elle, n'est plus opérationnelle. C'est donc avec la SATAS qu'il oblitère quelques-uns des plis réalisés à l'occasion de la relève du GP 50ème Mission (Philippe Irles) par lui-même, GP de la 51ème mission : la qualité de l'oblitération laisse à désirer (Doc. 13)...

Bricoleur et féru d'informatique, Patrick s'est pris au jeu de la philatélie. Il remet très rapidement la SE-CAP en fonction, en utilisant des chiffres prévus pour les cachets à date ordinaires. Et les plis spéciaux, liés aux évènements marquants de son hivernage, sont souvent réalisés en utilisant les deux machines à oblitérer, chacune sur un pli (Doc. 14, 15 et 16)...

Très vite, Patrick se rend compte que les deux machines « bidouillées », outre les difficultés inhérentes au bricolage lui-même, ne sont pas faciles à utiliser et ne donnent pas toujours les résultats escomptés. La SATAS, notamment, se montre fort capricieuse à l'usage. Le 16 juin 2014, le GP propose au Directeur de la Philatélie des TAAF une nouveauté, résultat de ses réflexions et de ses recherches (Doc. 17).



Doc. 13 - 4 septembre 2013 : utilisation de la flamme SATAS sur pli « Relève du Gérant Postal »



Doc. 14 - 10 octobre 2013 : utilisation de la flamme SATAS sur pli « Notre-Dame des Oiseaux »...



Doc. 15 - ... et utilisation de la flamme SECAP sur pli « Notre-Dame des Oiseaux »



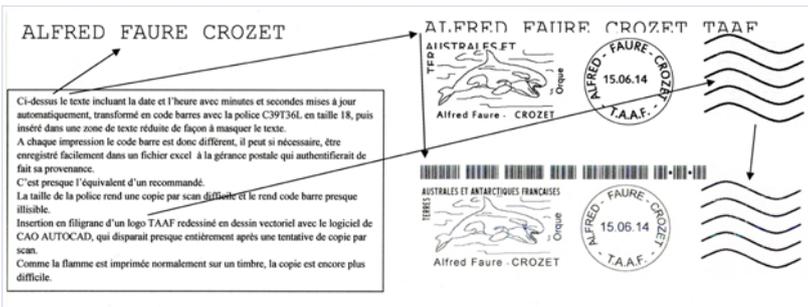
Doc. 16 - 7 novembre 2013 : utilisation de la flamme SECAP sur pli privé ordinaire



Doc. 17 - 16 juin 2014 : proposition d'un pli spécial « numérisation des flammes à Crozet »



Doc. 18 - Maquette récapitulant les projets de flammes SECAP et SATAS mécaniques et numérisées



Doc. 19 - 22 juillet 2014 : présentation du procédé de sécurisation des flammes numérisées



Doc. 20 - 29 juillet 2014 : utilisation de la flamme SECAP sur pli illustré « Le miracle de la vie »

Patrick a numérisé, restauré et vectorisé les dessins des deux flammes SECAP et SATAS et demande s'il est possible « d'oblitérer des timbres avec (ses) flammes numérisées » (Doc. 18).

Après avoir interrogé les associations philatéliques, le Directeur de la Philatélie des TAAF est favorable à cette initiative, sous réserve de quelques aménagements et de quelques améliorations quant à la sécurité du procédé.

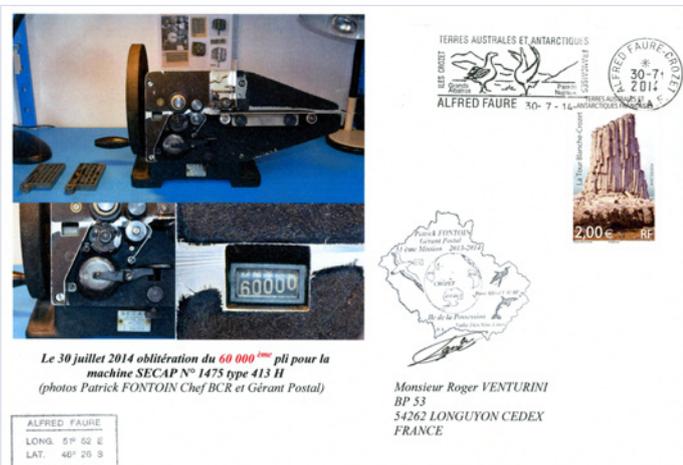
Le 22 juillet 2014, Patrick propose les modifications susceptibles de sécuriser au maximum l'utilisation des flammes numérisées en les rendant pratiquement impossibles à copier (Doc. 19).

Le 29 juillet 2014, Patrick oblitère le superbe pli événement « Le miracle de la vie » proposé par l'ornithologue de la mission : c'est la flamme SECAP qui est utilisée (Doc. 20).

Le lendemain le compteur de la machine SECAP affiche 60 000 utilisations ! Et le pli spécialement réalisé en vingt exemplaires pour commémorer l'évènement est tout naturellement oblitéré par la SECAP (Doc. 21)...

En présence du Chef de District, le 17 août 2014, dès 0 h, Patrick inaugure officiellement ses deux flammes numériques. Il réalise pour chacune d'elles trente plis spéciaux, numérotés, illustrés et complétés au verso par une information sur ce nouveau mode d'oblitération (Doc. 22, 23 et 24).

Ce même 17 août 2014, les flammes numérisées sont utilisées pour l'oblitération de courrier ordinaire (Doc. 25 et 26).



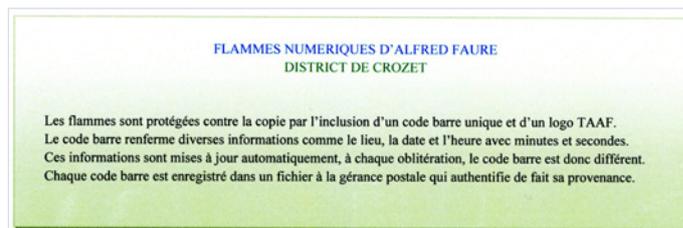
Doc. 21 - 30 juillet 2014 : utilisation de la flamme SECAP sur pli « 60 000 obtérations »



Doc. 22 - 17 août 2014 : première utilisation de la flamme numérisée « Albatros » sur pli officiel numéroté



Doc. 23 - 17 août 2014 : première utilisation de la flamme numérisée « Orque » sur pli officiel numéroté



Doc. 24 - 17 août 2014 : verso des deux plis officiels pour la première utilisation des flammes numérisées



Doc. 26 - 17 août 2014 : première utilisation de la flamme numérisée « Albatros » sur pli ordinaire



Doc. 25 - 17 août 2014 : première utilisation de la flamme numérisée « Orque » sur pli ordinaire



Dès lors, les quatre flammes ont été utilisées par les gérants postaux de Crozet. Sur les flammes numérisées, on a constaté parfois de légères modifications, qui semblent être dues plus à l'outil informatique (actualisation des systèmes d'exploitation et des logiciels) qu'à une volonté délibérée du GP. On dénombre ainsi, après août 2014, plusieurs types et variantes affectant autant les obli-

térations numériques « Albatros » que « Orque ».

Le gérant postal de Crozet a disposé d'un privilège qui a fait le bonheur des philatélistes : il pouvait réaliser cinq oblitérations différentes pour une même date ! Ce qu'il a fait parfois.

Le 30 avril 2016, la Frégate de Surveillance Floréal était au mouillage dans la Baie du Marin, devant la base Alfred Faure. Le Commandant du navire a déposé un abondant courrier à la gérance postale de la base. Et Stéphane, le GP, a oblitéré ce courrier en usant de toutes les possibilités :

- * Flamme « Orque » numérisée
- * Flamme « Orque » mécanique
- * Flamme « Albatros » numérisée
- * Flamme « Albatros » mécanique
- * Cachet à date ordinaire

Le numéro 185 de décembre 2016 du bulletin de l'UFPP-SATA, « TERRES POLAIRES », se fait l'écho page 26 de cette diversité d'oblitérations (Doc. 27).

Seule la base Alfred Faure a pu réaliser des oblitérations avec flamme numérisée. Nombreux sont les philatélistes qui ont regretté que les autres bases n'aient pas pu proposer le même choix.

Actuellement, il semble qu'il ne soit plus possible d'obtenir les flammes numérisées de Crozet, le matériel informatique de la base ne le permettant plus. Mais peut-être est-il possible d'espérer pour l'avenir la réapparition des flammes - sous quelque technologie que ce soit - dans les gérances postales : elles offriraient aux gérants postaux et aux philatélistes des opportunités et des facilités des plus intéressantes...

Crozet : un évènement, cinq façons de le dater...



30 avril 2016 : oblitération flamme « Orque », numérisée ou mécanique...



30 avril 2016 : oblitération flamme « Albatros », mécanique ou numérisée...



30 avril 2016 : la Frégate Floréal en Baie du Marin
Photo © Marine Benoiste



30 avril 2016 : oblitération cachet à date ordinaire

30 avril 2016 : la Frégate Floréal mouille en Baie du Marin, à Crozet. La maintenance du relais 26 est effectuée grâce à l'hélicoptère Panther de la frégate. Sur base, Stéphane, le gérant postal, fait usage de toutes les « armes » à sa disposition pour oblitérer le courrier posté par le bâtiment de la Marine Nationale durant cette escale.

Doc. 27 - Cinq façons d'oblitérer pour un même évènement

L'objet du mois



L'objet que nous vous présentons est une lettre de la Poste Rurale Thanh-Ba (province de Pho-Ho) qui a circulé à la fin des années '30.

La lettre est partie de Tonkin le 29 décembre 1939 et a atteint Hanoï le jour suivant. Sa destination finale est Haiphong. Ce courrier porte un timbre d'Indochine rendant hommage à l'Exposition Internationale de San Francisco en 1939.

Cet intéressant objet a été vendu au prix de 1276€ par les Petits Frères des Pauvres. Cette association caritative vend les dons et legs reçus sur Delcampe afin d'aider les personnes nécessiteuses. Présente sur le site depuis plus de deux ans, cette association a déjà vendu plus de 1300 objets et jouit d'une moyenne d'évaluations de 100%.



Usage postal de l'émission du 1er nouvel an 1948

Par Jean-Paul Danon du **CFPI**

Dans cet article, je vous présente 41 courriers affranchis avec les premiers timbres commémoratifs de l'Etat d'Israël. Vous trouverez plusieurs types d'utilisation et une vingtaine de tarifs différents. Rappelons que la série de 5 valeurs (3, 5, 10, 20 et 65 mils) a été émise le 26 septembre 1948 et que les tarifs en vigueur depuis le 16 mai ont changé le 1er octobre.

Cartes de vœux – oblitérations triangulaires

La première vocation de l'émission était de célébrer le Nouvel An juif et les Israéliens l'ont largement utilisée pour affranchir leurs cartes de vœux dans l'euphorie générale des premiers mois de la création de l'Etat et ce, d'autant plus que l'armistice était encore précaire même si la survie immédiate du pays n'était plus en question. Des intérimaires avaient été recrutés spécialement pour traiter le volume exceptionnel de courrier dans les trois

grandes villes (Haïfa, Jérusalem et Tel Aviv). Ils ont utilisé des oblitérateurs triangulaires sans date. C'était déjà la pratique pendant la période mandataire mais, à l'époque, le nom des villes était en anglais. Il est désormais en hébreu. Les illustrations 1 à 8 en sont différents exemples. Le tarif « imprimés » était de 3 mils le 26 septembre et les cinq premiers courriers sont affranchis par un timbre de 3 mils avec tab de chacune des trois villes, sans tab de Haïfa,

et de Herzlia. Ce dernier courrier, d'une plus petite localité où le recours aux intérimaires et aux oblitérations triangulaires n'était pas nécessaire, est oblitéré d'un cachet circulaire à date 'normal'. Les trois enveloppes suivantes ont dû être postées après le 1er octobre puisqu'elles sont affranchies au nouveau tarif de 5 mils. Une est de Tel Aviv avec tab, la seconde de Haïfa sans tab et la dernière avec tab oblitéré par un cachet à date 'normal' de Petah Tiqvah.



Illustration 1

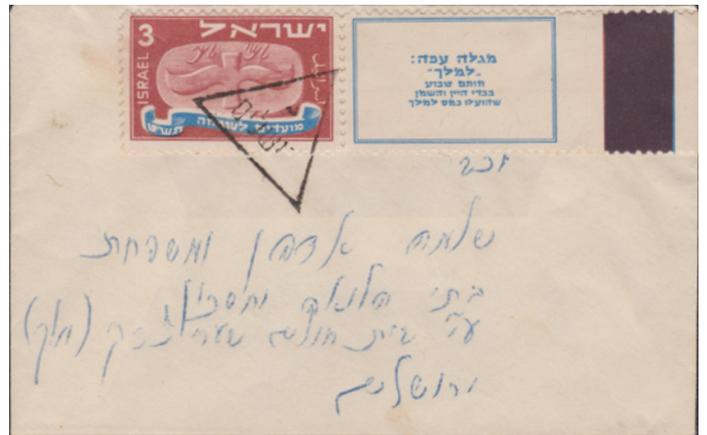


Illustration 2

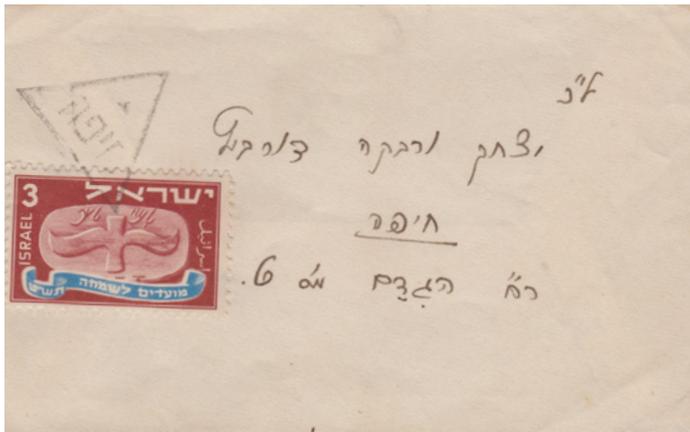


Illustration 3



Illustration 4



Illustration 5



Illustration 6



Illustration 7



Illustration 8



Courriers intérieurs - première période

Les illustrations 9 à 13 montrent des courriers envoyés pendant les cinq jours avant l'augmentation des tarifs ou si peu de temps après qu'ils ont bénéficié de l'indulgence des postiers et n'ont pas été taxés. Il s'agit d'un imprimé envoyé de Hakiriya à Ramatayim le 27 septembre, affranchi 3 mils avec tab, d'une lettre simple de B'nei Barak à Haïfa le 29, affranchie 10 mils avec tab couleur, d'une lettre recommandée de Ramatayim du 28 affranchie 10 mils avec tab et 15 mils Doar Ivri, arrivée à Haïfa le même jour, et d'une lettre recommandée express d'Affula le 27 affranchie d'un 65 mils avec tab, arrivée à Haïfa le 28. Une lettre de Tel Aviv à Rishon LeTzion affranchie par un 10 mils avec tab couleur du 3 octobre n'a pas été taxée.

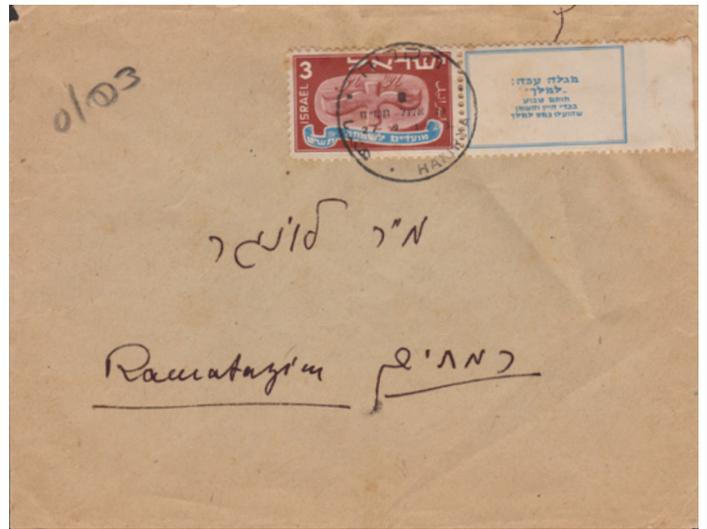


Illustration 9

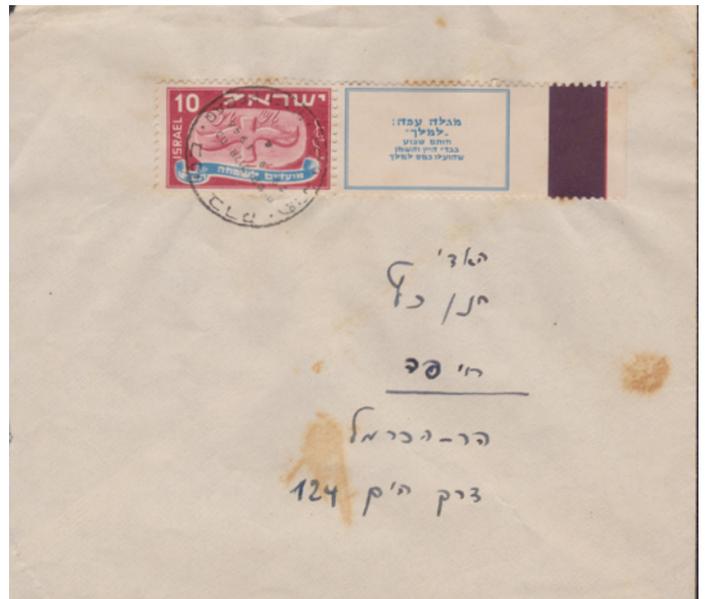


Illustration 10



Illustration 11



Illustration 12



Illustration 13

Courriers intérieurs – deuxième période

Les illustrations 14 à 20 sont des courriers affranchis aux nouveaux tarifs. La lettre simple est passée le 1er octobre de 10 mils à 15 mils et la recommandation de 15 à 25 mils. D'abord l'illustration 14 est une lettre de Haïfa du 7 octobre adressée à Jérusalem avec notamment un 5 mils avec tab couleur. L'illustration 15 est une lettre express envoyée aussi le 7 octobre de Tel Aviv à Jérusalem, affranchie 55 mils soit 15 mils plus 40 mils pour l'express.

A ce stade, il faut préciser que les feuilles de 300 timbres avaient été livrées aux bureaux de poste sans être découpées en planches. Il était donc possible d'acheter des tête-bêche ou des ponts verticaux aux comptoirs ce que n'ont pas manqué de faire des connaisseurs. Ils les ont ensuite utilisés pour affranchir légitimement des courriers comme l'a fait un philatéliste nommé Glickstein, employé aux services généraux de la banque Hapoalim (banque des travailleurs), qui a affranchi de nombreux courriers envoyés à ses succursales avec des combinaisons intéressantes de timbres et toujours au bon tarif.

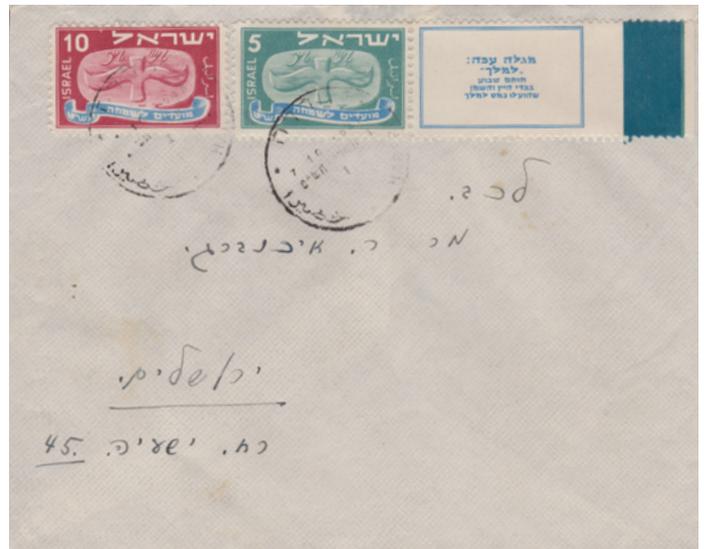


Illustration 14



Illustration 15



Illustration 16



La lettre recommandée en illustration 16, justement de la banque Hapoalim, du 27 octobre de Herzlia à Tel Aviv est affranchie au tarif correct de 40 mils (15+25) avec une bande de 4 paires de ponts verticaux du 5 mils dont celui de droite avec tabs. L'oblitération spéciale du 10ème congrès International Maccabi est à noter. La lettre recommandée express en illustration 17 envoyée de Safed le 27 octobre à Affula via Haïfa est affranchie par un plate block de 6 timbres de 20 mils (planche 5, n°59896) et l'étiquette de recommandation a le numéro 100. L'affranchissement de 120 mils correspond au 5ème échelon de poids plus la recommandation et l'express (15 +4x10 +25 +40).

La monnaie a été hébraïsée le 24 décembre. Je décrirai donc les affranchissements de 1949 comme des proutot tout en conservant l'appellation de mils pour les timbres, leur monnaie d'émission.

Les illustrations 18 et 19 sont des lettres recommandées affranchies notamment par des timbres avec tabs. La première est de Jérusalem à Tel Aviv du 16 février 1949 affranchie au 2ème échelon de poids (15+10+25), oblitération spéciale de l'assemblée constituante, et la seconde de Ramle à Tel Aviv, 3ème échelon (15+2x10+25, sur-affranchi 5), du 15 février 1949.



Illustration 17



Illustration 18

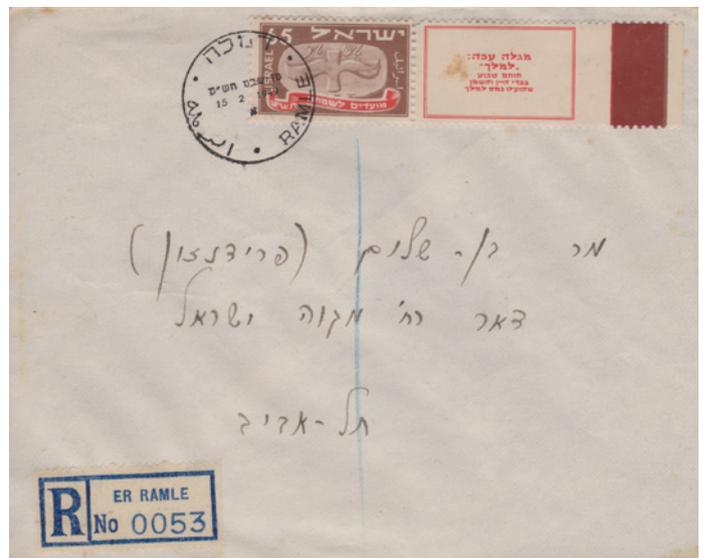


Illustration 19

Courriers militaires

Les illustrations 20 à 23 sont des courriers adressés à des militaires et ont tous au verso des cachets « Doar Zvai » que l'on peut traduire par courrier militaire. Le premier a, en outre, un tampon manuel violet sur deux lignes « Soldat, change ton nom en un nom hébreu » encourageant les soldats à hébraïser leur patronyme (exemple : de Lisbona à Livnat). Ce tampon n'a été utilisé que pendant le seul mois d'octobre 1948. Il est adressé de Haïfa à l'unité 256 à Kefar Saba. L'illustration 21 est une carte de vœux envoyée au nouveau tarif « imprimés » le 10 octobre de Nahariya à l'unité 374 en Galilée occidentale. Cachet militaire triangulaire 'Kohot Bitayon Artzi' (Forces nationales de sécurité).

Quant à l'illustration 22 c'est une lettre recommandée de Kefar Ata envoyée à l'unité 400 près d'Affula le 30 novembre 1948. Elle est affranchie d'un magnifique pont vertical du 20 mils.

L'illustration 23 est un reçu pour un colis postal de 1.400g, affranchi de deux timbres de 20 mils et envoyé de Qiryat Havim le 26 septembre 1948 (premier jour d'émission) à un soldat dans le Néguev encore assiégé. Il y a un cachet de transit « Doar Zvai » à la base B du 27 IX 48 et après l'acheminement par avion, un second cachet « Doar Zvai » du 30 IX 48 à Ruhama, APO n°10, et la signature du destinataire le même jour. De tels reçus sont relativement courants affranchis par des timbres « Doar Ivri », mais rarement avec des timbres du 1er nouvel an, et en plus celui-ci est daté du jour d'émission.



Illustration 20



Illustration 21



Illustration 22



Illustration 23



Courriers vers l'étranger par voie de surface

Les illustrations 24 à 26 sont trois exemples de courriers envoyés par voie de surface aux Etats-Unis. Le premier est une carte de vœux envoyée à Chicago affranchie correctement 5 mils au tarif « imprimés », les deux autres sont des lettres envoyées à New York affranchies 20 mils dont une du 24 octobre 1948 avec notamment un tab block du 3 mils et l'autre du 6 octobre 1948 avec 2 paires bord de feuille de timbres de 5 mils dont une avec un tab au verso, l'adresse étant au recto.

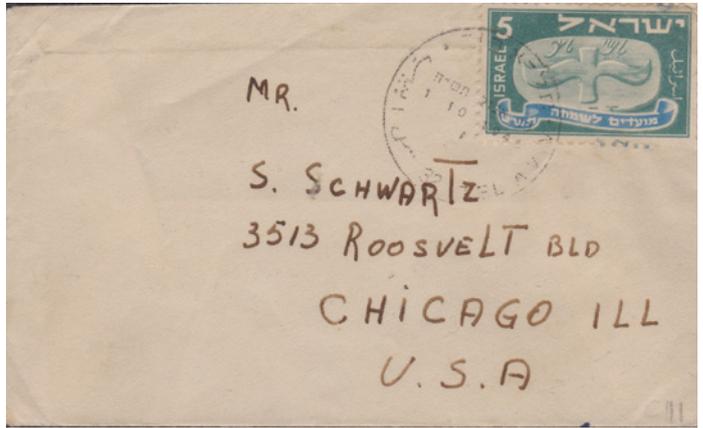


Illustration 24



Illustration 25



Illustration 26

Courriers vers l'étranger par avion – première période

L'illustration 27 est un courrier par avion adressé à Prague, Tchécoslovaquie. Il est affranchi par deux timbres de 20 mils dont un avec tab. Pendant la période du 16 mai au 30 septembre, les tarifs variaient par pays. Au 1er octobre, ils ont été simplifiés et le tarif est devenu 35 mils pour tous les pays d'Europe. Le tarif vers la Tchécoslovaquie est ainsi passé de 40 mils à 35 mils. En illustration 28 une carte postale de vœux adressée par avion à New York de Haïfa, le 28 septembre, affranchie 35 mils avec notamment un tab du 10 mils. Le recto est une vue de Haïfa avec la mention en hébreu « Le Chanah Tova » (bonne année).



Illustration 27



Illustration 28

Courriers vers l'étranger par avion – deuxième période

Les illustrations 29 et 30 sont des lettres recommandées adressées de Tel Aviv le 17 octobre 1948 à Long Island, New York et de Ramatayim le 17 novembre 1948 au Texas, toutes les deux affranchies notamment avec un 65 mils avec tab. La deuxième est au tarif correct (70 +25), la première légèrement sur-affranchie avec la série complète. Les 4 suivantes

(illustrations 31 à 34) sont des lettres adressées respectivement à Paris (censurée), à Londres, toutes les deux avec des ponts verticaux, en Suisse (cachet d'inspection triangulaire, sur-affranchie avec la série complète) et en Allemagne (affranchissement multiple le 27 février 1949 de 36pr au lieu de 35).



Illustration 29



Illustration 30



Illustration 31



Illustration 32



Illustration 33



Illustration 34



Courrier officiels

Les trois lettres en illustrations 35, 36 et 37 sont des courriers officiels « Medinat Israel – Amenshallah Azmanit » (Etat d'Israël - gouvernement transitoire) envoyés à New York. Le premier, recommandé de Hakiryra du 10 janvier 1949, est affranchi 235 proutot avec une bande de trois timbres de 65 mils et une paire de timbres de 20 mils avec tabs blancs, une jolie combinaison des plus fortes valeurs qui correspond au troisième échelon de poids et la recommandation (3x70+25).

La seconde lettre, aussi de Hakiryra du 10 janvier 1949, est affranchie d'un 65 mils avec tab couleur et de deux 50 mils Doar Ivri, correspondant au deuxième échelon de poids plus la recommandation (2x70+25). Toutes deux sont correctement affranchies au plein tarif, la franchise postale dont bénéficiaient les courriers officiels ne s'appliquant qu'au courrier intérieur.

Quant à la troisième, acquise après des enchères très disputées, elle est oblitérée Tel Aviv du 17 février 1949 et présente deux particularités : d'abord l'assemblée constituante avait eu lieu le 14 février et le gouvernement n'était donc plus transitoire, mais surtout la lettre est affranchie 55 proutot, dont deux tabs couleurs du 20 mils, au lieu de 70 proutot et n'a pas été taxée bien que ne bénéficiant théoriquement pas de la franchise.



Illustration 35



Illustration 36



Illustration 37

Courriers taxés

Suivent trois courriers taxés avec des timbres D'mei Doar en illustrations 38 à 40. En illustration 38, un courrier de Tel Aviv à Rehovot du 3 mai 1949 postée à l'exposition Tabul et affranchie de 6 pr au lieu de 15 pr et donc taxée 18 pr en « trois couleurs ». En illustration 39, une lettre express de Haïfa du 2 novembre 1948 adressée localement a été affranchie 25 mils au lieu de 55 mils, la lettre a été taxée 55 mils au lieu de 60 mils. Quant à la lettre de Jérusalem du 1er mars 1949 en illustration 40, elle est affranchie par un 10 mils avec tab de couleur d'un bord de feuille. L'insuffisance étant de 5 mils elle est correctement taxée 10 pr.

Utilisation fiscale

Pour finir, en illustration 41, j'ai choisi un reçu pour 65 livres daté du 23 Iyar 5710, le dimanche 22 mai 1949, officialisé par deux timbres de 20 mils.



Illustration 38



Illustration 39



Illustration 40

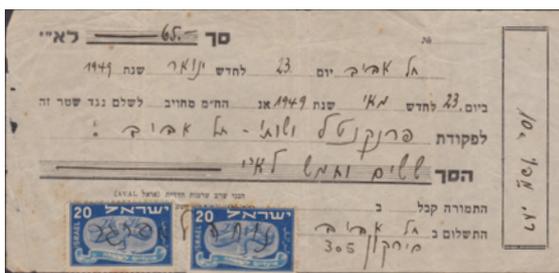


Illustration 41



Un envol bien bizarre

La philatélie israélienne est aussi moderne, preuve en est avec cet article sur un timbre de 2008 !

Par Christian D. Abravanel



Le timbre à 1,60 nis émis conjointement avec la France lors de l'émission commune de 2008 montre un DC 3 d'Air France survolant Haïfa après son décollage. A sa gauche se dresse une tour à l'aspect résolument moderne (flèche rouge). Il y a de quoi ! Celle-ci, dénommée Sail Tower construite en bord de mer à partir de 1999 fut achevée en 2002 et ouverte le 28 février 2002. 54 longues années séparent donc ces deux évènements ! Quand on dit que l'avion abolit les frontières, ce ne sera plus seulement les frontières de l'espace, mais aussi celles du temps !!!

Pourquoi ne pas avoir utilisé une photo d'époque ? On aurait ainsi fait l'économie d'un anachronisme grossier.

A cela, ajoutons deux autres invraisemblances. Notre avion, vue sa hauteur dans le ciel de Haïfa, a décollé depuis déjà quelques minutes et pourtant, son pilote n'a toujours pas rentré ses roues, alors que chacun sait qu'à ce moment critique du vol, une des premières procédures qui est faite est la rentrée du train d'atterrissage pour gagner de la vitesse. Second point, les volets de sustentation sont sortis à angle maximal. C'est la position adoptée pour la phase finale de l'atterrissage, afin de réaliser une approche de piste à vitesse minimale. Tout le contraire, encore une fois de ce que l'on recherche lors d'un décollage, à pleine charge. Si le pilote de notre avion avait réellement suivi cette procédure, nous n'aurions jamais eu de cachets d'arrivée sur le courrier transporté, mais une griffe courrier accidenté sur les plis rescapés d'un crash aérien... À travailler trop vite...



1^{ère} exposition philatélique du CFPI
" Les 70 ans d'Israël "
Samedi 12 et dimanche 13 mai 2018



Shekel en argent, Ø 21 mm, poids 14 grammes,
datant de l'an 68 de notre ère,
la 3^{ème} année de la révolte contre les romains.



71, avenue Henri Martin - 75016 Paris
Mairie du XVI^e

Une grande exposition philatélique autour des 70 ans d'Israël

Les 12 et 13 mai 2018, la mairie du XVI^{ème} arrondissement de Paris accueillera une grande exposition philatélique consacrée à Israël, un événement à ne pas manquer !

Une année importante pour Israël

Cette année l'état d'Israël célèbre ses 70 ans. C'est également l'année croisée France Israël. Ces deux événements ne pouvaient évidemment pas échapper au CFPI (Cercle Français Philatélique d'Israël). En collaboration avec la mairie, l'ambassade d'Israël en France et le B'nai B'rith France, ce Cercle Philatélique organise sa première exposition de grande envergure.

L'histoire postale d'Israël face à vous

En plus de plusieurs conférences intéressantes, 84 cadres présenteront différents sujets passionnants de la philatélie israélienne. Que ce soit ses débuts, ses premiers carnets, ses hommes et ses femmes célèbres... cette exposition couvrira de nombreux aspects de l'Histoire Postale d'Israël.

Les visiteurs auront aussi l'occasion de rentrer en contact avec le Cercle Français Philatélique d'Israël dont les membres se feront une joie de les aider à

découvrir cette histoire.

Des souvenirs philatéliques à se procurer

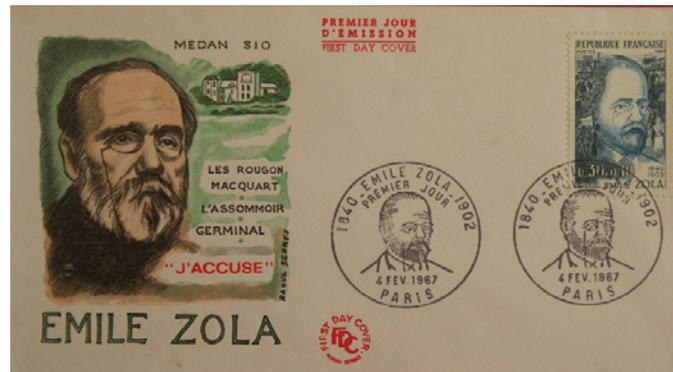
Qui dit exposition philatélique, dit souvenirs. Un timbre représentant l'émission du 10 mils de Doar Ivri commémorera les 70 ans de la philatélie israélienne. Ce timbre sera également vendu sous la forme d'un collector de quatre timbres. De plus, vous aurez la possibilité de vous procurer une enveloppe premier jour.

Quelques informations pratiques

L'exposition ouvrira ses portes le samedi 12 mai à 10 heures. L'inauguration aura lieu à 12 heures, en présence de madame Danièle Giazzi, maire du 16^{ème} arrondissement de Paris. Vous pouvez consulter le programme détaillé sur le site du [CFPI](#)

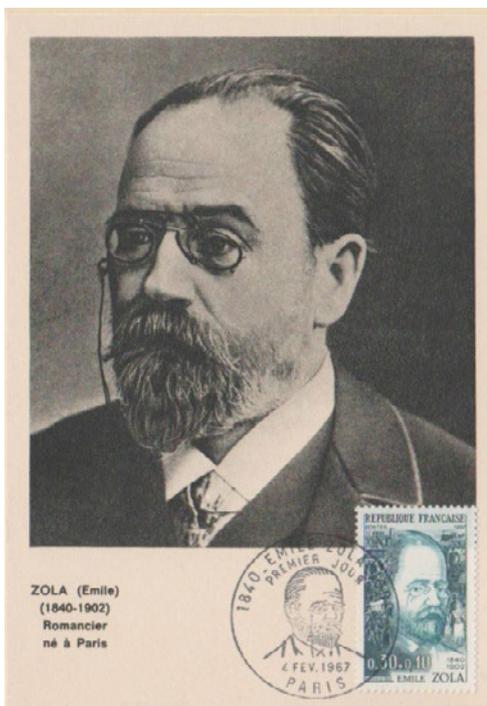
Adresse de l'exposition :

Mairie du 16^{ème} arrondissement de Paris
71, rue Henri Martin
75016 Paris



Emile Zola

Nous avons tous en tête *Geminal* ou *Nana*, lus sur les bancs de l'école. Il faut dire qu'Emile Zola est un des plus célèbres écrivains français. On ne compte plus les adaptations de son œuvre au théâtre ou au cinéma, ni les traductions qui ont fait de Zola l'un des écrivains les plus lus au monde.



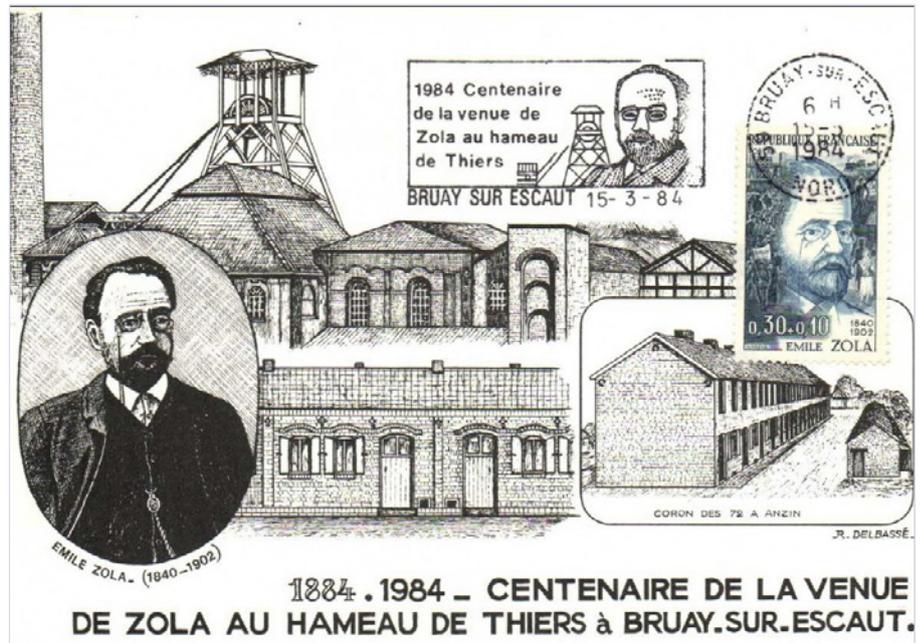
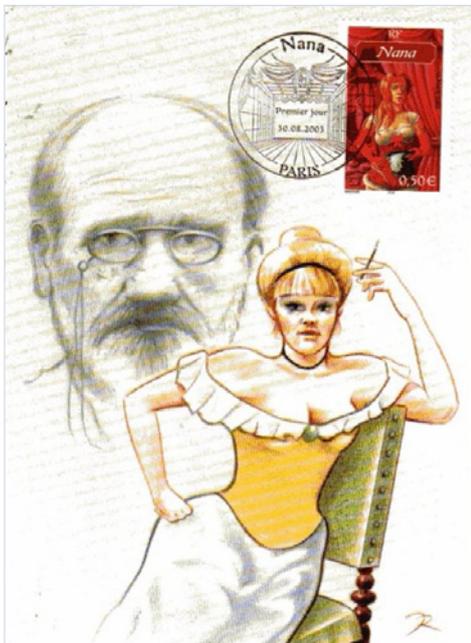
Né le 2 avril 1840, Emile Zola est le fils de François Zola, un italien ingénieur en travaux publics à qui l'on doit le canal Zola à Aix-en-Provence. C'est pour cette raison que la famille Zola migre vers la Provence en 1843. Emile Zola y fera sa scolarité et rencontrera Paul Cézanne sur les bancs. Ce dernier a l'honneur de lire le premier roman de Zola en sixième ! En effet, l'écrivain a découvert très jeune sa vocation. En 1847, le père de Zola décède des suites d'une pneumonie. Ses associés ruinent la famille. Cela aura une influence sur la vie d'Emile Zola qui cherchera tou-

jours à ne pas être une charge pour sa mère.

À l'âge de 18 ans, Zola quitte Aix pour rejoindre Paris. Il tentera à deux reprises d'y obtenir son bac, mais sans succès. Désireux de travailler, Zola prend un poste d'employé aux écritures de la douane mais cette tâche ne lui convient pas. Il démissionne au bout de 2 mois. Il lui faudra deux ans avant de trouver un nouvel emploi chez Hachette. Il occupe un poste au service de publicité où il travaille en tant qu'attaché de presse.

Pendant son temps libre, Zola écrit. Il parvient à publier

De haut en bas



quelques articles. C'est ainsi que petit à petit, Emile Zola embrassera une carrière de journaliste.

En 1864, Zola fait la connaissance d'Alexandrine Meley qui deviendra sa femme en 1870.

A partir de 1866, Zola devient journaliste à plein temps. Il écrit des critiques littéraires pour différentes publications. Il publie aussi deux contes dans « L'Illustration » qui rencontrent un certain succès.

En 1869, Zola est engagé comme journaliste à « La Tribune ». Ce poste lui permet d'afficher ses convictions politiques anti-impériale. Lorsque la guerre de 1870 commence, Emile Zola est réformé. Il quittera Paris juste avant le siège et n'y reviendra qu'en 1871. A l'Empire succède la Commune. Zola s'insurge également contre ce régime. Zola ne s'est jamais présenté à une seule élection.

Autant il a pu prendre position avec véhémence et critiquer les hommes politiques, autant entrer dans ce milieu ne l'a jamais intéressé.

Au milieu politique, il préfère le

milieu artistique et fréquente pour ne citer qu'eux, Manet, Flaubert, Cézanne, les frères Goncourt, Maupassant...

Profitant de sa carrière de journaliste pour récolter de nombreux éléments qui lui serviront dans ses romans, Zola écrit beaucoup. Son premier grand succès sera « l'Assommoir » en 1877.

Influencé par la Comédie Humaine de Balzac, il décide de se lancer lui aussi dans une grande épopée familiale. Ce sera les « Rougon-Macquart » qui, en 20 volumes raconteront la vie de cette grande famille sur plusieurs générations. Ecrit dans un style naturaliste, Zola fait preuve d'une rigueur scientifique dans l'écriture de ses romans. Parmi les plus célèbres, citons « Nana », « Au bonheur des dames » et « Germinal ».

Ayant acquis grâce à ses ventes de livres une autonomie financière, il arrête son activité de journaliste en 1881 pour se consacrer pleinement à l'écriture des différents volumes

De gauche à droite
 France 2003, carte maximum
 « Nana », oblitération du
 30/08/2003.
 France 1984, carte maximum Emile
 Zola, oblitération du 15/03/1984.



De haut en bas

Uruguay 2017, timbre émis à l'occasion des 100 ans de l'article « J'accuse ».

France 2002, timbre Zola avec variété de couleurs.

France 1967, enveloppe premier jour émise à l'occasion des 50 ans de l'article « J'accuse », oblitération du 04/02/1967.

des Rougon-Macquart.

En 1888, le couple engage la jeune Jeanne Rozerot. Emile Zola en tombe amoureux. Il vivra une double vie avec elle et aura deux enfants. Alexandrine prendra les choses étonnamment bien et ira jusqu'à faire reconnaître les deux enfants après la mort de Zola.

La même année, Zola est fait chevalier de la Légion d'Honneur. Il est aussi admis dans la Société des Gens de Lettre. Il espérera entrer à l'Académie Française et y présentera sa candidature à 19 reprises... pour essayer 19 refus !

Zola reprend la plume du journaliste dans le cadre de l'affaire Dreyfus. Il prend la défense du capitaine Alfred Dreyfus accusé à tort d'avoir transmis des informations top secrètes à l'armée allemande. Il écrit un premier article dans le Figaro mais son article le plus célèbre dans ce cadre est publié dans « L'Aurore », il s'agit de « J'accuse... ! ». Zola accusé de diffamation est suspendu de la « Légion d'Honneur ».

Il est de plus condamné à un an de prison et 3000 francs d'amende. Il fuit la France et s'exile en Angleterre. En juin 1899, le jugement contre Zola est cassé et l'écrivain rentre en France.

Il se lance dans un nouveau cycle d'écriture, « Les quatre Evangiles ». Les deux premiers volumes seront publiés en 1899 et 1901. Le troisième le sera à titre posthume. En effet, dans la nuit du 29 septembre 1902, Zola décède des suites d'une intoxication au monoxyde de carbone. Certains diront que c'est un assassinat, mais à ce jour, aucune preuve directe n'a été découverte.

Lors de ses obsèques, le 5 octobre 1902, Anatole France prononcera son éloge funèbre. 6 ans plus tard, les cendres d'Emile Zola seront transférées au Panthéon.

Insignes de Journées de la Guerre 1914-1918

Richard Grosse de l'association Arc-en-ciel

Il n'est pas une brocante, une bourse toutes collections, ou un site de vente en ligne (devinez ??), où il n'est pas loisir de trouver un de ces « ephemera » émouvants de la Guerre de 14-18, que sont les souvenirs des « Journées » ! Les « Insignes de Journées » sont le témoignage populaire des élans de solidarité qui ont marqué les rues et les sorties de messe d'innombrables dimanches et fêtes, surtout pendant le conflit, mais, nous le verrons, pratiquement jusque 1925...

Rien de plus simple que le principe général de ces événements -- glaner des fonds dans un but caritatif --, rien non plus de plus difficile que l'écriture d'un cata-

logue exhaustif de tout ce que la bonne volonté humaine a pu concevoir, pour que les civils mettent la main à la poche et déboursent quelqu'argent. Autant dire que ces courtes pages n'ont pas prétention à lister les milliers d'insignes identifiés, et leurs « produits dérivés » comme on les nomme-

rait maintenant, à savoir brassards, cartes postales, médailles, billets de loterie, images, boîtes de quête, bordereaux divers de commande / recette, etc... Chaque semaine amène de nouvelles découvertes, et les illustrations de cet article ne sont qu'un minuscule échantillon de l'existant. Un excellent catalogue a été écrit par Roger de Bayle des Hermens en 1985 « Les Insignes de Journées de la Guerre 1914-1918 », et édité par l'Arc-en-Ciel. Il est à ce jour épuisé et une refonte largement complétée, totalement illustrée en couleurs et richement documentée est en cours.

Dès la fin 1914, apparaissent des fêtes de bienfaisance, les « Journées », au bénéfice des combattants certes, ceux de l'Avant, les blessés, les prisonniers, mais aussi de leurs familles, des réfugiés, des zones sinistrées, des innombrables associations caritatives soutenant autant de nobles causes : pupilles de la Nation, foyers de soldat, vêtement du combattant, bébé du soldat...



Ces manifestations populaires, dont le théâtre reste avant tout la rue, sont pour certaines des « Journées nationales ». Leur organisation est alors officielle et sous contrôle politique (Gouvernement, Chambres), avec calendrier, souvenirs, statistiques et parfois résultats publiés. L'une des plus connues, des plus prolifiques, mais aussi une de celles ayant provoqué polémique et scandale, est la « Journée du Poilu » des 25 et 26 décembre 1915, après annulation des dates primitivement fixées aux 31 octobre et 1er novembre. Que s'est-il passé : tout bonnement un « différend regrettable » entre le Comité d'organisation et le statuaire Hippolyte Lefèbvre, prix de Rome et auteur de la médaille qui devait être vendue (fig. 1). Le graveur choisi par l'artiste n'étant pas en bonne entente avec le Comité, ce dernier le remplace par le célèbre René Lalique, espérant sans doute faire davantage recette... Face à quelques modifications par Lalique qu'il juge inacceptables, Lefèbvre porte plainte pour contrefaçon. Le Comité décide alors de

retarder la « Journée », se donnant le temps de concevoir de nouvelles médailles et bijoux (broche et épingle de cravate, fig. 2 et 3)... sauf qu'il faut bien vendre ce qui a été imprimé (insignes) et frappé (médailles) avec les mauvaises dates !! On le fait bien entendu, et, pour ces raisons complexes, de nombreux articles ont fait longtemps référence à deux « Journées du Poilu », méconnaissant totalement le contexte. Il n'est pas inutile de souligner que cette polémique sur fonds de droits d'auteur, de querelles de salon puis de procès, a retardé le recueil de fonds au bénéfice des Poilus gelés par l'hiver 15-16 !! (voir Echo de la Timbrologie, n° 1900, novembre 2015). D'autres « Journées nationales » jalonnent le conflit. Les plus célèbres sont la « Journée du 75 » (7 février 1915, fig. 4), la « Journée Française du Secours National » (23-24 mai 1915, fig. 5 à 9), celles de l'« Orphelinat des Armées » (27 juin 1915, primitivement prévue le 20, fig. 10 à 13) et des « Eprouvés de la Guerre » (26 septembre 1915, fig. 14 à 17),



1



2



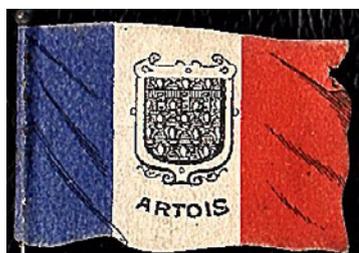
3



4



5

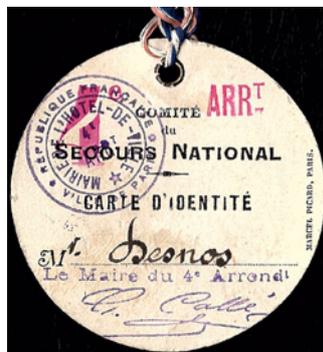


6

1. Journée du Poilu, 31/10-01/11/1915. Médaille en métal repoussé, Hippolyte LEFEBVRE
2. Journée du Poilu, 25-26/12/1915. Broche, René LALIQUE
3. Journée du Poilu, 25-26/12/1915. Epingle de cravate, René LALIQUE
4. Journée du 75, 07/02/1915. Médaille en métal repoussé
5. Journée Française du Secours National, 23-24/05/1915. Médaille en métal repoussé
6. Journée Française du Secours National. Epinglette avec drapeau papier



7



8



10



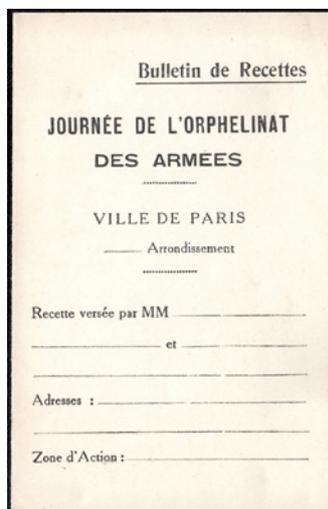
9



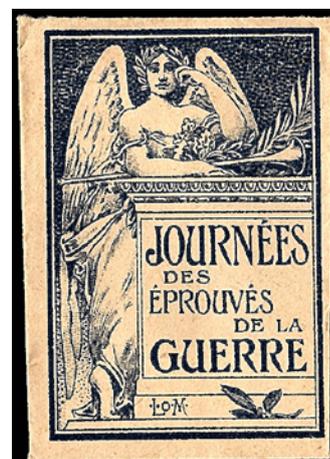
11



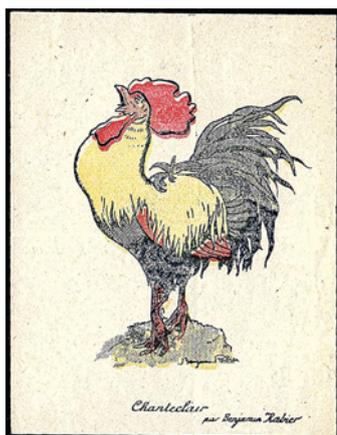
12



13



14



15



17



16

7. Journée Française du Secours National. Carte de Quêteuse (recto, signature du Président du comité)

8. Journée Française du Secours National. Carte de Quêteuse (verso, tampon du 4ème arrondissement de Paris et signature du maire)

9. Journée Française du Secours National. Brassard de Quêteuse.

10. Journée de l'Orphelinat des Armées, 27/06/1915. Médaille en métal repoussé, René LALIQUE

11. Journée de l'Orphelinat des Armées. Carte de Quêteuse (verso, tampons de l'Association des Dames Françaises et de l'Orphelinat des Armées)

12. Journée de l'Orphelinat des Armées. Carte de Commissaire (verso tampon de l'Orphelinat des Armées)

13. Journée de l'Orphelinat des Armées. Bordereau de Recettes (ville de Paris)

14. Journée des Eprouvés de la Guerre, 26/09/1915. Pochette de tombola, dessin de Luc-Olivier MERSON (avec bon gagnant ou image)

15. Journée des Eprouvés de la Guerre. Une des images perdantes, ici dessin de Benjamin RABIER (nombreux dessins)

16. Journée des Eprouvés de la Guerre. Billet de tombola gagnant

17. Journée des Eprouvés de la Guerre. Carte de Quêteuse, dessin de Luc-Olivier MERSON

la « Journée Serbe » (25 juin 1916, fig. 18 à 21), celles des « Orphelins » (1er et 2 novembre 1916, fig. 22 à 24), des « Tuberculeux anciens Militaires » (4 et 17 février 1917, fig. 25 à 30) et de l' « Armée d'Afrique et des Troupes Coloniales » (10 juin 1917, fig. 31 à 35). Les « Journées départementales » forment une deuxième grande famille, avec souvent encore une documentation possible à trouver, car leur organisation et leur promotion exigeaient un support médiatique important dans les journaux locaux. Elles sont évidemment plus difficiles à réunir, et leur édition géographiquement limitée n'a certes pas favorisé leur diffusion à tout le territoire (fig. 36 à 39).

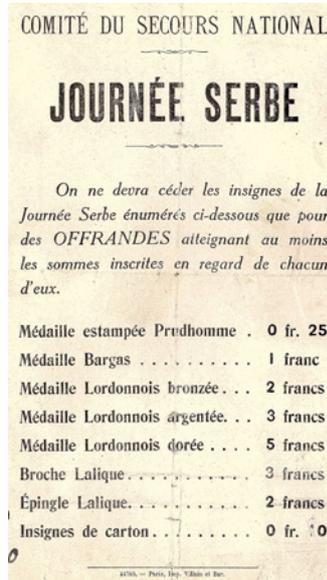
Les « Journées locales » (une ville ou un village) ou « privées » (une œuvre, un hôpital, une association) sont loin à ce jour d'avoir été toutes répertoriées. La documentation est souvent quasi-inexistante, de nouveaux ephemera sont fréquemment découverts, leur quantité fabriquée comme les résultats financiers



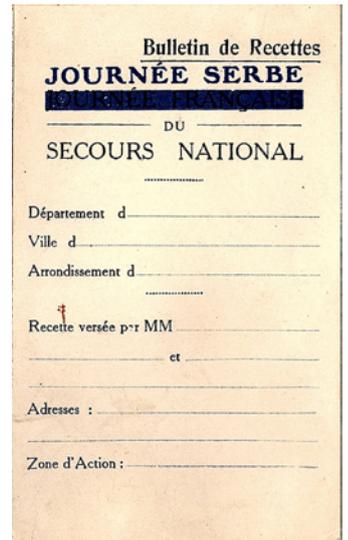
18



19



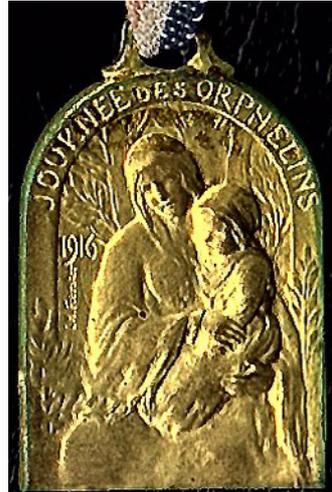
20



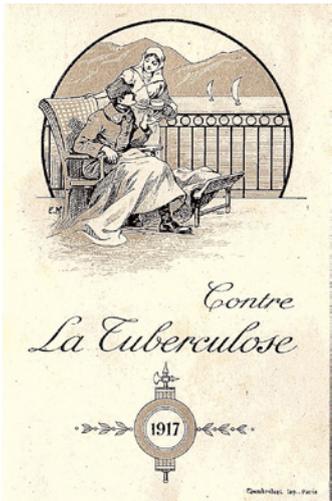
21



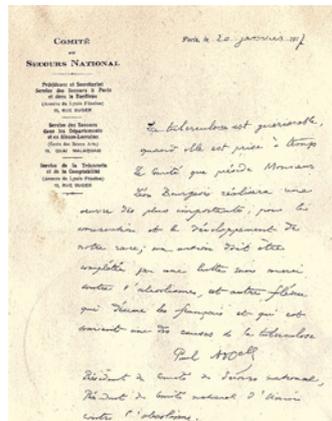
22



23



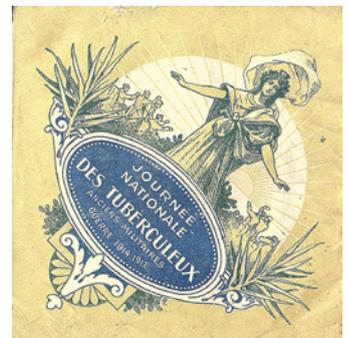
26



27



24

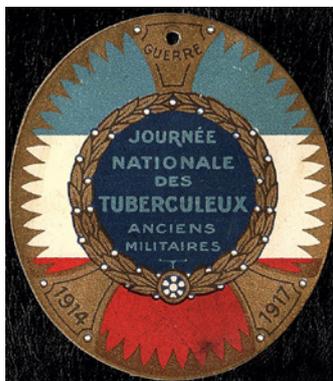


25

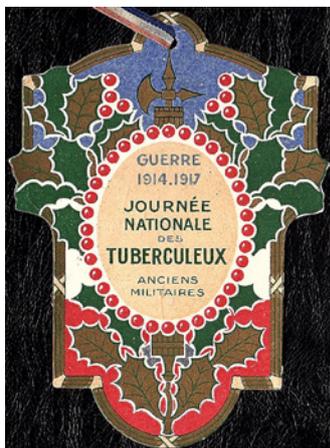
- 18. Journée Serbe, 25/06/1916. Médaille (différents métaux)
- 19. Journée Serbe. Médaille (différents métaux)
- 20. Journée Serbe. Carton avec tarif des souvenirs
- 21. Journée Serbe. Bordereau de Recettes
- 22. Journée Nationale des Orphelins, 01-02/11/1916. Insigne carton
- 23. Journée Nationale des Orphelins. Médaille en métal repoussé
- 24. Journée Nationale des Orphelins. Carte de Commissaire (verso)
- 25. Journée Nationale des Tuberculeux anciens Militaires, 4 et 17/02/1917. Enveloppe des messages
- 26. Journée Nationale des Tuberculeux anciens Militaires. Première page d'un message
- 27. Journée Nationale des Tuberculeux anciens Militaires. Message déplié (nombreux textes)



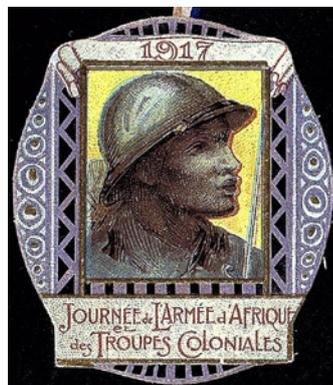
28



29



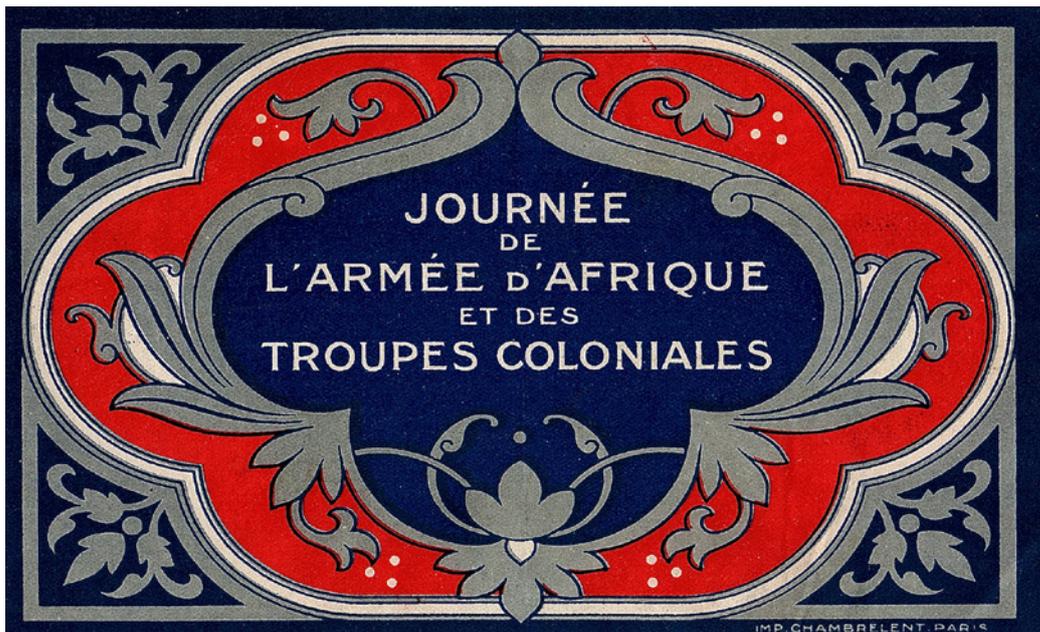
30



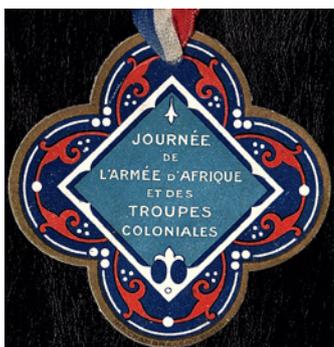
31



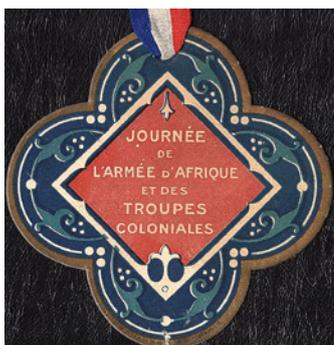
32



33



34



35



36



37



38



39

28. Journée Nationale des Tuberculeux anciens Militaires. Insigne carton

29. Journée Nationale des Tuberculeux anciens Militaires. Carte de Quêteuse

30. Journée Nationale des Tuberculeux anciens Militaires. Carte de Commissaire

31. Journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes Coloniales, 10/06/1917. Insigne carton

32. Journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes Coloniales. Billet de tombola

33. Journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes Coloniales. Etiquette de boîte de collecte

34. Journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes Coloniales. Carte de Quêteuse (fond bleu)

35. Journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes Coloniales. Carte de Commissaire (fond rouge)

36. Journée du Loiret. Epinglette

37. Journée de l'Hérault. Insigne carton

38. Journée de l'Anjou. Insigne carton

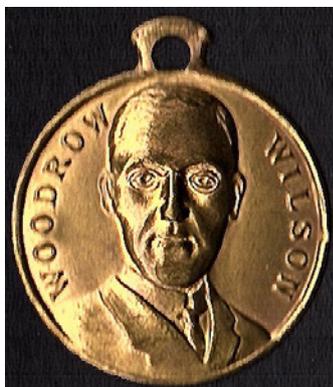
39. Journée du Puy-de-Dôme. Médaille émaillée



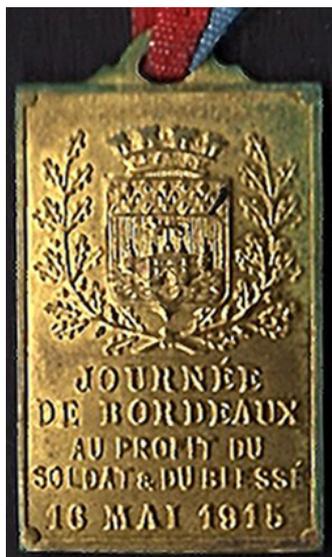
40



42



44



41



43

- 40. Journée de Toulouse, 1916. Médaille émaillée
- 41. Journée de Bordeaux, 16/05/1915. Médaille
- 42. Croix-Rouge du Havre, pour le pain du Prisonnier 1914-1915
- 43. Journée de Nice, 7 février 1916. Médaille en métal repoussé
- 44. Journée Wilson, 14/12/1918. Médaille en métal repoussé

généralement totalement inconnus (fig. 40 à 43).

Ceci n'est d'ailleurs pas uniquement le fait de ces « Journées » plus confidentielles, un silence proche de l'omerta entourant la plupart des recettes, comme leur répartition et l'utilisation qui en a été faite. Ceci est évidemment différent pour les « Journées nationales » sous tutelle officielle, avec parfois un Comité de gestion et des objectifs désignés avant l'évènement, ainsi d'ailleurs que des tombolas pour les donateurs, dont les règles imposent une certaine transparence.

Ce qui est à ce jour évident, même si les chiffres ne sont pas disponibles, c'est que l'investissement caritatif populaire a été immense. Il s'est maintenu dans le moindre recoin de France, aussi longtemps qu'il a été possible de trouver quelques pièces pour soutenir l'effort national. En revanche, le tarissement est patent à partir de la mi-1917, les journées, même nationales, n'ayant plus la même ampleur.

Après le conflit, ces « Journées » vont encore de temps à autre animer les dimanches de la Liberté retrouvée : la « Journée du Président Wilson » (14 décembre 1918, fig 44), la « Journée des Régions libérées » (13-14 juillet 1919, fig. 45 à 49), celle du « Deuil national » (2 novembre 1919, fig. 50)... mais elles ne vont bientôt plus exister que pour soutenir la construction de monuments ou mémoriaux (voir *Echo de la Timbrologie*, n° 1896, juin 2015).

Eu égard à leur diffusion, les insignes et souvenirs des « Journées » importantes,

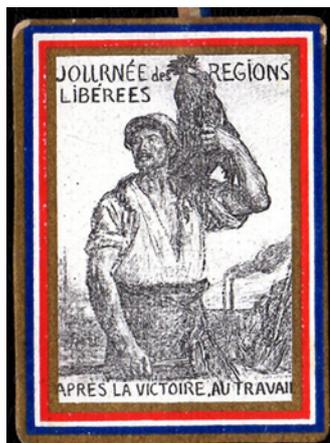
surtout nationales, sont pour beaucoup aisés à rassembler. Ceux en métal se dénichent souvent cachés dans un lot de médailles religieuses ; ceux en carton quoique moins chers à l'époque, sont plus difficiles à trouver en bon état, car plus fragiles, souvent négligés et détruits lors des successions car jugés sans valeur. On ne jette pas une médaille qui de loin semble pieuse ; on se débarrasse des bouts de carton dont on ne sait que faire ! Mais si trouver quelques insignes est aisé, en réunir un ensemble de plusieurs milliers est maintenant quasiment impossible, quatre générations ayant progressivement « éparpillé façon puzzle », comme aurait dit Bernard Blier, les archives familiales tendrement et douloureusement conservées dans les tiroirs des anciens.

Les ephemera peuvent se ranger invariablement en quatre familles :

a) ceux destinés à être vendus dans la rue : insignes (carton avec ruban et épingle, métal avec bélière,...), petites enveloppes et leur contenu (images, bons de tombolas, voir fig. 14-15-16-25-26-27-32). Ce sont les plus faciles à trouver. A cette famille doivent être rattachés tous les souvenirs de fabrication artisanale, surtout pour les « Journées locales », petits objets émouvants et plus rares.

b) les « bijoux » (médailles, broches, épingles de cravate en argent, or,...) achetés par souscription ou par correspondance, avec souvent une tombola associée. Ils sont beaucoup plus rares... et leur métal fait leur prix ! (voir fig. 2 et 3)

c) les ephemera de promotion de l'évènement (cartes postales, affiches,



45



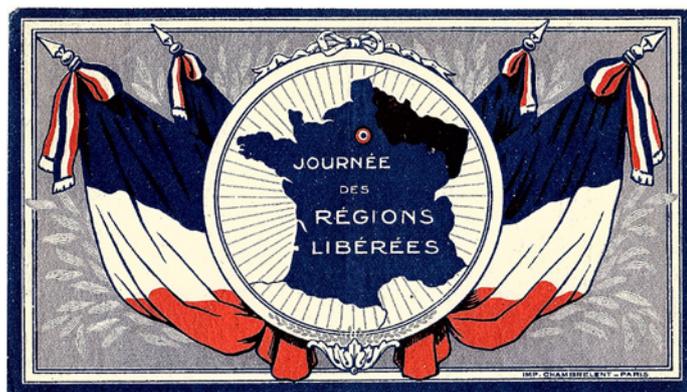
46



47



48



49

45. Journée des Régions Libérées, 13-14/07/1919. Insigne carton

46. Journée des Régions Libérées. Médaille en métal repoussé

47. Journée des Régions Libérées. Carte de Quêteuse

48. Journée des Régions Libérées. Carte de Commissaire

49. Journée des Régions Libérées. Etiquette de boîte de collecte



vignettes,...), qui ne sont pas traités dans cet article.

d) les ephemera destinés à l'organisation : cartes officielles de quêteuse et de commissaire (voir fig. 7-8-11-12-17-24-29-30-34-35-47-48), brassard (voir fig. 9), étiquette de boîte à collecte (voir fig. 33-49), bordereaux de prix et de recette (voir fig. 13-20-21)....

Les « Insignes de Journées » ont un intérêt certain. Ils portent en eux le souvenir d'une France douloureuse et meurtrie, celle de Déroulède et de la Revanche, puis celle de Joffre, Foch, Pétain et de la Victoire. Comme pour les vignettes, des artistes de renom ont collaboré à ce florilège patriotique : Laliq, Bargas, Poulbot, Léandre, Willette, Steinlen, Jonas, Neumont, Merson, Capiello, Faivre, Scott, Carrier-Belleuse, Rabier, Laurens... Autant dire que toute la France artistique a été mobilisée, ainsi que d'innombrables imprimeurs, des plus petits du fond des provinces (souvent anonymes) aux plus grosses sociétés parisiennes : Chambrelent, Lapina, Devambeze, Coquemere...

A côté des vignettes, l'érynophilie cultive le Devoir de Mémoire par la sauvegarde de tous ces témoignages, et mes amis érynophiles, que je nomme affectueusement les « Historiens du Quotidien » sont là pour faire vibrer intacte l'émotion d'il y a juste 100 ans !

50. Journée du Deuil National, 02/11/1919. Insigne carton



50



Association Française d'Erinnophilie

ARC-en-CIEL

Association fondée en 1913

L'ARC-en-CIEL regroupe les collectionneurs de vignettes non postales (érynophiles).

Réservé aux adhérents :

- 4 Bulletins Annuels
- Catalogues et ouvrages édités par l'Association
- Ventes sur Offre et à Prix net
- Echanges en ligne sur la «Boutique» du site

Réunion mensuelle

1^{er} samedi de chaque mois à 14:30

Adresse

« Garçon de Café »,
1, place des Martyrs 92110 Clichy-la-Garenne



www.vignetteaec.com

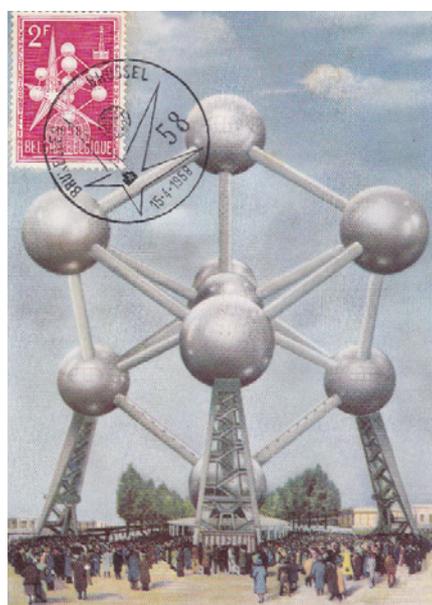


L'Atomium a 60 ans !



Il y a 60 ans, la Belgique accueillait l'Exposition Universelle de 1958 pendant 6 mois. Cette exposition universelle, la première d'après-guerre a marqué son histoire. C'est à cette occasion que fut érigé l'Atomium, une construction représentant un cristal élémentaire de fer agrandi 165 milliards de fois. Cette construction qui devait être éphémère est aujourd'hui l'un des monuments les plus emblématiques de la Belgique et de Bruxelles.

Afin d'accueillir cette exposition, les infrastructures belges ont énormément progressé au niveau des routes, des gares, et même des héliports. Pendant 6 mois, sur une surface de 200 hectares, des pavillons de pays du monde entier ont utilisé la Belgique comme vitrine dans le cadre de cette Exposition Universelle qui a marqué les esprits de tous ceux qui l'ont fréquentée.



De haut en bas

Belgique 2008, enveloppe premier jour émise à l'occasion des 50 ans de l'Expo'58.

Belgique 1958, affichette de promotion du pavillon « la Belgique Joyeuse » de l'Expo'58.

Belgique 1958, carte maximum Atomium, oblitération du 15/04/1958.

Rencontre avec Baudouin Deville

C'est un album basé sur cette exposition dont nous allons vous parler aujourd'hui. Patrick Weber, chroniqueur à la télévision belge nous crée une intrigue passionnante dans le Bruxelles des années '50. Le dessinateur Baudouin Deville nous offre ce magnifique décor dessiné. Le tout dans le cadre de ce premier album des éditions Anspach, une nouvelle maison d'édition spécialisée en bande dessinée.

Comment êtes-vous tombé dans la bande dessinée ?

J'ai commencé à travailler comme dessinateur en 1984. J'ai travaillé au départ pour un petit éditeur bruxellois, Bédéscope sur une série de trois albums dont le dernier avait déjà comme thème... l'Atomium ! Ensuite, j'ai publié deux albums chez Dargaud.

A cette époque, j'avais déjà trois enfants et j'ai décidé de m'orienter vers une carrière plus stable et surtout moins solitaire. En effet, dessinateur est un peu un métier d'hermite ! On voit son éditeur une fois de temps en temps, mais pour le reste, on est tout seul.

Donc, je me suis lancé dans la pub. J'y ai travaillé pendant

plus de 20 ans. J'ai travaillé au départ comme créatif dans des agences de publicité avant de lancer mon studio de graphisme.

En 2011, j'ai eu envie de renouer avec la bande dessinée. J'ai dessiné 4 albums, le premier sur l'histoire du Continental Circus et une trilogie, « Rider on the Storm » sur scénario de Géro aux éditions Paquet avant de dessiner Sourire 58.

Qu'est-ce qui vous a motivé à accepter ce projet sur l'Atomium ?

En fait, je l'ai initié ! Je travaillais comme graphiste pour l'Atomium. Je réalisais une gamme complète de produits dérivés : calendriers, mugs, puzzle... Je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas de B.D.. J'en ai parlé à mon éditeur de l'époque. Il était emballé mais m'a



Photo de Baudouin Deville ©Traits- Bénédicte Maindiaux.



proposé un scénariste... marseillais ! Bien évidemment, il n'y connaissait rien ! Cela m'a vraiment refroidi.

Le projet n'avancait pas. J'en avais parlé à Nicolas Anspach avec qui j'avais déjà travaillé précédemment. Il m'a mis en relation avec le scénariste belge Patrick Weber. Nous avons trouvé un accord avec l'Atomium puis lancé la maison d'édition. Et voilà, le projet était lancé !

Vous êtes bruxellois d'origine ?

Non, je suis Wallon ! Je viens de la région de Liège. Par contre, j'habite Bruxelles depuis très longtemps. J'y suis arrivé en 1976 pour y faire mes études et je n'en suis jamais reparti. Je suis donc un Bruxellois d'adoption.

Est-ce que le travail de documentation a été difficile à réaliser ?

Une fois l'accord trouvé avec l'Atomium car il faut savoir que l'image du bâtiment est protégée surtout quand elle est utilisée à des fins commerciales, nous avons eu accès à de nombreux documents d'archives. En ajoutant Internet et les nombreux documents proposés par notre entourage, ce ne fut pas très difficile.

Toutefois, certaines parties étaient plus documentées que d'autres. On a parfois du mal à dessiner l'intérieur de certains pavillons dont il existe peu de photographies ou de cartes. Il y a donc des décors qui sont légèrement imaginés.

Quelle est la séquence que vous avez préféré dessiner ?

J'aime bien toutes les séquences. S'il faut n'en choisir qu'une, je dirais l'inauguration. C'était amusant à représenter. J'ai bien aimé dessiner les pavillons, les lieux du passé... C'est plaisant d'essayer de respecter la chronologie pour offrir un cadre authentique.

Vous avez représenté quelques personnages réels. Est-ce difficile pour vous ?

Non, avec une bonne documentation, c'est sympa de dessiner des personnages réels. C'est plus rigoureux et demande une bonne observation de la géométrie du visage. Mais, c'est à ma portée !

De haut en bas

Couverture de l'album « Sourire'58 ». © Deville-Weber, éditions Anspach.

Planche de l'album « Sourire'58 ». ©Deville-Weber, éditions Anspach.

Au niveau de la fiction, pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

On replonge en 1957, lors de la construction de l'Atomium qui est en soi un véritable défi architectural. Il s'inscrit dans le cadre de l'Expo 58 qui est un événement majeur. Ce fut une exposition gigantesque que la Belgique ne pourrait plus refaire à l'heure actuelle. Ce fut à la fois culturel, architectural...

Notre personnage principal est une jeune hôtesse qui est engagée pour travailler dans le cadre de l'Expo 58. Malgré elle, elle va se retrouver au milieu d'une lutte entre espions qui gravitent autour des pavillons des U.S.A., de l'U.R.S.S.... Il faut se rappeler qu'on est en pleine période de guerre froide.

Et maintenant, sur quel projet travaillez-vous ?

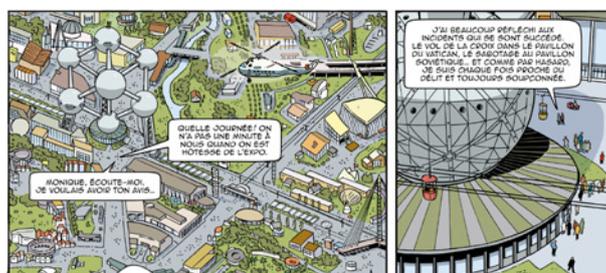
La suite ! A la fin de l'Expo 58, notre hôtesse se retrouve sans emploi. Elle va donc se faire engager comme hôtesse de l'air à la Sabena. Cela va lui permettre de vivre de nouvelles aventures. Elle va cette fois se retrouver au Congo qui est en pleine lutte pour son indépendance.

Que peut-on vous souhaiter pour la suite ?

Avec Patrick Weber et Nicolas Anspach, notre équipe fonctionne bien. On travaille entre passionnés et j'espère que cette bonne ambiance continuera pour la suite.

De haut en bas

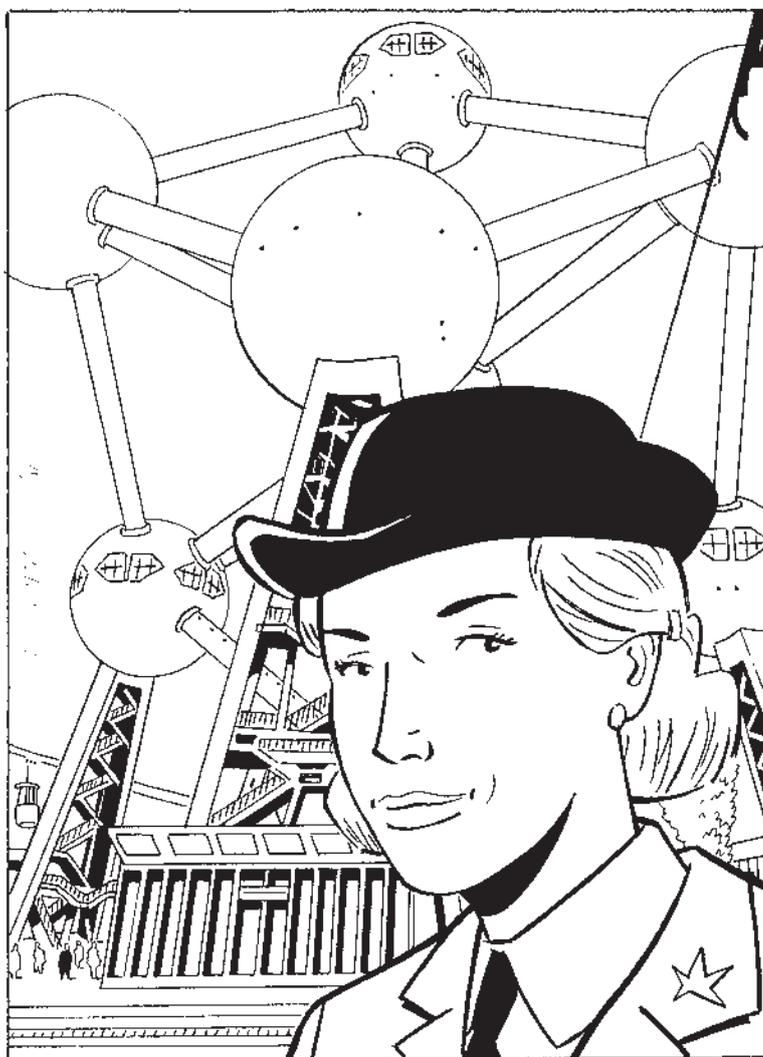
Planches de l'album « Sourire '58 ». ©Deville-Weber, éditions Anspach.



Un dessin pour la bonne cause

Afin d'illustrer l'article qui suit, Baudouin Deville a offert à Delcampe ce magnifique original de " Sourire 58 ". Ce dessin comme d'autres réalisés dans le cadre de la rubrique BDphil... atélie, seront vendus dans quelques mois au profit de la "Laly Foundation". Cette association fondée suite au décès tragique du petit Laly repose sur quatre piliers : la prévention en matière d'accidents domestique, la recherche neurologique, les dons d'organes et l'accompagnement dans le deuil.

www.lalyfoundation.com





Luxembourg - 50 ans de l'APEMH

06 mars 2018

Timbre célébrant les 50 ans de cette association qui aide les personnes en situation de handicap intellectuel. Illustration et layout de Lynn Hary.



Luxembourg - 50 ans de la NSPA

06 mars 2018

Timbre célébrant les 50 ans de l'installation au Luxembourg de cette association de l'OTAN qui fournit des services logistiques. Design d'Olivier Perl, layout de Fargo, impression en offset.



Luxembourg - 50 ans de « SOS Kannerduerf Lëtzebuerg »

06 mars 2018

Timbre célébrant les 50 ans de cette association qui aide les enfants maltraités. Dessin de Laura, layout de Fargo, impression en offset.



Luxembourg - 125 ans du Lycée de Garçons

06 mars 2018

Timbre célébrant les 125 ans de cette école. Design d'Ines Pires, layout de Fargo.



Luxembourg - L'Année européenne du patrimoine culturel

06 mars 2018

Timbre commémorant le patrimoine culturel européen mis à l'honneur cette année. Layout de binsfeld-vidalegloesen-er, impression en offset.



France - Suzanne Noël

05 mars 2018

Timbre à l'effigie de cette pionnière dans le domaine de la chirurgie. Création de Sarah Bougault, impression en héliogravure.



France - Les Arts de la table

05 mars 2018

Carnet de 12 timbres émis sur le thème des arts de la table. Création de Christel Guénot, impression en héliogravure.



France - Fête du timbre

12 mars 2018

Timbre et Feuillet d'un timbre sur le thème du sport automobile. Création de François Bruère, impression en taille-douce ou héliogravure.



France - Frantisek Kupka

19 mars 2018

Timbre émis à l'occasion de l'exposition des œuvres de ce peintre au Grand Palais à Paris. Le timbre représente une œuvre célèbre de l'artiste : « Plans par Couleurs 1910-1911 ». Création de Frantisek Kupka, impression en héliogravure.



France - 1818-2018 : Bicentenaire des caisses d'épargne

23 mars 2018

Timbre commémorant cet anniversaire. Création de Stéphane Humbert-Basset, impression en héliogravure.



France - ASPTT 1898-2018

26 mars 2018

Timbre célébrant les 120 ans de cette association sportive. Création de Stéphane Humbert-Basset, impression en héliogravure.



France - Collector élection du timbre

16 avril 2018

Feuillet de 10 timbres émis à l'occasion de l'élection du timbre 2017. Création par l'agence Arobace.



France - Métiers d'Art : Maroquinier
03 avril 2018

Beau timbre issu de la série « Métiers d'Art ». Création de Florence Gendre, gravure Pierre Albuissou, impression en taille-douce.



France - De France
26 mars 2018

Carnet de 8 timbres représentant des paysages français. Mise en page de Corinne Salvi, impression en héliogravure.



France - Sosthène Mortenol
16 avril 2018

Beau timbre représentant ce symbole de l'affranchissement gadeloupéen dessiné dans un style original par Eloïse Oddos, gravure de Pierre Albuissou, impression en taille-douce.



France - Salon Philatélique de Printemps : Sorques
09 avril 2018

Beau timbre émis à l'occasion du Salon Philatélique de printemps. Création et gravure de Sophie Beaujard, impression en taille-douce.



France - Capitale Européenne : Tallinn
23 avril 2018

Bloc de quatre timbres représentant des monuments de Tallinn, la capitale de l'Estonie. Création Broll et Prascide, impression en héliogravure.



Andorre - 25ème anniversaire de la constitution
10 mars 2018

Timbre célébrant cet anniversaire. Création de Stéphanie Ghinéa, gravure de André Lavergne, impression en taille-douce.



Andorre - Joan Miro
07 avril 2018

Timbre célébrant les 90 ans de la naissance du peintre espagnol Joan Miró. Mise en page de Stéphanie Ghinéa, impression en offset.



Andorre - Les Caramelles
21 avril 2018

Timbre représentant ce groupe musical d'Andorre. Création de Jean Xhandri, mise en page de Stéphanie Ghinéa, impression en offset.



Monaco - 70ème anniversaire de la Croix-Rouge monégasque
05 mars 2018

Timbre célébrant cet anniversaire philanthropique. Création de Créaphil, impression en offset/sérigraphie.



Monaco - 50 ans du Garden Club
09 mars 2018

Joli timbre célébrant la nature. Création de Richard Seren, impression sérigraphie/offset.



Monaco - Centre de soins pour tortues marines
07 mars 2018

Beau timbre mettant à l'honneur ce centre. Conception Alunni/Lemayeur, impression en offset.



Monaco - Chanteurs d'opéra : Fédor Chaliapine
19 mars 2018

Timbre à l'effigie de ce chanteur. Conception de Cyril de la Patelière, gravure de Pierre Albuissou, impression en taille-douce.



Monaco - Chanteurs d'opéra : Selma Kurz
19 mars 2018

Timbre à l'effigie de ce chanteur. Conception de Claude Andreotto, gravure d'Elsa Catelin, impression en taille-douce.



Monaco - Le Nu dans l'Art, la Nuit de Kees Van Dongen
19 mars 2018

Timbre artistique sur base d'un tableau pour cette série. Impression en héliogravure.



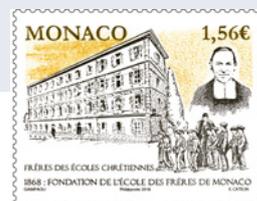
Monaco - 250ème anniversaire de François-Joseph Bosio
19 mars 2018

Timbre à l'effigie de ce sculpteur, peintre, dessinateur et graveur monégasque. Conception Céline Marin, gravure André Lavergne, impression en taille-douce.



Monaco - Football en Russie
10 avril 2018

Timbre célébrant la coupe du monde. Conception de David Maraskin, impression en offset.



Monaco - 150ème Anniversaire de l'école des Frères de Monaco
10 avril 2018

Beau timbre émis à l'occasion de cet anniversaire. Création d'Alain Giampaoli, gravure d'Elsa Catelin, impression en taille-douce.



Saint-Pierre et Miquelon - La Névé
14 mars 2018

Timbre représentant ce bateau. Conception de Patrick Derible, graveur Pierre Bara, impression en taille-douce.



Saint-Pierre et Miquelon - 20 ans d'histoire avec l'Archipel « Le Fulmar »
06 avril 2018

Feuillet de 10 timbres pour rendre hommage à cet épisode militaire. Création de R. Lunardo, impression en offset.



Saint-Pierre et Miquelon - Ancien Ouvroir Saint-Vincent
14 avril 2018

Timbre célébrant les 50 ans de cette institution. Conception de Patrick Derible, gravure de Christophe Laborde-Balen, impression en taille-douce.



Nouvelle-Calédonie - Calédoniens à Vesles et Caumont
02 janvier 2018

Feuillet de 10 timbres pour rendre hommage à cet épisode militaire. Création de R. Lunardo, impression en offset.



Polynésie - Journée Internationale des droits des femmes
08 mars 2018

Beau timbre émis pour célébrer les droits des femmes. Création d'OPT-DPP, impression en offset.



Polynésie - 250 ans de l'arrivée de Bougainville à Tahiti
06 avril 2018

Beau timbre célébrant cet anniversaire de la Polynésie Française. Création et gravure d'Yves Beaujard, impression en taille-douce.



Polynésie - 150ème anniversaire de l'inauguration du phare de la pointe Vénus
25 avril 2018

Dessin de cet événement. Création de Jean-Jacques Mahuteau, impression en offset.



TAAF - Logo Adélie
06 avril 2018

Timbre représentant les 5 districts de Terre-Adélie. Conception de Nelly Gravier, impression mixte offset et sérigraphie.



TAAF - L'Astrolabe
06 avril 2018

Timbre représentant ce bateau. Création de Claude Jumelet, impression en offset.

ASSOCIATION PHILATÉLIQUE
D'ETUDES POSTALES
D'ALGÉRIE

PHIL-EA

- Deux bulletins et 3 cessions par an
- Réunions à Paris les Samedis après-midi



www.phil-ea.fr

Pour tout renseignement et adhésion
TEL : 01 47 82 33 18

association.phil.ea@gmail.com - jeanpierrelamarre@orange.fr

L'ACCP

le point de rencontre
incontournable

pour les collectionneurs de carnets et de publicitimbres !



Bulletin



Offres Sur Liste



Rencontres



Circulation des pubs



Bibliothèque



Nouveautés



Abonnement



Expertise

Pour adhérer, consultez le site accp-asso.com
ou envoyez une demande à :
ACCP chez M. Jacky Girard
21, rue du héron cendré - 95290 - L'Isle-Adam

A.C.T.L.



Association
des Collectionneurs
des Timbres de la Libération
et de la seconde guerre mondiale

Siège social : 9, square Pierre de Geyter - 95140 GARGES LES GONESSE

Affiliée à la Fédération Française des Associations Philatéliques N° 539 - XIV
et au Groupement des Associations Philatéliques Spécialisées G.A.P.S.

Contact : 06 07 31 88 85 / 01 69 96 23 64
Forum : www.actl.forumgratuit.org

Cinquante ans, c'est l'âge de notre association. Créée à Bordeaux en 1966 par d'éminents philatélistes et d'anciens résistants, l'ACTL est la seule association spécialiste des timbres de la Libération.

Nous sommes une association nationale voir internationale avec ses adhérents venus d'Italie, de Grande Bretagne, d'Allemagne, de Suisse. Avec notre revue semestrielle historique et philatélique, nous nous ouvrons au non philatéliste.

Avec sa commission de pré expertise vous avez la possibilité de trier le vrai du faux.

Aussi, nous vous invitons à nous rejoindre, philatéliste ou non, à apporter votre savoir, vos questions, votre curiosité.

La cotisation est de 30€ pour 2016. A bientôt.
Le Président



Texte et autographe de Roi Tanguy

Les Allemands, aidés par la milice, veulent faire sauter le verrou de Cluny sur la route de Mâcon à Paray le Monial.



Société Française de Philatélie Fiscale

SFPF

la collection des timbres fiscaux

l'étude et la promotion de la collection des timbres et documents fiscaux, à travers le partage des connaissances entre ses membres par l'édition d'ouvrages d'étude, de réunions d'échange et de circulations de timbres et de documents.



Co-éditeur avec Yvert et Tellier du catalogue officiel des timbres fiscaux



Revue
3 numéros par an

<http://sfpf.fr>
contact : dan.21@wanadoo.fr

Services : publications et circulations





Les Congolâtres

Tous les deux mois, découvrez la revue en ligne “Les Congolâtres”.



Pour vous y abonner gratuitement,
envoyez un email à

lindekens.bogaerts@skynet.be